ROBIN DES BOIS

A LA TRACE

Bulletin d'information et d'analyses sur le braconnage et la contrebande d'animaux
n°12 / 1er janvier - 31 mars 2016
Publié le 13 juin 2016

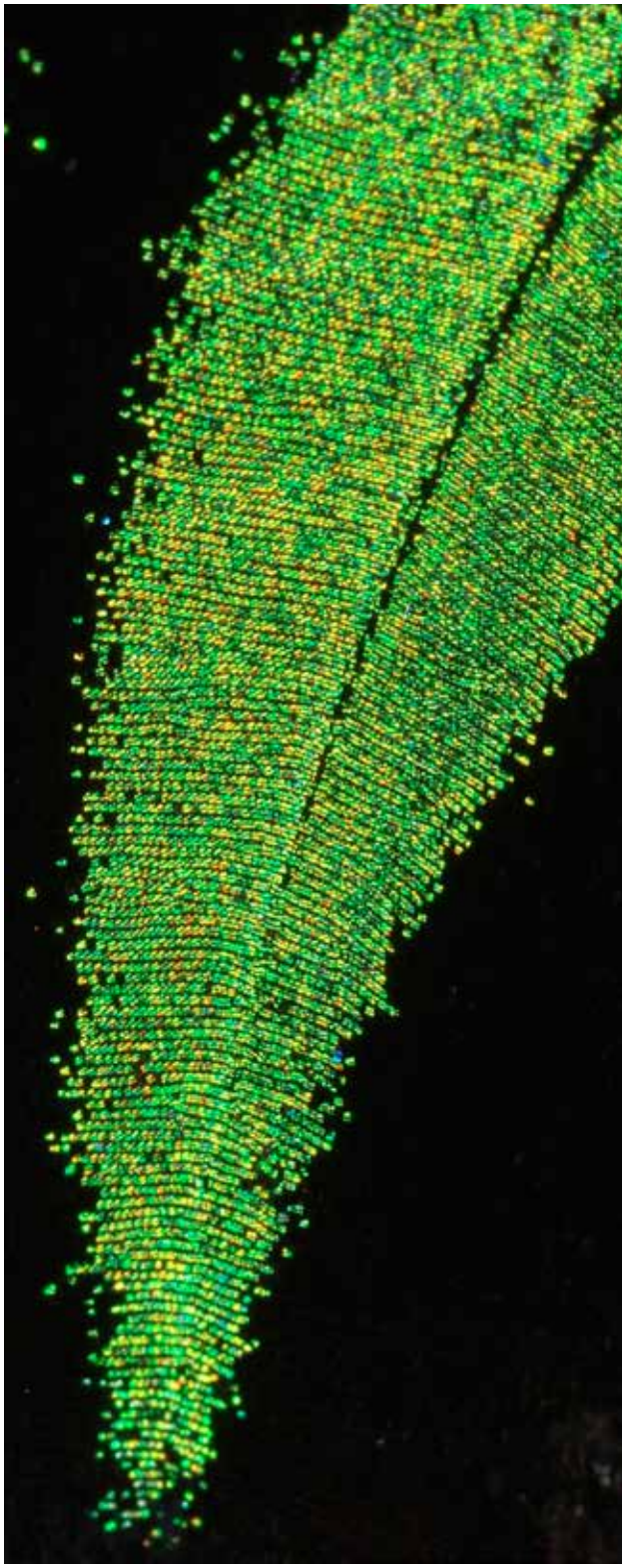

Sommaire

Hippocampes 3
Concombres de mer 3
Oursins 4
Bénitiers, Ormeaux et Lambis 4
Coraux 6
Poissons 7
Mammifères marins 11
Tortues marines 12
Multi-espèces marines 13
L'ex tortue géante de Rodrigues et l'ex tortue de Rodrigues 14
Tortues terrestres et d'eau douce 16
Extinction d'une espèce ou de deux 22
Serpents 23
Sauriens 24
Crocodiliens 25
Multi-espèces reptiles 26
Amphibiens 26
Oiseaux 27
Papillons 35
Pangolins 36
Pangolins et éléphants 40
Primates 40
Félins 51
Ours 63
Rhinocéros 66
Rhinos et éléphants 74
Eléphants 76
Le révolutionnaire 77
Zambie : les éléphants dans le brouillard 82
Autres mammifères 97
Les ânes aussi ! 97
Cri d'alarme pour les girafes 97
Multi-espèces 102

A LA TRACE

Réalisé par Robin des Bois avec les encouragements et le soutien financier de la Fondation Brigitte Bardot, de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et de la Fondation Franz Weber

ROBIN DES BOIS

Fondation Brigitte Bardot
reconnue d'utilité publique
28, rue Vineuse - 75116 Paris
Tél : 01 45 05 14 60
www.fondationbrigittebardot.fr

FONDATION FRANZ WEBER

LPO

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Précédents numéros

n°11. 1er Octobre - 31 décembre 2015
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/A_LA_TRACE_11.pdf (pdf - 100 pages. 6,8 Mo)
n°10 . 1er juillet – 30 septembre 2015
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/A_LA_TRACE_10.pdf (pdf - 80 pages. 5,7 Mo)
n°9 . 1er avril au 30 juin 2015
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/A_LA_TRACE_9.pdf (pdf - 106 pages. 5,7 Mo)
n° 8. 1er janvier au 31 mars 2015
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/A_LA_TRACE_8.pdf (pdf - 108 pages. 5 Mo)
n° 7. 1er octobre – 31 décembre 2014
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/A_LA_TRACE_7.pdf (pdf - 132 pages. 7,8 Mo)
n° 6. 1er juillet – 30 septembre 2014
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/A_LA_TRACE_6.pdf (pdf - 134 pages. 5,6 Mo)
n° 5. 1er avril - 30 juin 2014
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/A_LA_TRACE_5.pdf (pdf - 132 pages. 7,44 Mo)
n° 4. 1er janvier - 31 mars 2014
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/A_LA_TRACE_4.pdf (pdf - 112 pages. 6,4 Mo)
n° 3. 1er octobre - 31 décembre 2013
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/A_LA_TRACE_3.pdf (pdf - 80 pages. 4,3 Mo)
n° 2. 1er juillet - 30 septembre 2013
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/A_LA_TRACE_2.pdf (pdf 80 pages - 4 Mo)
n° 1. 1er avril - 30 juin 2013
http://www.robindesbois.org/dossiers/A_LA_TRACE/A_LA_TRACE_1.pdf (pdf 42 pages 3,2 Mo)

Version anglaise disponible sur
http://www.robindesbois.org/english/english.html

A LA TRACE n°12

ROBIN DES BOIS
Association de protection de l'Homme
et de l'environnement
Depuis 1985 / Since 1985
14 rue de l'Atlas 75019 Paris, France
tel : 33 (1) 48.04.09.36 - fax : 33 (1) 48.04.56.41
www.robindesbois.org
contact@robindesbois.org

Directeur de publication :
Jacky Bonnemains
Rédactrice en chef :
Charlotte Nithart
Direction artistique et coordination :
Charlotte Nithart et Jacky Bonnemains
Rédaction :
Jacky Bonnemains, Elise Longcamp,
Tamara Vilarins et Christa Wollnik
Documentation et assistance de rédaction :
Elise Longcamp, Elodie Crépeau,
Deborah Paduano,
Christine Bossard.
Cartographie:
Christine Bossard
Photo de couverture:
© Bernard Dupont
Trogonoptera brookiana albescens
(détail) cf. page 33

Les annexes CITES*

Annexe I : espèces menacées d'extinction. Commerce international interdit, sauf permis d'exportation et d'importation exceptionnels.

Annexe II : commerce réglementé devant faire l'objet de permis d'exportation pour éviter une exploitation incompatible avec la survie de l'espèce. Un permis d'importation peut également être nécessaire s'il est requis par la loi nationale.

Annexe III : espèces protégées dans un pays ou des pays qui ont demandé l'assistance des autres pays membres de la CITES pour contrôler le commerce international. En cas d'exportation depuis un pays ayant inscrit l'espèce en Annexe III, un permis est nécessaire.

* Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. 181 Etats-membres.

Hippocampes

AMERIQUE

1er mars 2016
Aéroport intercontinental de Houston, Etat du Texas, Etats-Unis d'Amérique

Saisie de 55 hippocampes séchés (*Hippocampus* spp., Annexe II) dans les bagages d'un passager en provenance du Vietnam. La réglementation autorise seulement le port de 4 hippocampes par passager.[1]

Concombres de mer

AMERIQUE

22 janvier 2016
Iles Galápagos, Equateur
Saisie à l'aéroport de 3 cartons contenant des concombres de mer *(Isostichopus fuscus,* Annexe III) et des holothuries verruqueuses (*Stichopus horrens*) à destination de Guayaquil. Une arrestation.[1]

Stichopus horrens

ASIE

6 janvier 2016
Mandapam, Etat du Tamil Nadu, Inde

Avant l'aube, une planque policière a permis d'interpeller 2 pêcheurs et de récupérer 300 kg de concombres de mer dans 18 fûts découpés. La saisie a été détruite. L'acheteur s'est enfui.[2]

27 janvier 2016
Thoothukudi, Etat du Tamil Nadu, Inde
Saisie dans le port de pêche de 130 kg de concombres de mer (classe Holothuroidea). Une arrestation.[3]

RECIDIVE
28 février 2016
Thoothukudi, Etat du Tamil Nadu, Inde
Saisie de 65 kg de concombres de mer (classe Holothuroidea) dans 11 sacs au domicile d'un trafiquant interpellé pour la même raison en 2010. Les concombres de mer allaient prendre le chemin de la Chine via le Sri Lanka après avoir été bouillis et séchés.[4]

Oursins

AMERIQUE

30 mars 2016
L'Anse aux Bois, Commune de Sainte-Anne, Martinique
Saisie dans la mangrove de 4 sacs contenant 200 oursins blancs entiers (*Tripneustes esculentus*), 200 oursins cassés et 8 kg de gonades. Trois interpellations en flagrant délit. La pêche aux oursins blancs est strictement réservée aux pêcheurs professionnels, pendant de très courtes durées, une matinée par ci par là. Les clandestins pillent les stocks. Les gonades sont les appareils reproducteurs, appelées communément le « corail ». Pour pouvoir les extraire, l'oursin est découpé en 2 à l'aide de ciseaux. Les oursins vivants et les gonades ont été remis à l'eau.[1]

© Gendarmerie du Marin

© Robertson

Bénitiers, Ormeaux et Lambis

AFRIQUE

Mi-janvier 2016
L'Etang Salé, Région de la Réunion, France, Océan Indien
Dans le quartier de l'Etang Salé, ça polémique dure. Les uns parlent de pêche traditionnelle, d'autres de mort naturelle et certains de braconnage et même de ratissage des bénitiers. Des hommes ont été vus près du récif du Brisant avec des barres à mine. Les bénitiers vivent enfouis dans les sédiments. L'ONG insulaire Vie Océane enfonce le clou du braconnage. Les coquilles vidées de leurs chairs sont toutes alignées et portent des chocs. La chair des bénitiers est appréciée dans les restaurants, en même temps elle accumule les polluants.[1]

© Erin Looney

Tridacna maxima

1er février 2016
Windhoek, Région de Khomas, Namibie
Saisie globale de 79,2 kg d'ormeaux (genre *Haliotis)*, 35,2 kg à l'aéroport, 44 kg à domicile. Comparution de Zhi Geng et remise en liberté refusée. Zhi Geng est de nationalité namibienne.
Avec un associé James Barron Wallace, ils se livraient au trafic d'ormeaux. Au début du mois, ils avaient essayé d'en exporter 35,2 kg à Hong Kong. Les 2 colis contenaient soi disant du riz, des pâtes et des produits de la mer séchés et à dire vrai étaient pleins d'ormeaux. Wallace l'expéditeur a prétendu que lui-même avait été trompé. Il pensait que les produits de la mer étaient des algues. Chez Geng, la police a trouvé les ormeaux frais dans le frigo et séchés dans une valise. Elle a aussi trouvé dans sa chambre des cornes de rhinocéros (voir p.72). Ce n'est pas une première, « A la Trace » a déjà relevé que les contrebandiers installés en Afrique australe traitaient à la fois des ormeaux et de l'ivoire (cf. « A la Trace » n°4 page 95).[2]

© Peter Southwood

AMERIQUE

EN FAMILLE
28 janvier 2016
Pointe-à-Pitre, Région de Guadeloupe, France

Condamnation du couple de contrebandiers de lambis, René et Ornésitha Beausir. Deux ans de prison ferme et un an avec sursis, 100.000 € d'amende chacun pour importation en contrebande de marchandises prohibées, blanchiment et travail dissimulé et 300.000 € d'amende douanière à payer solidairement avec une interdiction définitive d'exercer une activité commerciale.

Les lambis (*Strombus gigas*, Annexe II) étaient importés clandestinement de l'île d'Antigua. Près de 22 t de chair ont été écoulées en Guadeloupe après transformation dans un atelier clandestin. Trois tonnes ont été vendues sur l'île par Carrefour sous l'appellation partielle « origine Guadeloupe ».

Les juvéniles de lambis s'enfouissent le jour pour se protéger des prédateurs. Le lambi est un mollusque benthique. Il se nourrit du film de bactéries et d'algues qui recouvre les sédiments et les algues. Il ne détruit pas les herbiers. Il atteint sa longueur maximale entre 2 et 3 ans et sa maturité sexuelle à 3 ans. Sa longévité est estimée à environ 6 ans. Le poids de chair représente 15 à 20% chez l'adulte. C'est un herbivore détritivore qui contribue à entretenir les écosystèmes au fond de la mer entre 2 m et 30 m. Il est réparti dans la zone Caraïbe. En Guadeloupe, sa pêche est strictement réglementée.[3]

© Cristopher Gonzalez

ASIE

23 mars 2016
Hong Kong, Chine

Saisie de 7000 kg de bénitiers géants (*Tridacna gigas*, Annexe II) et de 25.000 kg de coquilles estimés à 1,4 million de HK$ (180.194 US$). Le gros conteneur de 40 pieds transportait d'après la lettre d'accompagnement 32 t de déchets métalliques.[4]

© Hong Kong Customs

EUROPE

Fin mars 2016
Casamassima, Région des Pouilles, Italie

Saisie de 2 coquilles de bénitiers (*Tridacnidae spp.*, Annexe II) décoratives au rayon poissonnerie d'un hypermarché. [5]

© C.F.S. di Acquaviva delle Fonti

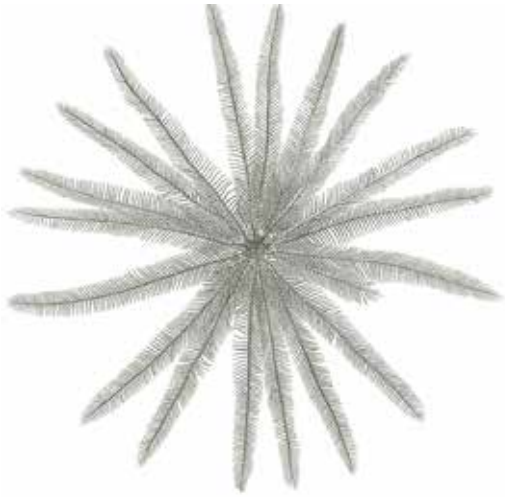

Coraux

AFRIQUE

27 février 2016
Faux Cap, Région d'Androy, Madagascar
Saisie dans un hôtel de 4 sacs de coraux noirs (*Antipatharia* spp., Annexe II) et de matériel de plongée : une trentaine de bouteilles d'oxygène, un compresseur, 2 moteurs de hors-bord et des combinaisons. Arrestation du propriétaire. Une dizaine de plongeurs et de complices dont, selon plusieurs sources, le fils d'un ministre, ont pris la fuite.[1]

© agir.avec.madagascar

Les 245 espèces de coraux noirs sont inscrites à l'Annexe II de la CITES depuis 1981. Elles vivent dans tous les océans jusqu'à des profondeurs abyssales et sont particulièrement présentes dans les eaux tropicales et subtropicales à partir de 50 m sur des substrats durs et exposés à de forts courants. Elles se nourrissent du zooplancton. Les coraux noirs ont une croissance lente et vivent plusieurs décennies voire pour certaines espèces un millénaire. Ils forment des habitats clefs pour une myriade d'organismes marins. Ses prédateurs sont des gastéropodes, les tortues vertes et les joailliers.

ASIE

11 février 2016
Tughlaqabad, Territoire de la Capitale nationale de Delhi, Inde
Saisie de 15.450 kg de corail orgue (*Tubipora musica*, Annexe II) estimé à 10,8 millions de roupies (262.044 US$) dans un conteneur en provenance de Chine.

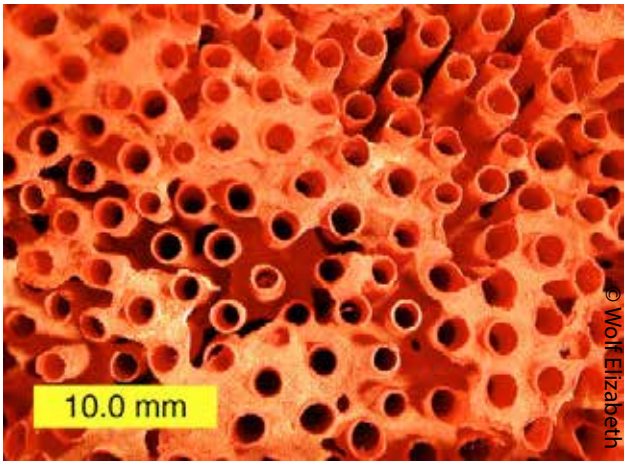

© Wolf Elizabeth

Mode opératoire : récolter les coraux en infraction avec la loi indienne au large des îles Lakshadweep, Andaman ou Nicobar, les exporter en contrebande en Chine et les faire revenir en Inde sous le couvert de shilajit, une résine qui suinte de certaines pierres et qui est utilisée en médecine ayurvédique. Elle est de couleur brune ou blanche-jaunâtre.
Agissant sur information, la brigade spécialisée des douanes a perquisitionné le conteneur. Les experts du bureau de contrôle de la faune sauvage ont confirmé que la substance était en fait du corail orgue arraché à des récifs vieux de 150 à 200 ans. L'importateur, Vijay Sons, est spécialisé dans les herbes médicinales. Son directeur, Manveen Chhokra, risque 6 à 8 ans de prison pour ce qui est considéré comme la plus grosse saisie de corail rouge en Asie depuis plusieurs années. En prime, 23 kg de bois de cerf protégé en Inde depuis 1972 ont été saisis dans les remises de la société.[2]

EUROPE

7 janvier 2016
Dortmund, Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Allemagne
Saisie de 16 pièces de coraux durs (*Scleractinia* spp., Annexe II) dans les bagages d'un passager en provenance de Pékin via Munich.[3]

Poissons

AFRIQUE

10 février 2016
Port de Dakar, Sénégal
Après avoir cherché à débarquer en Thaïlande 182 t de légine australe (*Dissostichus eleginoides*) braconnée en Antarctique, le *Kunlun* avait réussi à s'échapper en septembre 2015 au bout de 6 mois d'immobilisation. Il a été retrouvé vide, à l'abandon, sous le nom d'*Asian Warrior* ses amarres rompues et prenant de la gîte. L'épave a été saisie par les autorités sénégalaises.
L'*Asian Warrior*, ex-*Kunlun* a changé au moins 10 fois de nom et 5 fois de pavillon depuis 2006 (cf. « A la Trace » n°11, p.5).[1]

16 mars 2016
Maputo, Mozambique
Saisie du *Nessa 7*, palangrier à thons. Condamnation de l'armateur, un certain Anthony Rowan Pentz basé à Durban, Afrique du Sud, à une amende de 4,5 millions de meticais (94.000 US$). Interdiction du commandant, de nationalité birmane, de pêcher dans les eaux du Mozambique pendant 3 ans.
Le *Nessa 7* avait été surpris en activité de pêche illégale dans les eaux du Mozambique en décembre 2015. Il avait été inspecté par des agents des pêches mozambiquaines embarqués à bord de *l'Antillas Reefer*.

© Noticias

Le *Nessa 7* au milieu, l'*Antillas Reefer* sur la droite

Cet ex bateau de pêche pirate est aujourd'hui un navire d'Etat qui surveille la légalité des activités de pêche sur le domaine maritime du Mozambique. L'*Antillas Reefer* avait été surpris en juin 2008 au large de la province centrale du Zambèze en activité de pêche Illicite, Non déclarée et Non règlementée (INN). Il battait pavillon namibien. Son armateur était Ompala Fishing Pty Ltd, une coentreprise entre Gongala Fishing Pty Ltd et Mabenal SA, une compagnie uruguayenne filiale à 100% de l'amateur espagnol de Vidal Armadores (voir page 10 de ce numéro). Les cales de l'*Antillas Reefer* contenaient 43 t de requin liche (*Dalatias licha)*, 4 t d'ailerons, 1,8 t de queues de requin, 11,3 t d'huile de foie et 20 t d'huile de requin. Son commandant était Francisco Olveira Fernandes ex commandant en second d'un autre fameux bateau pirate, le *Viarsa 1*, appartenant lui aussi à Vidal Armadores. Après 3 ans de procédures et de travaux, l'*Antillas Reefer* a été converti en bateau anti-pirate, il porte toujours le même nom. Il est en opération depuis juillet 2011.[2]

© CCAMLR

L'*Antillas Reefer* du temps de la pêche pirate

30 mars 2016
Port-Gentil, Province de l'Ogooué-Maritime, Gabon
Saisie dans le quartier des pêcheurs d'ailerons de raie guitare (*Rhynchobatus djiddensis*) et de 1069 ailerons de requins. Les espèces présentes dans les eaux gabonaises et inscrites à la CITES sont le requin blanc (*Carcharodon carcharias*, Annexe II), le requin scie (*Pristis pectinata*, Annexe I) et le requin marteau (*Sphyrna lewini*, Annexe II). Arrestation d'un nigérian, Samuel Gai Egbine, 64 ans pour défaut de permis de pêche, défaut de carte de séjour et refus de coopérer.[3]

© nodc-gabon.org

AMERIQUE

15 janvier 2016
Aéroport international de Panama, Panama
Saisie de 251kg d'ailerons de requin marteau *(Sphyrna mokarran,* Annexe II*)* dans la zone fret, secteur alcools et spiritueux.[4]

© diaadia.com.pa

28 janvier 2016
Aguas Verdes, Province de Zarumilla, Région de Tumbes, Pérou
689 kg d'ailerons de requin d'espèces inconnues sont découverts dans un camion venu de l'Equateur. Ils étaient répartis dans 17 sacs.[5]

© diariocorreo.pe

23 février 2016
Tumbes, Région de Tumbes, Pérou
Attentat ! Des pécheurs côtiers ont capturé un requin baleine (*Rhincodon typus*, Annexe II), ont coupé ses ailerons et l'ont ensuite rejeté vivant à la mer. Un étranger aurait offert 3000 US$ contre les ailerons.[6]

ASIE

Janvier, février et mars 2016
Aéroport International de Hong Kong, Chine
1- 5 janvier. Saisie de 109 kg de civelles, alevins des anguilles européennes (*Anguilla anguilla,* Annexe II), dans des bagages en provenance de Madrid, via Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis). Quatre arrestations, 3 hommes et une femme.

© Hong Kong Customs

2- 10 février. Saisie de 48 kg de civelles mortes réparties dans 3 sacs en plastique dans un bagage en provenance de Bilbao via Paris. La saisie est estimée à 420.000 HK$ (53.920 US$) soit 1220 US$/kg. Une arrestation. Ken Shing, directeur d'Eco Education explique qu'il y a une très forte demande en Asie et surtout au Japon et que l'anguille japonaise est en voie de disparition.

© Hong Kong Customs

3- 4 mars. Saisie de 91 kg de civelles dans 6 valises en provenance de Vigo via Madrid, Espagne et Amsterdam, Pays-Bas. Deux arrestations.

© Hong Kong Customs

4- 7 mars. Saisie de 63 kg de civelles dans 2 bagages en provenance de Saint-Jacques-de-Compostelle, Espagne, via Istanbul, Turquie. Arrestation de 2 femmes.

© Hong Kong Customs

Soit en tout 311 kg de civelles = environ 1 millions d'individus. La contrebande totale serait de 10 millions en retenant le ratio d'Interpol selon lequel les saisies représentent 10% de la contrebande.[7]

8 janvier 2016
Aquarium Churaumi d'Okinawa, Motobu, Préfecture d'Okinawa, Japon
Mort d'un requin blanc (*Carcharodon carcharias*, Annexe II).
Les pêcheurs de Yomitan n'avaient pas l'intention de le capturer dans un filet. Toutefois, ils l'ont tout de suite revendu à l'aquarium en prenant soin de le livrer vivant. Un gros tapage publicitaire s'est répandu, le zoo aquatique se vantant d'être le seul à exposer un requin blanc. Il est mort 3 jours après sa capture. L'espèce ne supporte pas la captivité. Le record de la plus longue torture est détenu par l'aquarium de la baie de Monterey en Californie. Le bassin d'eau de mer de 600.000 litres n'avait pas suffi à acclimater le requin blanc femelle. Au bout de 198 jours et de 35 cm de croissance, elle avait été relâchée. Elle était de plus en plus agressive. C'était en 2004. Après quelques autres essais infructueux, l'aquarium de Monterey a renoncé officiellement en juin 2013 à exposer des requins blancs.[8]

© BJ Stacey

7 mars 2016
Aéroport International de Hong Kong, Chine
Saisie de 46 kg d'ailerons de requin-marteau lisse (*Sphyrna zygaena*, Annexe II) dans un bagage non réclamé.[9]

© Hong Kong Customs

26 février et 14 mars 2016
Iles Riau, Grandes îles de la Sonde, Indonésie
Arraisonnement du navire de pêche pirate *Viking* battant pavillon du Nigéria. Arrestation des 10 membres d'équipage dont le capitaine chilien et torpillage polluant près de la mangrove.[10]

© Humas KKP/WP

« Ceci doit servir d'avertissement aux autres. » « Vous pouvez allez en toute liberté partout ailleurs mais quand vous entrez en Indonésie, voici ce qui arrive. »

EUROPE

Début février 2016
Camaiore, Région de Toscane, Italie
Saisie d'un kilo de civelles (*Anguilla anguilla*, Annexe II) encore en vie dans la chambre froide d'un restaurant de la plage. La valeur marchande est de 400 €. Le propriétaire a été entendu par la justice. Les civelles ont été remises à une écloserie expérimentale qui a pour ambition de repeupler les eaux intérieures de la Toscane.[11]

RECIDIVE
8 février 2016
Le Pellerin, Département de Loire-Atlantique, France
Saisie de près de 10 kg de civelles (*Anguilla anguilla*, Annexe II) et interpellation de 3 braconniers. En pleine nuit, 35 gendarmes et agents de l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques) sont intervenus aux abords du canal de la Martinière et ont appréhendé en flagrant délit de pêche 3 individus, des récidivistes notoires. Ils sont convoqués au tribunal de Nantes au mois de juin. Ils encourent 75.000 € d'amende et un an de prison si le trafic en bande organisée est prouvé.

© Presse Océan - N. Bourreau

La pêche à la civelle se pratique sur l'estuaire de la Loire du 1er décembre au 30 avril. Elle est réservée aux pêcheurs professionnels détenteurs d'une autorisation et soumise à quota : 30 tonnes pour la Loire et les cours d'eau côtiers de Vendée, dont 12 destinées à la consommation et 18 au redéploiement de l'espèce menacée d'extinction. Les civelles ont été remises à l'eau.[12]

EN FAMILLE
Début mars 2016
Communauté autonome de Galice, Espagne

Le feu couvait depuis longtemps. En 2003, le *Viarsa* avait été pris en chasse par les garde-côtes australiens pendant un mois et avait réussi à s'échapper après une course-poursuite de 4000 milles, 6500 km.

En novembre 2006, Antonio Vidal directeur de l'armement espagnol Ribeiro Vidal Armadores SA avait été condamné par un tribunal de Miami à 4 ans de mise à l'épreuve avec obligation de renoncer à toute activité liée à la légine australe (*Dissostichus eleginoides*) et à 400.000 US$ d'amende pour avoir tenté d'importer en bande organisée par le port de Miami 26 t de légine issue de la pêche Illicite, Non déclarée et Non règlementée (INN) par l'intermédiaire de Fidalur, une filiale installée en Uruguay. Vidal avait échappé à la prison ferme en coopérant avec la justice américaine et en donnant quelques informations sur la « mafia » de la légine australe. Il s'était aussi engagé à liquider Fidalur sous 45 jours et à ne pas s'opposer à toute demande d'extradition déposée par les Etats-Unis auprès du gouvernement espagnol ou de tout autre Etat s'il ne remplissait pas toutes les clauses du jugement.

Depuis 2008, 3 des navires exploités par Vidal étaient inscrits sur la liste noire de la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR).

En 2009, la famille Vidal avait obtenu une subvention européenne pour monter une usine modèle de transformation du poisson en huile riche en Omega 3. Le *Corvus* et l'*Antillas Reefer* (voir page 7 de ce numéro) écumaient la haute mer sans permis et sans quota pour alimenter en huile de requin les ateliers de Biomega Nutricion à Boiro, communauté autonome de Galice, Espagne.

En janvier et février 2015, 3 navires attribués à Vidal Armadores sont repérés en activité de pêche avec des filets de 25 km de long par un patrouilleur néo-zélandais près de la baie du Commonwealth à 110 km du continent Antarctique.

En mars 2016, 10 ans après ses démêlés avec la justice des Etats-Unis, Antonio Vidal et 3 de ses fils ont à nouveau maille à partir avec la justice cette fois espagnole, européenne et internationale.

La Garde civile, Europol et Interpol sont intervenus dans 3 bureaux, ateliers et entrepôts du clan Vidal. Antonio Vidal ne s'est pas démonté. Il a reconnu que 3 de ses navires pêchaient en Antarctique. Alléguant du fait qu'ils battaient pavillon de la Guinée Equatoriale, pays non signataire de la CCAMLR, il prétend qu'ils n'étaient pas en situation de pêche INN en s'appuyant sur l'article X de la Commission qui, il est vrai, manque de clarté : « La Commission attire l'attention de tout Etat qui n'est pas Partie à la présente Convention sur toute activité de ses ressortissants ou navires qui, de son point de vue, va à l'encontre de la réalisation des objectifs de la présente Convention. » Mais la Guinée Equatoriale dément avoir inscrit ces navires sur son registre maritime.

Dans un premier temps, l'armement Vidal Armadores, 8 filiales et 7 personnes dont 5 membres de la famille Vidal ont été condamnés à payer des amendes d'un montant global de 17.840.000 € pour activité illégale de pêche et une amende supplémentaire de 1,09 million d'€ pour destruction de documents.

Les avocats de Vidal Armadores se veulent positifs. Ils reconnaissent que la compagnie a fait des écarts dans le passé et a été sanctionnée mais disent-ils, les temps ont changé et la famille Vidal n'est plus directement impliquée dans les activités de pêche et s'intéresse à d'autres secteurs comme les énergies renouvelables. Très rassurant en effet. [13]

31 mars 2016
Pescara, Région des Abruzzes, Italie

Saisie de 200 kg de thon rouge de l'Atlantique (*Thunnus thynnus*) dans une voiture sur les quais. Les poissons ont été remis à des organisations caritatives. Amende de 4000 €. [14]

Mammiferes marins

AFRIQUE

25 mars 2016
Guinée
Arrestation de Balla Doumbouya, trafiquant international. Il se cachait dans la forêt depuis l'arrestation de ses complices dont l'ex-responsable du bureau CITES (cf. « A la Trace » n°10 page 71). Il serait impliqué dans le trafic international de lamantin d'Afrique vivants (*Trichechus senegalensis*, Annexe I) négociés aux alentours de 50.000 US$ pièce et aussi dans celui des chimpanzés (*Pan* spp., Annexe I). Son arrestation a été assistée par le GALF (Guinée Application de la Loi Faunique).[1]

AMERIQUE

EN FAMILLE
10 mars 2016
Honolulu, Etat d'Hawaï, Etats-Unis d'Amérique
Curtis Wilmington, propriétaire de «Hawaiian accessories» a plaidé coupable pour contrebande d'espèces protégées (cf. « A la Trace » n°9, page 103). Non seulement l'ivoire qui ornait les bijoux venait d'Alaska et était issu de morses (*Odobenus rosmarus,* Annexe III) et de dents de baleines (*Cetacea* spp., Annexe I et II) mais il importait aussi dans l'illégalité des coraux noirs (*Antipatharia* spp. Annexe II) depuis le Mexique. Wilmington camouflait l'ivoire dans ses expéditions de bois koa (*Acacia koa*) aux Philippines et recevait en retour les pendentifs estampillés « Made in the Philippines ». Il se hâtait de retirer ce label et vendait 250 US$ le bijou sous l'appellation d'artisanat hawaïen. Il risque 5 ans de prison. D'autres employés de sa compagnie dont sa fille sont également inculpés. Le koa est un arbre endémique de l'archipel et surexploité. Traditionnellement, il était utilisé pour les canoës et les ukulélés.[2]

© U.S. Fish and Wildlife

10 et 11 mars 2016
Etat du Maine, Etats-Unis
Extradition depuis le Canada de Gregory Robert Logan pour trafic en 7 ans de 250 défenses de narval (*Monodon monoceros*, Annexe II). Un réseau de contrebande entre le Canada et les Etats-Unis de défenses de narval est démantelé. Cependant, la racine du trafic, à savoir des chasseurs Inuits clandestins n'est pas extirpée. Logan et ses complices écoulaient les défenses aux Etats-Unis grâce à Internet et les livraient par Fedex. Logan a été dans un premier temps condamné au Canada à 385.000 CA$ (284.210 US$) d'amende et à 8 mois de mise à l'épreuve. Un de ses partenaires en crime, Zarauskas est déjà en prison aux Etats-Unis. Il a en outre été obligé de restituer à la justice 6 défenses et une pièce exceptionnelle, le crâne d'un narval avec les cavités de 2 défenses. Cf. « A la Trace » n°3. p. 4 et n° 4, p. 12.[3]

A. Thorburn

22 mars 2016
Manacapuru, Etat d'Amazonas, Brésil
Sauvetage d'un lamantin d'Amérique du Sud femelle de 2 mois (*Trichechus inunguis*, Annexe I). Un pêcheur a essayé de le vendre à un commerçant qui a prévenu la police. Le pêcheur s'est enfui en laissant sa proie. Le mammifère aquatique a été remis à l'Instituto Nacional de Pesquisas da Amazonia (Inpa), Institut National de Recherches de l'Amazonie.[4]

©G1.com

Le lamantin d'Amérique du Sud peut atteindre 3 m et peser jusqu'à 450 kg. La tache blanche qu'il porte sur le ventre est utile pour le distinguer des lamantins d'Amérique du Nord et d'Afrique. Il est le seul à vivre exclusivement dans les eaux douces et peut être retrouvé dans tout le bassin de l'Amazone. Il peut rester 20 minutes sous l'eau sans respirer. Le taux de reproduction est très bas, environ 1 petit chaque 3 ans. L'allaitement dure 2 ans. L'espèce a été sauvagement braconnée pour sa viande et pour sa peau. La chasse au lamantin est illégale, mais les populations au bord des fleuves consomment toujours sa viande malgré la contamination aux pesticides et au mercure. Les barrages hydrauliques coupent les habitats, fragmentent les populations et diminuent les capacités de reproduction de l'espèce.

ASIE

8 mars 2016
Ile de Kokoya, Province des Moluques du Nord, Indonésie
Libération de 2 dugongs (*Dugong dugon*, Annexe I). Capturée par un pêcheur, liée par une grosse corde comme un chien dans une niche, le dugong femelle était là depuis quelques semaines, elle servait d'attraction clandestine et payante. Dans une cage à coté, son petit attendait un meilleur sort. La mère était sérieusement blessée à la base de la nageoire caudale. [5]

© Delon Lim

EUROPE

Skegness et Gibraltar Point, Comté de Lincolnshire, Angleterre, Royaume-Uni
Echouage de 3 cachalots (*Physeter macrocephalus,* Annexe I). Les vols d'ivoire marin se multiplient au Canada (cf. « A la Trace » n°7 p. 7), en Islande (cf. « A la Trace » n°10 p. 9) et aujourd'hui en Angleterre. Des dents de cachalot auraient aussi été volées sur les plages en Allemagne. [6]

Tortues marines

Les tortues marines (familles Cheloniidae et Dermochelyidae) sont inscrites en Annexe I, notamment les tortues de Ridley ou olivâtres (*Lepidochelys olivacea*), les tortues vertes (*Chelonia mydas*), les tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*), les tortues de Kemp (*Lepidochelys kempii*) et les tortues caouannes (*Caretta caretta*).

AFRIQUE

27 et 28 février 2016
Parc marin de Saziley, Pointe sud de Grande Terre, Région de Mayotte, France, Océan Indien
Découverte par l'association des Naturalistes de Mayotte d'une tortue braconnée. Combien de temps le braconnage des tortues marines restera-t-il d'une certaine manière la monnaie la plus courante sur l'archipel français ? [1]

AMERIQUE

21 janvier 2016
Etats de Michoacán et d'Oaxaca, Mexique
Trois plages, 3 saisies. Au total, 12.188 œufs de tortue olivâtre. Les œufs ont été confiés pour incubation au Centre Mexicain de la Tortue.[2]

EN FAMILLE
19 février 2016
San Diego, Etat de Californie, Etats-Unis d'Amérique
Comparution pour contrebande en 2014 de 911 œufs de tortue olivâtre et de tortue de Kemp entre le Mexique et les Etats-Unis. Mode opératoire : la femme avait collecté les œufs sur les plages de l'Etat de Nayarit, les avait ensuite mis dans des sacs en plastique à l'intérieur d'une glacière. Elle avait pris ensuite un bus pour Tijuana distant de plus de 2000 km. Son mari avait rejoint la frontière mexicaine en voiture depuis Hemet, Californie. Il avait franchi la frontière à pied et, après avoir rejoint sa femme à la gare routière, ils avaient réparti les œufs dans 2 glacières sous des poissons et des crevettes et avaient chargé le tout dans un camion pick-up pour l'exporter aux Etats-Unis. Le chauffeur n'était pas informé de la nature exacte de la cargaison. Le couple avait ensuite retraversé la frontière par la voie piétonnière.

© Contreras
Poste frontière piétonnier de Tijuana

Les Jimenez ont plaidé coupable pour contrebande, trafic illégal d'espèces protégées en bande organisée et accepté de restituer 9000 US$ à l'Etat mexicain pour l'atteinte à son patrimoine naturel. Sur le papier, ils risquent chacun 20 ans de prison et 250.000 US$ d'amende. Ils sont coutumiers de ce trafic. Les œufs étaient revendus entre 100 et 200 US$ l'unité. Le procès aura lieu cet été.
« L'arribada » des tortues marines sur les plages mexicaines de l'océan Pacifique est attendue avec impatience par les trafiquants et les curieux. [3]

23 février 2016
Porto Seguro, Etat de Bahia, Brésil
Une tortue de Kemp a été sauvagement agressée à coups de machette alors qu'elle arrivait sur la plage pour pondre. Une fois arrivée au centre de traitement intensif, elle a pondu 2 œufs. Le criminel s'est enfui de la plage sous les huées des témoins.[4]

ASIE

Mi-janvier 2016
Vũng Tàu, Province de Bà Rịa-Vũng Tàu, Vietnam
Saisie de 9 tortues vertes naturalisées dans une boutique de souvenirs à Vũng Tàu. [5]

22 février 2016
District de Thu Duc, Ho Chi Minh Ville, Vietnam
Saisie d'une tortue imbriquée mise en vente dans un magasin d'aquariophilie. Il est prévu de la remettre en pleine eau au large de la Province de Kiên Giang.[6]

22 février 2016
Garo Hills, Etat de Meghalaya, Inde. Frontière du Bangladesh
Saisie de 15 tortues caouannes. Lors d'une patrouille entre Baghmara et Gasuapara, les policiers ont voulu intercepter une moto et ses 2 passagers. L'engin a pris la fuite et un sac a été jeté. Des tortues marines capturées dans l'océan Indien venaient d'atterrir dans le fossé. Nouvel épisode de la contrebande entre l'Inde et le Bangladesh. [7]

© GTM NERR

Caretta caretta juste écloses se dirigeant vers la mer

27 et 28 février 2016
Île de Derawan et Tanjung-Redeb, Kabupaten de Berau, Province du Kalimantan oriental, Indonésie
Saisie de 135 pacotilles en carapace de tortue marine vendues à l'unité 0,37 et 37 US$ dans 32 boutiques de souvenirs. L'ONG locale Perkumpulan Konservasi Biota Laut Berau et Profauna souhaitent des sanctions dissuasives. [8]

Multi-espèces marines

27 mars 2016
Iles Pratas (Iles Dongsha), Mer méridionale de Chine, Taïwan
Saisie de 3 tortues vertes vivantes, de 15 t de coraux de 21 espèces différentes, de 400 kg de coquillages et de 40 kg de produits chimiques sur un bateau de pêche chinois.
« Bataille navale » dans les eaux taiwanaises. Le *Kaohsiung*, un patrouilleur des gardes-côtes, et 3 vedettes ont arraisonné le navire et l'on escorté dans le port de Kaohsiung. Les 41 membres d'équipage ont été neutralisés puis auditionnés. Ils sont susceptibles d'être poursuivis par la justice de Taïwan. L'archipel des Pratas est situé à 400 kg au sud ouest de Taïwan. L'île principale est un atoll corallien de 2,4 km^2. L'archipel est aussi connu sous le nom de Dongsha, sa souveraineté fait l'objet d'un litige avec la République Populaire de Chine.

© Andi Stahli

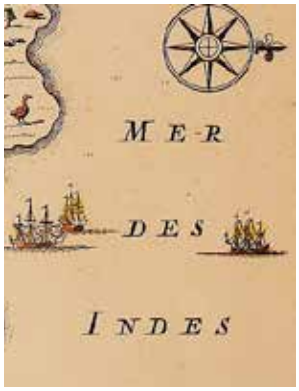

L'ex tortue géante de Rodrigues et l'ex tortue de Rodrigues

L'île Rodrigues, 103 km^2, est la plus petite des trois îles Mascareignes. Elle est plus ancienne que les îles Maurice et de la Réunion. Son socle géologique daterait d'une quinzaine de millions d'années et résulterait d'un magma sorti d'une faille sous-marine.

L'île était inhabitée par l'homme avant l'arrivée d'explorateurs et de colons français au début du XVIIIème siècle.

Une centaine de pionniers, d'esclaves, de soldats de la République française « une et indivisible », ont réussi en 100 ans à exterminer par la chasse, la capture, le déboisement, les brûlis et l'introduction d'espèces invasives les populations locales de lamantins, de frégates ariel *(Fregata ariel*), de fous à pieds rouges (*Sula sula*), de fous d'Abbott (*Papasula abbotti*), la perruche de Newton (*Psittacula exsul*), les geckos diurnes de Rodrigues (*Phelsuma edwardnewtoni*) et à éteindre deux espèces de tortues géantes.

Ces deux espèces de tortues géantes se partageaient la flore terrestre et le jardinage de l'île sauvage. Grâce à des adaptations morphologiques particulières, elles avaient des niches alimentaires complémentaires qui éliminaient la compétition et participaient au maintien des écosystèmes.

Vue d'artiste de *Cylindraspis vosmaeri* et de *Cylindraspis peltastes.*
Peinture de Julian Pender Hume.

La tortue géante de Rodrigues (*Cylindraspis vosmaeri*) mesurait au stade adulte entre 110 et 130 cm. Sa carapace ajustée et surélevée en haut de la colonne vertébrale lui conférait une certaine agilité et la capacité de déployer son long cou à la verticale. Elle se nourrissait de feuilles, de fruits, de graines et de baies dans les buissons et les branches basses des arbres. « Il y a des tortues de mer qui pèsent plus de 500 livres. » « Celles de terre ne font pas cette grosseur mais les grandes portent plus aisément un homme qu'un homme pourrait les porter. »

La tortue de Rodrigues (*Cylindraspis peltastes*) était plus petite. Elle ne mesurait pas plus de 50 cm. Elle était recouverte d'une carapace en forme de dôme en contact avec le sol. Elle se nourrissait d'herbes et de résidus végétaux.

François Leguat dans le récit de son voyage et de ses aventures publié en 1708 à Amsterdam rapporte quelques traits pittoresques voire mystérieux du comportement des tortues géantes de l'île Rodrigues. « Elle se rassemblent sur le soir dans les lieux frais et se mettent si près l'une de l'autre qu'il semble que la place en soit pavée. » « Elles font une autre chose qui est singulière, c'est qu'elles posent toujours de quatre côtés à quelques pas de leur troupe des sentinelles qui tournent le dos au camp et qui semblent avoir l'œil au guet. » « C'est ce que nous avons toujours remarqué mais ce mystère me paraît d'autant plus difficile à comprendre que les animaux sont incapables de se défendre et de s'enfuir. »

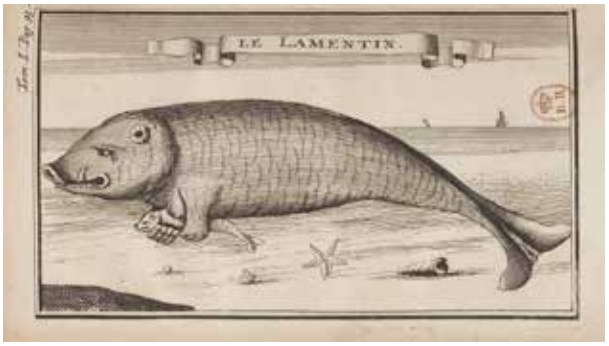

Les tortues géantes de Rodrigues avaient deux faiblesses, l'abondance numérique – « on en voit quelques fois des troupes de 2000 à 3000 » - et la délicatesse de leur chair, de leur huile et de leur foie.

A partir de 1735, les tortues géantes de l'île ont fait l'objet d'un trafic régulier avec l'île Maurice. Il a connu son apogée entre 1750 et 1770 avec 4 à 5000 tortues par an d'un poids moyen de 9 kg. En 1761, l'abbé Pingré membre d'une expédition d'observation sur le transit de Vénus passe plusieurs mois sur l'île Rodrigues et constate le déclin de la taille des tortues capturées et embarquées. « Au début, elles étaient de belle taille mais elles n'ont plus le temps de pousser. » « Maintenant, quand ils en trouvent une belle, ils lui donnent le nom de « carrosse». Les tortues géantes de l'île Rodrigues étaient bel et bien sur la voie de l'extinction.
Depuis des années, les tortues étaient « tournées », c'est-à-dire mises sur le dos, transportées dans un enclos, mélangées à des tortues marines (*Eretmochelys imbricata*) sur lesquelles on versait de temps en temps des seaux d'eau de mer, en attente de l'embarquement sur les brigantines qui faisaient la navette avec Port Louis, capitale de l'isle de France, aujourd'hui île Maurice.

280.000 tortues géantes de l'île Rodrigues auraient été convoyées sur l'Isle de France en 40 ans. Au moins le tiers était mort à l'arrivée mais les survivantes nourrissaient les administrateurs de l'île, les soldats, les malades de l'hôpital, les pionniers ; les équipages des navires français, anglais et hollandais en embarquaient des vivantes pour lutter contre le scorbut. C'était un gros trafic et la seule viande disponible d'animaux terrestres indigènes.

En 1795, l'administrateur civil de l'île Rodrigues, Philibert Marragon, constate que « les tortues de terre autrefois si communes semblent absolument détruites. » « Depuis plus d'un an, on en a trouvé que deux et encore, dans des gorges inaccessibles. »

Toutes les espèces de tortues géantes des Mascareignes ont été liquidées en quelques décennies. Elles ont disparu de Maurice vers 1735, de Rodrigues et de l'île de la Réunion vers 1800.

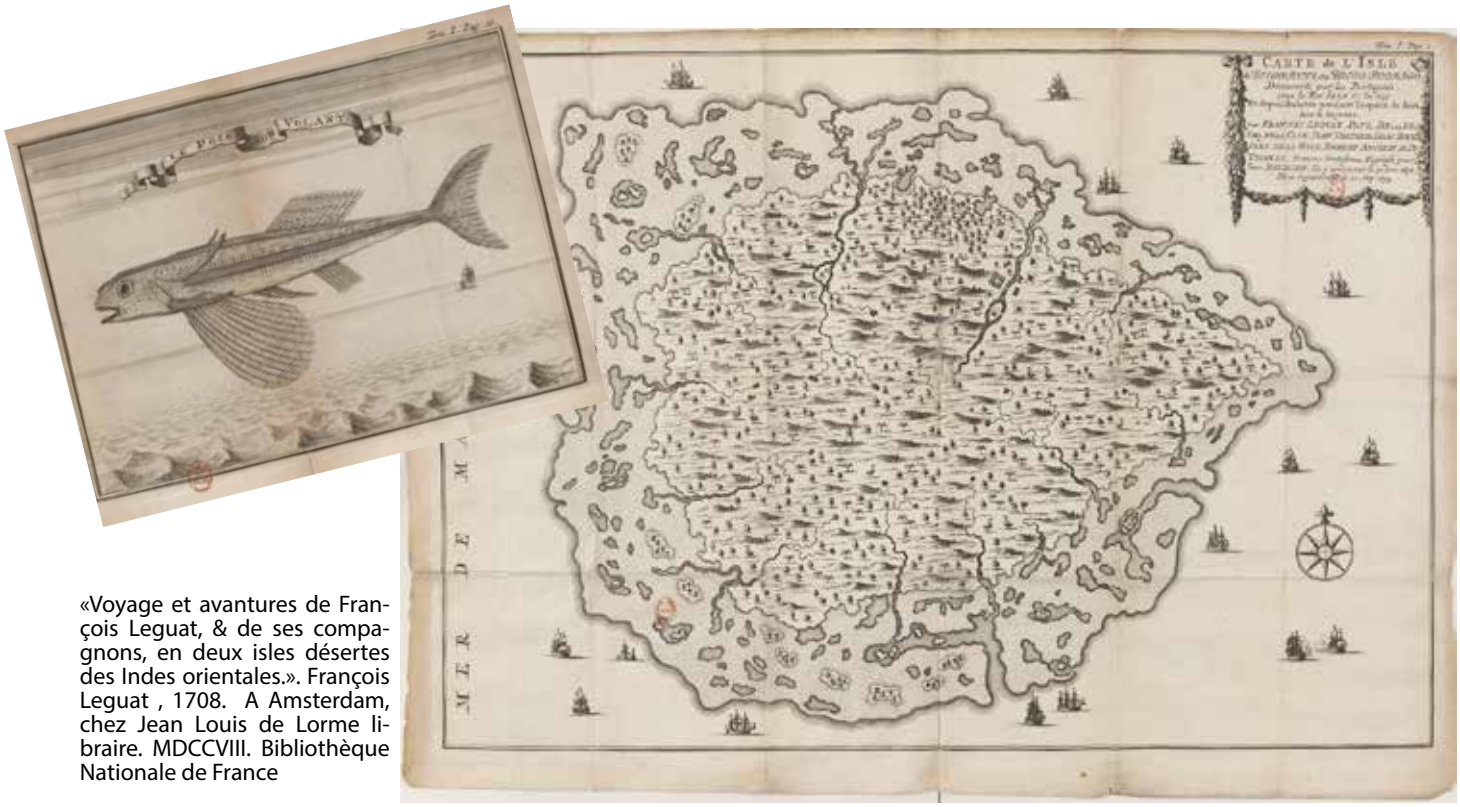

«Voyage et avantures de François Leguat, & de ses compagnons, en deux isles désertes des Indes orientales.». François Leguat , 1708. A Amsterdam, chez Jean Louis de Lorme libraire. MDCCVIII. Bibliothèque Nationale de France

Tortues terrestres et d'eau douce

AFRIQUE

LIBYE

22 mars 2016
Al Marj, Chabiyat d'Al Marj, Lybie
Des bonnes nouvelles de Libye

Communiqué, Robin des Bois, 11 avril 2016
Les douaniers viennent de saisir dans un minibus et dans un poids lourd un total de 1700 tortues de Kleinmann (*Testudo kleinmanni,* Annexe I). Ces 2 saisies sont les premières observées en Libye depuis la publication en juillet 2013 de « A la Trace » n°1, le journal de Robin des Bois consacré au braconnage et à la contrebande d'espèces animales menacées. Elles prouvent que malgré le chaos politique et social, la faune sauvage n'est pas entièrement livrée aux trafiquants et aux milices. Les 2 véhicules se dirigeaient vers l'Egypte. Les premiers constats montrent que les 200 tortues dans le minibus ont été collectées dans le désert au sud de Tripoli. Les 1500 retrouvées dans 18 sacs à l'intérieur du camion ont été collectées au sud de Benghazi.

© LNA

© Bibliotheca Alexandrina

La tortue de Kleinmann compte parmi les plus menacées des tortues terrestres. Son aire de répartition comprenait naguère la Libye et l'Egypte. Elle est aujourd'hui portée disparue en Egypte à l'exception de quelques individus isolés. Ses derniers habitats connus sont les déserts côtiers de la Tripolitaine à l'ouest et de la Cyrénaïque à l'est du pays. Elle a besoin de l'humidité venant de la Méditerranée. Les jours de chaleur torride ou pendant les nuits froides, elle s'enterre dans les terriers délaissés des petits mammifères. Elle est végétarienne mais se nourrit en cas de nécessité d'insectes ou d'excréments des rongeurs du désert. La tortue de Kleinmann femelle pond un à 5 œufs, l'incubation dure 20 jours. Adaptée aux déserts de sable, elle bénéficie d'un camouflage quasi militaire qui hélas ne suffit à l'écarter du marché international des animaux de compagnie. Un spécimen se vend entre 700 et 1000 US$. [1]

MADAGASCAR

Nuit du 2 février 2016
Ihosy, Région d'Ihorombe, Madagascar
Saisie après un contrôle routier de 45 tortues radiées de Madagascar (*Astrochelys radiata,* Annexe I) cachées dans un sac à dos dans un taxi-brousse reliant Toliara à Antananarivo. Aucun des passagers n'avoue être le propriétaire du sac à dos et le chauffeur de taxi n'est au courant de rien.[2]

20 février 2016
Soalala, Région de Boeny, Madagascar
Découverte d'une tortue à éperon (*Astrochelys yniphora*, Annexe I) d'une trentaine d'années dans un sac. Elle aurait été volée au sein du Parc National de Baly à Soalala. Selon l'ONG Durrell Wildlife Conservation Trust, les vols ne sont pas rares dans le Parc. Les braconniers les cueillent à la sortie de l'hibernation quand elles sortent de leur nid à la saison des pluies. [3]

Astrochelys yniphora avec son gardien

15 mars 2016
Tananarive, Région d'Analamanga, Madagascar
Saisie de 101 bébés tortues radiées de Madagascar (*Astrochelys radiata*, Annexe I). Capturés à Toliara, région Atsimo-Andrefana, sud ouest de l'île et à destination de l'Asie. Les Services anti contrebande sont intervenus dans la « cité des 67 ha ». Les bébés tortues allaient passer de la main d'une femme à celle d'un homme. Les 2 sont arrêtés. Des étrangers sont impliqués dans cette affaire d'après la police. [4]

© SSLC

AMERIQUE

BRESIL

12 février 2016
Paraíso do Tocantins, Etat de Tocantins, Brésil
Saisie de 6 tortues de l'Amérique du Sud (*Chelonoidis denticulata,* Annexe II). Numéro d'alerte : 0800 63 1155.[5]

21 février 2016
Caracarai, Etat de Roraima, Brésil
Saisie de 115 podocnémides élargies (*Podocnemis expansa*, Annexe II) vivantes et arrestation de 5 « tartarugueiros ». Elles ont été capturées en période de ponte sur des plages isolées. Elles ont été remises en liberté.[6]

© Luisovalles

Podocnemis expansa juvénile

3 mars 2016
Parc d'Anavilhanas, Etat d'Amazonas, Brésil
Saisie de 48 podocnémides élargies (*Podocnemis expansa*, Annexe II). Elles avaient été capturées sur la rivière Jauperi. Elles étaient transportées sur 2 bateaux, l'un en bois et l'autre en aluminium, qui prenaient la direction de Manaus, 350 km. Elles ont été remises à l'eau. Les délinquants ont écopé d'une amende globale de 96.000 reals, soit 25.000 US$. [7]

© Joako Martin

16 mars 2016
Guajara, Etat d'Amazonas, Brésil
Saisie de 95 tortues d'Amérique du Sud (*Chelonoidis denticulata*, Annexe II) et de 120 kg de viande d'animaux sauvages. Arrestation de 2 personnes et amendes de 500 reals soit 120 US$ par animal et par kilo. [8]

22 mars 2016
Rio de Janeiro, Etat de Rio de Janeiro, Brésil
Deux jeunes de 15 et 17 ans ont été arrêtés en face d'une station de métro avec 4 bébés tortues d'Amérique du Sud (*Chelonoidis denticulata*, Annexe II) dans un état pitoyable. Le prix de vente était de 50 reals (15 US$). Ils avouent en avoir vendu au moins 16. [9]

28 mars 2016
Manaus, Etat d'Amazonas, Brésil
Saisie par la douane du port de Manaus de 14 tortues dont des matamatas (*Chelus fimbriatus*). Elles allaient partir par colis postal dans l'Etat de Sao Paulo.
La tortue matamata est la seule du genre *Chelus*. Semi-aquatique, elle vit dans les eaux douces, calmes et boueuses de l'Amérique du Sud. La matamata se nourrit principalement d'invertébrés aquatiques et de poissons. La femelle pond jusqu'à 28 œufs, dont l'incubation dure en moyenne 200 jours. Grâce à la couleur et à la forme de sa carapace, elle peut facilement se camoufler et ressembler à un tas de feuilles mortes. Son espérance de vie est autour de 35 ans.[10]

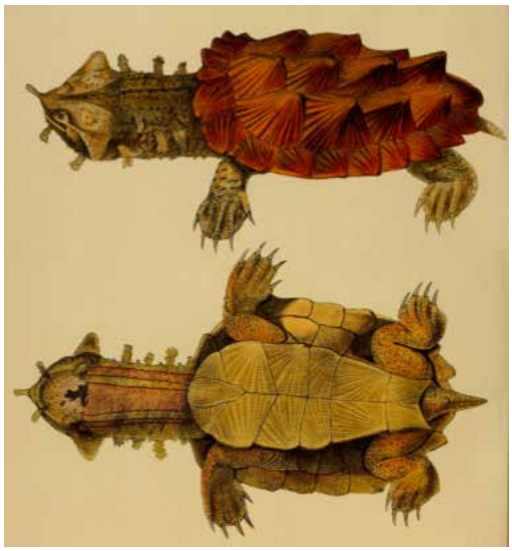
Biodiversity Heritage Library

CANADA

17 février 2016
Windsor, Province de l'Ontario, Canada

Saisie de 38 tortues, des tortues à dos diamanté (*Malaclemys terrapin*, Annexe II), des tortues-boîtes de Caroline (*Terrapene carolina triunguis*, Annexe II), des tortues ponctuées (*Clemmys guttata*, Annexe II), des tortues *Graptemys oculifera*, Annexe III et des tortues de Floride (*Trachemys scripta elegans*).
Condamnation de M. Dong Yan à une amende de 3500 CA$ (2583 US$), à 24 mois de mise à l'épreuve, à l'interdiction pendant 10 ans de posséder des tortues, à 50 heures de travail communautaire, à l'obligation de prévenir le service Environnement Canada 7 jours avant toute sortie du territoire et à la rédaction d'un article sur son arrestation, son procès et sa condamnation pour infraction à la loi sur la protection et la réglementation du trafic interprovincial et international de la Faune et de la Flore sauvage. L'article sera publié dans une revue spécialisée.
La presse canadienne rappelle qu'il y a 350 espèces de tortues terrestres et aquatiques à travers le monde et que 140 espèces terrestres et 44 aquatiques sont encadrées par la CITES.[11]

ETATS UNIS D'AMERIQUE

© Louisiana Dpt of Wildlife and Fisheries

Malaclemys terrapin

31 janvier 2016
Nouvelle-Orléans, Etat de Louisiane, Etats Unis d'Amérique

Inculpation de Raymond Chiu, 72 ans, résidant en Californie et Eric Cottrell, 44 ans, en Louisiane pour acquisition, transport et contrebande en bande organisée de 180 tortues protégées dont des tortues à dos diamanté (*Malaclemys terrapin*, Annexe II) et libération sous caution de 300.000 US$ pour Chiu et de 25.000 US$ pour Cottrell.
Les tortues bénéficiant d'une protection légale étaient mélangées dans des sacs opaques à la demande du destinataire chinois à 60 tortues serpentines (*Chelydra serpentina*) réputées pour leur agressivité et peu appréciées par les douaniers. « Les douaniers penseront que les sacs sont pleins de tortues serpentines et ne procèderont pas à un contrôle. » Une 2ème livraison était prévue mais elle a échoué. Elle comprenait, entre autres, 20 tortues à dos diamanté illégalement pêchées avec un filet à crevette alors que seule la capture manuelle est autorisée en Louisiane, de plus elles étaient sous taille réglementaire. Le mode opératoire des 2 inculpés a été mis au jour grâce à l'infiltration d'agents du Fish and WildLife Service. [12]

RECIDIVE
23 mars 2016
Etat de la Louisiane, Etats-Unis d'Amérique

Condamnation de John Tokosh, 54 ans, à 2 ans de prison suivis de 6 ans de liberté surveillée pour avoir participé à un trafic de clemmydes sculptées (*Glyptemys insculpta*, Annexe II) vers Hong Kong. Son rôle était de capturer les tortues en Pennsylvanie où cette pratique est interdite et de les expédier par la poste en Louisiane en utilisant à l'occasion le pseudonyme de Jay Rockington. Tokosh capturait plus de 500 tortues par an (cf. « A la Trace » n° 6, p. 13).[13]

© James Harding

ASIE

BANGLADESH

12 février 2016
Aéroport International Hazrat Shahjalal de Dhaka, Bangladesh

Saisie de 30 tortues de Hamilton (85kg) (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I). Trois membres du personnel d'escale de Malaysian Airlines sont impliqués dans la sale histoire de même qu'un contrôleur de bagages qui a pris la poudre d'escampette. La valeur totale des tortues entassées dans des bagages à roulettes siglés Malaysian Airlines est de 10 lakh TK (13.377 US$) soit 445 US$ pour chaque tortue. Les 3 ont été condamnés à 100.000 takas bangladais d'amende (1277 US$) et à un an de prison. Malaysian Airlines dément toute implication de son personnel dans la contrebande. [14]

CAMBODGE

14 mars 2016
Cambodge
Saisie chez un éleveur d'anguilles de 13 tortues feuille d'Asie vivantes (*Cyclemys dentata*, Annexe II), de 18 tortues mortes de l'espèce *Malayemys macrocephala* (Annexe II), de 13 tortues à carapaces molles mortes (famille Trionychidae), de 61 plastrons de tortue, de 3 pythons molures à deux bandes vivants (*Python bivittatus*, Annexe II) et d'un bébé pangolin mort.[15]

Cyclemys dentata

28 mars 2016
Province de Kandal, Cambodge
Saisie de 102 tortues à tête jaune (*Indotestudo elongata*, Annexe II) et de 17 pythons (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II). Le camion filait vers Phnom Penh. Le chauffeur s'est enfui. Les premiers éléments de l'enquête indiquent que les tortues ont été cueillies dans la province de Battambang et que tous les reptiles prenaient la route du Vietnam.[16]

CHINE

21 février 2016
Point d'entrée de Huanggang, Shenzhen, Province de Guangdong, Chine
Saisie par les douanes de 80 tortues d'eau douce et une arrestation. L'individu en débarquant du ferry samedi soir portait dans 3 grands sacs 34 kg de tortues mesurant 10 à 30 cm. Il dit les avoir sauvées et vouloir les remettre à l'eau. La police dit qu'il voulait les vendre sur le marché des animaux de compagnie qui se tient tous les week-end à Shenzhen. [17]

INDE

1er janvier 2016
Dumka, Etat du Jharkhand, Inde
Saisie nocturne de 2732 trionyx du Gange (*Nilssonia gangetica*, Annexe I) dans un camion en provenance du district de Mainpuri, Uttar Pradesh. 107 étaient morts. Les 2625 survivants ont été dispersés dans la rivière Mayurakshi dont l'eau claire et les rives boueuses correspondent aux exigences de l'espèce.[18]

3 janvier 2016
Sasaram, District de Rohtas, Etat de Bihar, Inde
Encore des tortues dans le train, 200, 175 kg. Les 3 passeuses originaires de l'Uttar Pradesh étaient dans le train Express qui relie Ajmer au Rajasthan et la gare de Sealdah à Calcutta, 1500 km.[19]

16 janvier 2016
Rudrapur, Etat d'Uttarakhand, Inde
Incident herpétologique à la frontière entre l'Uttar Pradesh et l'Uttarakhand. Le contrôle routier a révélé la présence dans le minibus blanc de 222 tortues. Elles font partie des festivités de Makar Sankranti ou Pongal, la fête de la moisson (cf. « A la Trace » n° 5 p. 18 et n° 8 p. 53). Il est de bon augure d'en avoir une dans la maison. Trois hommes ont été arrêtés. Un 4ème s'est enfui.[20]

19 et 27 février 2016
District de Mainpuri, Etat d'Uttar Pradesh, Inde
1-Saisie de 605 trionyx du Gange (*Nilssonia gangetica*, Annexe I). Le raid des forces de l'ordre a été mené sur les terres d'une tribu Kanjar. Les tortues étaient toutes emballées et prêtes à être transportées. Les braconniers ont pris la fuite. Chaque tortue peut être revendue entre 10.000 et 100.000 roupies (145 et 1455 US$) sur les marchés sud-asiatiques.
2- Saisie de 810 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) et trionyx de l'Inde (*Lissemys punctata*, Annexe II) estimées à 25 lakh Rs (36.395 US$). Les tortues de Hamilton sont achetées à titre décoratif. Si elles ont 20 ongles, elles sont considérées comme porte-bonheur et se vendent très cher.[21]

Mi mars 2016
Agra, Etat d'Uttar Pradesh, Inde
Découverte de 52 tortues prises dans un filet dans le lac Keetham au sein du Sanctuaire des oiseaux de Sur Sarovar. A l'arrivée des sauveteurs, une quarantaine d'entre elles étaient déjà mortes. Les survivantes ont été immédiatement relâchées. De 4 espèces différentes, elles étaient sous la protection de la loi de 1972 sur la Faune et de la Flore sauvages.[22]

21 mars 2016
Aéroport International de Bombay, Etat du Maharashtra, Inde
Saisie de 139 bébés tortues radiées de Madagascar (*Astrochelys radiata*, Annexe I) et de 6 bébés tortues à soc de Madagascar (*Astrochelys yniphora*, Annexe I) à destination du Népal. Elles étaient emballées d'une « manière inhumaine » dans des bacs en plastique. Deux radiées étaient mortes. Les tortues à soc endémiques de Madagascar sont en danger imminent d'extinction. Conscientes du péril, les douanes indiennes envisagent de les rapatrier avec les tortues radiées. [23]

© Kiran Kumar Karlapu

INDONESIE

15 février 2016
Aéroport de Timika Moses Kilangin, Province de Papouasie, Indonésie

Saisie de 3230 jeunes tortues à nez de cochon (*Carettochelys insculpta*, Annexe II). La moitié était déjà morte. Elles étaient mises en boîtes et entassées dans 4 valises. Elles allaient être embarquées dans la soute à bagages d'un vol de Sriwijaya Air Flight à destination de Jakarta via Jayapura. Les valises étaient passées par une porte secondaire de l'aéroport sans contrôle par rayons X grâce à la complicité d'un employé de l'aéroport. Il risque au maximum une peine de prison de 5 ans ou une amende de 100 millions de roupies soit 7000 US$.
Les tortues sont envoyées jusqu'aux grandes villes indonésiennes, Jakarta, Surabaya, Makassar, Denpasar d'où elles sont exportées vers Hong Kong, la Malaisie, Singapour et la Chine.[24]

20 février 2016
Aéroport International Soekarno-Hatta à Jakarta, Indonésie
Saisie de 3737 tortues à nez de cochon juvéniles (*Carettochelys insculpta*, Annexe II) et de 883 tortues à cou de serpent juvéniles (*Macrochelodina rugosa*) à destination de Hong Kong et arrestation de 5 suspects. La cargaison était en attente dans un entrepôt d'exportation situé dans l'aéroport. Les douaniers ont d'abord été alertés par le document signalant l'exportation de 15.200 poissons clowns. Quand ils ont fouillé le conteneur, ils ont découvert parmi les caisses de poissons clowns 36 caisses d'un poids différent. Elles contenaient les tortues. La valeur totale de la saisie s'élèverait à 1,1 milliard de roupies (82.500 US$). La plupart des tortues survivantes devraient être rapidement relâchées, quelques unes seront conservées comme pièces à conviction. [25]

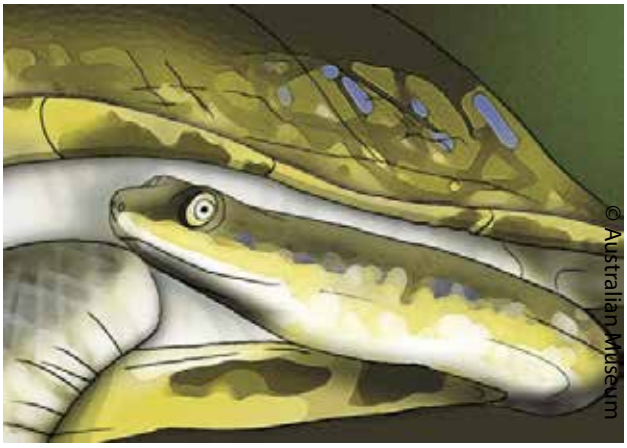
© Australian Museum

Macrochelodina rugosa

PAKISTAN

6 février 2016
Aéroport International Allama Iqbal, Lahore, Province du Pendjab, Pakistan
Saisie par les douanes de 22 tortues et de 1000 US$ dans les bagages d'un ressortissant chinois à destination de Colombo. Il a été condamné à une amende de 100.000 Rs (957 US$). Les tortues ont été transférées dans le parc zoologique Lahore Safari. [26]

Début mars 2016
Aéroport International de Faisalabad, Province du Pendjab, Pakistan
Saisie de 45 tortues de Hamilton (*Geoclemys hamiltonii*, Annexe I) à destination de la Malaisie via Doha, Qatar. Le choix de l'aéroport n'avait pas été fait au hasard. Faisalabad n'était pas jusqu'alors connu pour être un couloir aérien de contrebande. Le trafiquant basé à Karachi transportait les tortues dans ses valises. C'est un exportateur de poissons séchés et de légumes en conserve. Il dit que les tortues viennent de Lahore.
D'après le Département de la Faune sauvage du Sindh, des chinois louent des bungalows à Karachi et des braconniers leur amènent les tortues capturées dans le bassin de l'Indus. Les tortues sont triées par poids et par taille pour être exportées en Chine. Celles qui ne correspondent pas aux critères de commercialisation sur le marché noir sont abandonnées dans les quartiers résidentiels de la ville.[27]

THAÏLANDE

19 janvier 2016
Aéroport International de Suvarnabhumi, Bangkok, Thaïlande
Saisie de 2800 tortues de Floride (*Trachemys scripta elegans*) dans les bagages d'un voyageur indien en provenance de Guangzhou et à destination de Chennai en Inde. Elles étaient promises au marché des animaux de compagnie du sous-continent indien.
Les tortues à tempes rouges dites tortues de Floride font l'objet d'élevages intensifs. L'industrie de la tortue de Floride a débuté dans les années 60 en Louisiane et au Mississipi. Elles pèsent 7,5 g à la naissance et plus de 2 kg à l'âge adulte. Elles sont omnivores. Aujourd'hui, des élevages en Chine cassent les prix et font concurrence aux derniers élevages américains. L'importation de tortues de Floride en Inde est une réponse maladroite et strictement quantitative à la capture et à l'exportation massive des tortues indigènes. Les tortues de Floride transmettent à l'homme des agents infectieux. Elles sont souvent rejetées dans les milieux aquatiques après quelques mois ou années de domestication. Elles se comportent alors en prédatrices des juvéniles des tortues natives. Les tortues de Floride dont la valeur vénale est relativement insignifiante sont aussi au menu des restaurants asiatiques et servies dans des dîners de prestige comme ceux de la Saint Valentin (cf. « A la Trace » n°4 p. 12).
Les tortues de Floride ne sont pas inscrites à la CITES. Elles ont été saisies à Bangkok parce qu'elles étaient transportées dans des conditions inacceptables du point de vue du bien être animal et parce qu'elles représentent un risque pour la santé publique.[28]

30 janvier 2016
Amphoe, Province de Phetchaburi, Thaïlande
Sauvetage de 3 tortues à tête jaune (*Indotestudo elongata*, Annexe II) qui allaient être mangées.
L'un des convives a immédiatement informé la Wildlife Friends Foundation. In extremis, les 3 reptiles ont été sauvés et conduits dans un refuge avant d'être remis en liberté dans une aire protégée.[29]

19 mars 2016
District de Amphoe Mueang Sa Kaeo, Province de Sa Kaeo, Thaïlande
Saisie dans un pick-up de 489 tortues dont 17 tortues à carapace molle (famille Trionychidae), d'un varan (*Varanus* spp., Annexe II), de 3 pythons (*Pythonidae spp.*, Annexe I ou II), de 12 cobras (*Elapidae* spp.) et de 20 serpents rares. Arrestation du chauffeur.[30]

VIETNAM

Extinction d'une espèce ou de deux [31]

Sauf miracle, la tortue du lac Hoan Kiem est éteinte. Le dernier spécimen connu du trionyx *Rafetus leloii* a été repéré mort à la surface du lac le 16 janvier 2016. Les optimistes espèrent encore que 2 à 3 spécimens sont dans les fonds vaseux du lac. Le lac Hoan Kiem est long de 600 m et large de 200. La profondeur ne dépasse pas 3 m. Le plus inquiétant est que les rives du lac ont été cimentées et que les sites de ponte des œufs ont disparu.

Le lac Hoan Kiem est légendaire. Au 15ème siècle, Kim Qui, la Tortue d'or, a remis au seigneur Lê Lói une épée céleste et magique grâce à laquelle il repoussa l'invasion chinoise. Après la victoire, Lê Lói devenu empereur se promenait en barque sur le lac quand Kim Qui surgit et lui demanda de lui rendre l'épée avant de disparaître dans les profondeurs.

Les biologistes vietnamiens estiment que l'espèce présente des différences génétiques et morphologiques avec le trionyx du Yang-tse (*Rafetus swinhoei*, Annexe II) et lui ont donné le nom de *Rafetus leloii* en honneur du fondateur de la dynastie Lê. La communauté mondiale des herpétologues est plutôt d'avis que les tortues du lac Hoan Kiem sont de l'espèce *Rafetus swinhoei.*

Les trionyx du Yang-tse (*Rafetus swinhoei)* sont eux-aussi éteints à l'état sauvage. Une mirifique tentative d'insémination artificielle vient d'échouer. Ils pesaient entre 220 et 250 kg pour les plus grands. Ils ont été éliminés par les actions conjuguées de la chasse de subsistance, de l'utilisation de la carapace et des os pour la médecine parallèle et de la multiplication des barrages hydroélectriques. Ils se nourrissaient de poissons, de crabes, de grenouilles, de feuilles et de jacinthes d'eau.

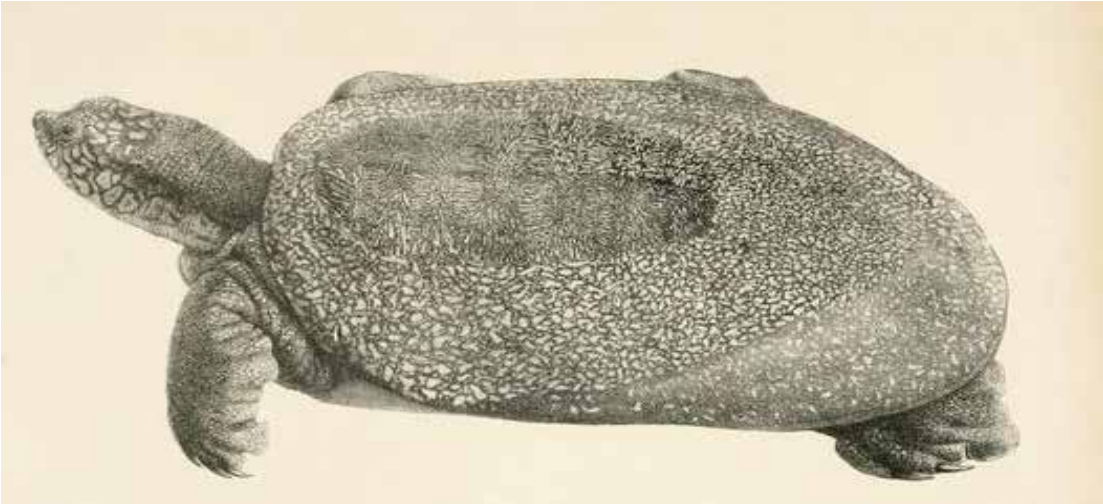

Rafetus swinhoei

EUROPE

10 mars 2016
Lauzun, Département du Lot-et-Garonne, France
« Allo la gendarmerie ? On m'a volé cette nuit 5 tortues étoilées de l'Inde dans mon garage. » L'origine des disparues (*Geochelone elegans*, Annexe II) est inconnue. [32]

23 mars 2016
Massafra, Région des Pouilles, Italie
Saisie de tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*, Annexe II) et de tortues de Floride (*Trachemys scripta elegans*) dans un étang artificiel de 10m² et sous les grilles d'un terrarium de 15m². Les tortues de Floride sont susceptibles de transmettre par contact la salmonellose.[33]

OCEANIE

2 février 2016
Zoo de Perth, Etat d'Australie-Occidentale, Australie
Vol et retour d'une tortue radiée (*Astrochelys radiata*, Annexe I) âgée de 10 ans. La tortue volée dans l'enceinte du Zoo de Perth a été retrouvée samedi soir, à l'intérieur d'un sac à dos devant les portes d'un commissariat. Son vol avait eu lieu 5 jours auparavant. Elle irait bien. Des fleurs d'hibiscus et des fraises, « ses aliments préférés » lui ont été servis. [34]

Serpents

AMERIQUE

13 janvier 2016
Clorinda, Province de Formosa, Argentine
Le camion de déménagement venait de Clorinda et allait à Buenos Aires, 1500 km. Il a intrigué les policiers. Il y avait de quoi. A l'intérieur, ils ont découvert 2098 peaux et morceaux de peaux d'anaconda jaune *(Eunectes notaeus,* Annexe II*)*. L'aire de répartition du serpent couvre la Bolivie, le Paraguay, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine.[1]

30 mars 2016
Brasilia, District Fédéral, Brésil
Libération d'un boa constrictor (*Boa constrictor,* Annexe II) envoyé dans une boîte en plastique par voie postale depuis Rio de Janeiro. [1 bis]

ASIE

4 janvier 2016
Province de Dong Nai, Vietnam
Sauvetage de 6 pythons (*Pythonidae* spp., Annexe II) prisonniers dans un magasin grâce à ENV (Education for Nature Vietnam).[2]

10 et 13 janvier 2016
Chalong, Province de Phuket, Thaïlande
Saisie d'un python réticulé de 2,5 m (*Python reticulatus,* Annexe II). Ne s'improvise pas charmeuse de serpents qui veut ! Suite à un baiser volé à un python, Jin Jing, une jeune touriste chinoise de 29 ans a été mordue au nez pendant le « show des serpents » organisé par Phuket Bio Technology qui ajoute aux jeux de cirque la collecte du venin de ses 85 pensionnaires. La touriste a reçu 3000 US$ de dédommagements et la compagnie se voit obliger d'interrompre son show dans l'attente d'une autorisation officielle et d'une régularisation des conditions d'hébergement. Le python mordeur était clandestin. [3]

18 janvier 2016
Madurai, Etat du Tamil Nadu, Inde
Saisie d'un boa des sables bruns (*Eryx johnii*, Annexe II) de 3 kg à vendre sur Internet et interpellation de 6 trafiquants piégés par un faux acheteur en contact avec la police. Le prix fixé pour la transaction était de 8 lakh Rs soit 11.800 US$. Parmi les 6 vendeurs, il y avait un étudiant, un employé de bureau, un ferrailleur et un distributeur de films.[4]

22 janvier 2016
New Delhi, Territoire de Delhi, Inde
Saisie à la gare par la brigade ferroviaire et les équipes de nettoyage d'un python molure indien (*Python molurus molurus*, Annexe I), de 2 boas des sables bruns (*Eryx johnii*, Annexe II) et d'un boa des sables des Indes (*Gongylophis conicus*, Annexe II) à bord du Manduadih Express en provenance d'Allahabad, 635 km. L'ONG Wildlife SOS est venue à la rescousse. Hotline : 91-9871963535. [5]

29 janvier 2016
Haikou, Province d'Hainan, Chine
Opération Anaconda
Saisie de 26.697 peaux, de plusieurs milliers d'œufs, d'huile et de viande de python (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II) d'une valeur de 310 millions de yuans (48 millions d'US$) et arrestation de 16 trafiquants. Après importation illégale en provenance du Vietnam, les peaux étaient traitées dans des tanneries réparties dans les provinces du Hainan, Jiangsu, Fujian et Guangxi. Un permis d'importation obtenu par une entreprise spécialisée dans la fabrication d'Erhu, un instrument de musique traditionnel à corde majoritairement composé de bois de rose et de peau de serpent (cf. « A la Trace » n°10 p. 18), servait de couverture à ce que la presse chinoise considère comme « la plus grosse affaire de contrebande de peaux de python jamais découverte ». Les chaussures, les sacs et ceintures en peaux de python sont très appréciées par les fashion victimes dans le monde entier.[6]

9 mars 2016
Satsankha, Etat d'Odisha, Inde
Saisie de 6 cobras indien (*Naja naja*, Annexe II) et 7 cobras à monocle (*Naja kaouthia*, Annexe II). Une arrestation. Douze serpents ont été relâchés dans la forêt en fin de soirée, le 13ème était blessé à mort.[7]

© Saleem Hameed

29 mars 2016
Aéroport International Soekarno-Hatta de Jakarta, Indonésie
Saisie de 3 pythons arboricoles verts australiens (*Morelia viridis*, Annexe II) dans les bagages de 2 malais en partance pour Kuala Lumpur.[8]

© 2004 Geordie Torr

Morelia viridis juvénile

EUROPE

Début février 2016
Monza, Région de Lombardie, Italie
Abandon d'un boa constrictor (*Boa constrictor,* Annexe II) de 1,2 m de long et pesant 3 kg devant le chenil de l'Entité Nationale de Protection Animale de Monza (Ente Nazionale di Protezione Animali, ENPA). La boîte bien étiquetée était déposée devant la porte de la société de protection animale. Pris de remords et dans l'embarras, le détenteur du Nouvel Animal de Compagnie avait même sonné à la porte avant de s'enfuir.[9]

© ENPA

Mars 2016
Levroux, Département de l'Indre, France
Saisie d'un python molure albinos (*Python molurus,* Annexe I ou II). 55 annonces en un an sur Internet pour des ventes de serpents. Le couple avait un accord avec une animalerie dans le nord de la France. Il est poursuivi pour ouverture non autorisée d'un établissement pour animaux non domestiques.[10]

Sauriens

AFRIQUE

8 mars 2016
Aéroport International d'Ivato, Région d'Analamanga, Madagascar
Saisie de 140 caméléons (famille Chamaeleonidae, Annexe I ou II) et geckos (famille Gekkonidae, Annexe II) dans les bagages d'un homme de nationalité russe en instance de départ sur le vol Turkish Airlines Tananarive-Moscou via Istanbul. Les reptiles ne verront pas Moscou. Malheureusement, ils ont été remis pour « conservation » à la société commerciale Croc Farm.[1]

ASIE

27-28 février 2016
Krishnagiri, Etat du Tamil Nadu, Inde
Saisie de viande de varan (*Varanus* spp., Annexe I ou II) et d'un véhicule, interpellation de 7 personnes et fouille de 63 voitures. C'est la ruée du week-end. Le sang du varan guérit l'infertilité, foi de charlatan. Les Narikurava, communauté de nomades chasseurs (cf. « A la Trace » n°7 p. 97 et n°10 p. 29), en font un gros business. La clientèle est branchée et bien nantie.[2]

EUROPE

Mi mars 2016
Bari, Région des Pouilles, Italie
Saisie d'un varan du désert (*Varanus Griseus*, Annexe I) naturalisé.
Un citoyen italien d'origine algérienne a été déféré devant le procureur de la République.[3]

Crocodiliens

ASIE

22 janvier 2016
Fangchenggang, Région autonome de Guangxi, Chine. Frontière du Vietnam
Saisie dans un camion de 88 queues congelées d'1,5 m de long et de 70 crocodiles du Siam congelés (*Crocodylus siamensis*, Annexe I) dans 16 boîtes isothermes d'environ 10 kg chacune et une arrestation. Le chauffeur dit avoir cru transporter du poisson congelé. L'industrie du luxe et les raffinements alimentaires seraient derrière cette saisie hallucinante.[1]

21 février 2016
Sanctuaire de la vie sauvage d'Hastinapur, Etat d'Uttar Pradesh, Inde
Nouvelle libération de 35 gavials du Gange (*Gavialis gangeticus*, Annexe I), 12 mâles et 23 femelles, âgés de 2 à 8 ans dans le Gange. Les suites vont être regardées de près par Gangas Mitra, une plateforme d'initiatives pour la mise en valeur du Gange. Depuis 2009, 606 gavials ont été relâchés dans le fleuve sacré (cf. « A la Trace » n° 5 p. 29, n° 8 p. 18).[2]

Multi-espèces reptiles

AMERIQUE

27 janvier 2016
Culiacán, Etat de Sinaloa, Mexique
Mis sur leur 31, 27 podocnémides de Léwy (*Podocnemis lewyana*, Annexe II), un bébé crocodile d'Amérique *(Crocodylus acutus,* Annexe II) et un boa constrictor (*Boa constrictor*, Annexe II) sont saisis dans un salon d'esthétique pour animaux. [1]

ASIE

3 février 2016
Aéroport International Soekarno-Hatta de Jakarta, Indonésie
Saisie de 15 reptiles vivants dont des pythons verts (*Morelia viridis*, Annexe II), un tégu rouge (*Salvator rufescens*, Annexe II) et une tortue étoilée d'Inde (*Geochelone elegans*, Annexe II) en instance d'embarquement sur un vol Cathay Pacific à destination de Hong Kong. Cheuk Wai Ho était venu faire ses emplettes au Pasar Pramuka, le marché aux oiseaux et autres animaux de Jakarta.[2]

Salvator rufescens

8 février 2016
Mathura, Etat d'Uttar Pradesh, Inde
Saisie à la gare de 18 varans (*Varanus* spp., Annexe I et II) et 16 tortues et 2 arrestations. Selon les autorités locales, la valeur de la saisie est de 10 lakh Rs (14.909 US$). La demande est très forte à New Delhi et Mathura serait un lieu incontournable de transit pour les tortues et les iguanes collectés dans les forêts de Nagar au Rajasthan. [3]

26 février 2016
Porpel, Province de Kampong Chhnang, Cambodge
Saisie de 4 pythons (20 kg) (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II), de 57 tortues (43 kg) et de 2 autobus qui reliaient Banteay Mean Chey à Phnom Penh. Les 2 chauffeurs et leurs 2 assistants ont écopé d'une amende de 10 millions de riels (environ 2500 US$). Ils rentreront en possession des autobus quand elle sera payée.[4]

EUROPE

23 février 2016
Aéroport Int. Guglielmo Marconi de Bologne, Région Emilie-Romagne, Italie
Saisie de 21 peaux de crocodile (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II) et de python (*Pythonidae* spp., Annexe II) dont la plus grande approche 5 m de long dans les affaires d'un sénégalais venant de Guinée via le Maroc et amende de 30.000 €.[5]

OCEANIE

19 mars 2016
Blackhall, Etat du Queensland, Australie
Saisie de 5 pythons (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II), de 4 scinques à langue bleue (genre *Tiliqua*), de 2 geckos et d'un serpent brun (*Pseudonaja textilis*) par la police du Queensland en collaboration avec la police de Blackall et les gardes forestiers. Les reptiles étaient dans des taies d'oreiller à l'intérieur d'une voiture interceptée de nuit.[6]

Amphibiens

AFRIQUE

28 janvier 2016
Aéroport International O.R. Tambo de Johannesburg, Afrique du Sud
Saisie de 230 amphibiens dont 80 crapauds buffles africains (*Pyxicephalus adspersus*) et 140 grenouilles de pluie (famille Brevicipitidae) dont 10 étaient mortes. Destination annoncée Vietnam, destination finale Chine.
Le crapaud buffle est adapté à l'aridité. Il s'enterre pendant la saison sèche. Le mâle peut atteindre 20 cm de long et peser un kilo. Il est carnivore et cannibale. Cependant, il aurait la cote en tant qu'animal de compagnie en Asie. [1]

Oiseaux

AFRIQUE

OUGANDA

28 février 2016
District de Rukungiri, Région Ouest, Ouganda

Saisie de 3 jeunes grues royales (*Balearica regulorum*, Annexe II) et arrestation de Mucunguzi Brian, 30 ans. « Y a pas de boulot. » « S'il y en avait, je ferais autre chose que de vendre des œufs et des oiseaux. » Ce refrain, on l'entend partout. Il confirme que le pillage de la faune sauvage est devenu le boulot non déclaré de millions de gens. Mucunguzi élevait chez lui les échassiers. Ils étaient en très mauvaise forme.[1]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

22 février 2016
Kasuku, Province de Maniema, République Démocratique du Congo

Saisie de 417 perroquets gris (*Psittacus erithacus*, Annexe II). Les oiseaux étaient grossièrement regroupés par 2 individus travaillant pour le compte de Byart Birds, Kinshasa, exportateur historique et officiel de faune sauvage. Les perroquets arrivaient par paquets en pirogue à Kindu, ils étaient ensuite convoyés à Kisangani par voie fluviale pour éviter les contrôles à l'aéroport national de Kindu. Destination finale avant exportation : Kinshasa.

Tous les perroquets gris sont capturés en haut des arbres, dans les nids par des grimpeurs professionnels et ambulants. Il s'agit d'oisillons la plupart du temps. Une tentative de libération a eu lieu, mais seuls 15 d'entre eux ont pu prendre leur envol. Dans les 4 jours qui ont suivi la saisie, 65 sont morts.

L'événement intervient 3 semaines après un arrêté du gouverneur suspendant toute capture et commercialisation des perroquets gris dans et à partir de la province de Maniema en application d'une recommandation faite par le Comité Permanent de la CITES à Genève en janvier 2016. L'enquête menée en RDC par le secrétariat de la CITES en coopération avec les autorités nationales montre que les vols de permis CITES en blanc et de tampons sont relativement courants et que la délivrance des permis d'exportation authentiques s'accompagne de dons informels aux fonctionnaires pour le paiement de frais divers.

La juxtaposition des certificats d'exportation à partir de la RDC et des certificats d'importation de tous les pays récepteurs entre 2007 et 2013 révèle une contradiction inquiétante. La RDC recense au départ près de 30.000 spécimens et les pays importateurs près de 50.000. L'autorité CITES de RDC, les représentants de l'Etat dans les provinces, la douane, les forces de police et de gendarmerie font des efforts méritoires qui se heurtent à la pauvreté et à l'insécurité ambiantes et aux trafics fauniques transfrontaliers. Par ses frontières, la RDC est ouverte sur l'Afrique australe, l'Afrique de l'ouest et l'Afrique de l'est.

© Robert01

En 2014, les principaux importateurs de perroquets gris de la RDC étaient par ordre de grandeur la Turquie, la Chine, la Malaisie, Singapour et l'Afrique du Sud.

A noter que si la recommandation de suspension du commerce des perroquets gris en provenance de la RDC date de la mi-janvier, la notification officielle à tous les Etats membres de la CITES a seulement été émise le 16 mars ouvrant ainsi une période de latence, de flou et de sursis pour les filières du trafic international.

Le trafic de perroquets gris depuis la RDC est depuis longtemps une source de tension, de friction et de souffrance. En octobre 2010, 500 spécimens avaient été saisis chez des oiseleurs par les autorités de police et confiés au refuge de Lwiro, géré par le Pan African Sanctuary Alliance (PASA). Un mois plus tard, des hommes armés ont fait irruption à Lwiro, ont menacé arme au poing le directeur et se sont emparés des 500 perroquets. En 2011, Byart Birds avait déjà été impliqué dans la mort de 730 perroquets gris transportés par avion entre Kinshasa et Johannesburg. Au lieu d'être 4 par emballage règlementaire, ils étaient 48.[2]

ZIMBABWE

21 janvier 2016
Circonscription de Maramani, Province du Matabeleland méridional, Zimbabwe

Carnage dans la savane. Autour du cadavre d'une lionne empoisonnée, 41 carcasses de vautours à dos blanc (*Gyps africanus,* Annexe II). L'arme des pesticides est utilisée par les agriculteurs ou les braconniers.[3]

© Touran Reddaway

AMERIQUE

BRESIL

22 janvier 2016
Cachoeiras de Macacu, Etat de Rio de Janeiro, Brésil
Saisie d'un ara bleu et jaune clandestin (*Ara ararauna*, Annexe II) et d'une arme de chasse dans la fazenda de Henrique, joueur de foot de Fluminense. [4]

© correio24horas.com.br

25 janvier 2016
Santana, Etat d'Amapa, Brésil
Ses ailes avaient été coupées, elles étaient en train de repousser. Pas encore en état de voler, l'ara bleu et jaune (*Ara ararauna*, Annexe II) a été kidnappé dans la volière d'une réserve naturelle privée. C'est la deuxième fois qu'il est victime d'un braconnage. Aujourd'hui il est sans doute à nouveau dans les mains d'un éleveur clandestin. La réserve est souvent victime de tentatives de vol d'animaux.[5]

26 janvier 2016
Campo Grande, Etat de Mato Grosso do Sul, Brésil
Saisie de 13 oiseaux dont 3 toucans toco (*Ramphastos toco*, Annexe II) et 2 amazones à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II). Amende de 38.000 reals (12.000 US$). Les oiseaux étaient piégés dans une fazenda pour ensuite être vendus en ville.[6]

16 février 2016
Rio de Janeiro, Etat de Rio de Janeiro, Brésil
Saisie d'un toucan toco (*Ramphastos toco*, Annexe II). Il cherchait à le vendre et la police était très intéressée. Numéro d'alerte : 0300 253 1177.[7]

15 mars 2016
Santana do Ipanama, Etat d'Alagoas, Brésil
Saisie de 87 oiseaux dont des perroquets (*Psittacidae spp*., Annexe I ou II) dans la voiture d'un homme de 76 ans. Il prétendait les vendre dans un marché de Maceio, à 200 km de là. Les survivants ont été transférés à l'IBAMA jusqu'à nouvel ordre. Numéro d'alerte : 181.[8]

21 mars 2016
Rio de Janeiro, Rio de Janeiro, Brésil
Saisie d'un ara bleu et jaune (*Ara ararauna*, Annexe II) et d'une amazone à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II).[9]

© g1.globo.com

© Policia Militar

22 mars 2016
Belem, Etat du Para, Brésil
Saisie d'une jeune harpie huppée (*Morphnus guianensis,* Annexe II), espèce rarissime. Elle était prisonnière dans une propriété privée.[10]
La harpie huppée est la seule du genre *Morphnus*. Elle vit en Amérique centrale et du Sud. C'est le deuxième aigle néo tropical en terme de taille, elle peut mesurer jusqu'à 89 cm et peser jusqu'à 3kg. Les femelles sont plus grandes que les mâles. Elle se nourrit de petits mammifères, de serpents, d'amphibiens et même de petits oiseaux. La période de reproduction va de septembre à décembre. La femelle pond au maximum 2 œufs. L'incubation dure 50 jours. Les œufs survivent rarement aux prédateurs naturels.
Cet oiseau rarissime est presque inexistant au Brésil, à tel point que certains biologistes l'appellent « l'aigle fantôme ». En 10 ans, seuls 6 nids ont été identifiés dans le pays. Sa disparition est due à l'éradication des forêts primaires et à la chasse menée par des agriculteurs. La harpie huppée a mauvaise réputation. Elle est accusée d'attaquer certains animaux domestiques.

© Alex Lee

COLOMBIE

17 mars 2016
Neiva, Département de Huila, Colombie
Saisie de 2 perroquets (*Psittacidae* spp., Annexe I ou II). [11]

© RCNRadio

EQUATEUR

10 février 2016
Ricaurte, Province de Los Rios, Équateur
Deux amazones de prêtre (*Amazona pretrei*, Annexe I) et de 2 perroquets (*Psittacidae spp.*, Annexe I ou II). Numéro d'alerte : 911[12]

© Asuquisupa

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

© U.S. Customs and Border Protection

9 janvier 2016
Aéroport international de Miami, Etat de Floride, Etats-Unis d'Amérique
Saisie de 9 oiseaux sur un passager venant de la Havane. La loi fédérale interdit l'importation d'animaux. Les oiseaux ont été remis à la station de quarantaine de Miami et leur sort est inconnu. Les espèces ne sont pas précisées. [13]

14 janvier 2016
Beaumont, Etat du Texas, Etats-Unis d'Amérique
Interpellation à son domicile après dénonciation de Joseph Frederick, 18 ans, soupçonné du braconnage de 2 grues blanches (*Grus americana*, Annexe I) dans le comté de Jefferson.[14]

31 janvier 2016
Elko, Comté d'Elko, Etat du Nevada, Etats-Unis d'Amérique

© Tim Hite

Le contrôle routier pour conduite dangereuse a débouché sur 7 inculpations pour détention illégale de rapaces et de parties de rapace et pour braconnage. L'homme se livrait manifestement au trafic de plumes à des fins décoratives ou rituelles. Seul l'usage des plumes pour les cérémonies des peuples natifs est autorisé. Sur demande et sur justification, elles sont disponibles auprès du Dépôt National des Aigles (cf. « A la Trace » n°5 p. 33). [15]

17 février 2016
Hartford, Etat du Connecticut, Etats-Unis d'Amérique

Comparution de Thomas Kapusta devant la Cour Fédérale d'Hartford. Il a plaidé coupable de braconnage d'épervier de Cooper (*Accipiter cooperii*, Annexe II) et de buses à queue rousse (*Buteo jamaicensis*, Annexe II) entre septembre et octobre 2015.
Kapusta et un partenaire sont des passionnés de colombophilie. Les pigeons voyageurs en exercice auraient été harcelés par les rapaces. En septembre et octobre 2015, ils avaient tiré à bout portant sur les oiseaux protégés par le traité international sur les oiseaux migrateurs de 1918. Les carcasses étaient jetées à la poubelle. [16]

© Patrick Doheny

Accipiter cooperii

MEXIQUE

20 mars 2016
Mexico, Etat de Mexico, Mexique
Saisie de 90 bébés perroquets âgés de 20 à 60 jours (*Psittacidae* spp., Annexe I ou II).[17]

© El Universal

PEROU

23 février 2016
Motupe, Région de Lambayeque, Pérou
Les producteurs de fruits louaient 4 buses d'Harris (*Parabuteo Unicinctus,* Annexe II) à un fauconnier non déclaré pour repousser les petits oiseaux indésirables dans les vignes et les plantations de manguiers. Les 4 rapaces ont été saisis. [18]

RECIDIVE
15 mars 2016
Bagua, Région d'Amazonas, Pérou
Saisie de plus de 700 touis à ailes variées (*Brotogeris versicolurus*, Annexe II), dans un bus à destination de Chiclayo à 40 km de distance. Ils étaient planqués sous les valises, dans un état déplorable. Amende de 12.000 US$. [19]

ASIE

INDE

14 et 17 janvier 2016
Mundli, District de Bundi, Etat du Rajasthan, Inde
Empoisonnement de 13 paons (*Pavo cristatus*, Annexe III). Sept selon les gardes forestiers, en l'espace de 3 jours. Les braconniers se déplacent à vélo, ils seraient au moins 3. Le braconnage des paons est rampant dans le secteur. Il serait l'œuvre de membres des tribus Kanjar et Mogeya.[20]

16 janvier 2016
Ahmedabad, Etat du Gujarat, Inde
Le cerf-volant tue des oiseaux. Le Festival international Uttarayan (cf. « A la Trace » n°8 p. 25) détient un triste record mondial et améliore son score. Bilan provisoire : 1728 oiseaux blessés, coupés, enlacés, enchevêtrés par les liens de cerf-volant enduits de verre pilé. Les grues antigone (*Grus antigone*, Annexe II), les vautours chaugoun (*Gyps bengalensis*, Annexe II), les pélicans (genre *Pelecanus*) et les oies cendrées (*Anser anser*), sont recherchés, retrouvés, recueillis et soignés par « Sauvons les oiseaux », une coalition d'ONG.[21]

17 janvier 2016
Chanditala, Etat du Bengale-Occidental, Inde
Saisie de 5 mainates religieux (*Gracula religiosa*, Annexe II) et de 138 perruches *(Psittacidae* spp., Annexe II*)* sur un grand marché du samedi matin au bord de l'Hooghly, un défluent du Gange. Interpellation des 3 vendeurs.[22]

19 janvier 2016
Peenya, Etat du Karnataka, Inde
Saisie de 29 perruches, 23 perruches Alexandre (*Psittacula eupatria*, Annexe II) et 6 perruches à collier (*Psittacula krameri*).
Saisis mais pas encore sauvés ! 19 oisillons vont devoir être alimentés à la main 3 fois par jour et assistés pendant 4 à 5 mois avant d'être libérés dans la forêt. L'ornithologue Jai Shankar fait le point sur le trafic des perruches : après la capture dans les nids, 40% meurent pendant le transport vers les marchés puis chez les acheteurs. Elles apprennent à faire des petites pitreries ou à choisir des cartes pour prédire l'avenir. Elles peuvent ainsi être exploitées pendant une bonne dizaine d'années. Une autre de leurs destinées est d'être enfermée dans une maison à cause de leur réputation de porte-bonheur et dans le sud de l'Inde à cause de leur parenté avec la divinité Madurai Meenakshi, déesse protectrice du foyer, taillée d'une pièce dans une émeraude, une des couleurs favorites des perruches.
Les perruches à usage décoratif se vendent, selon leur couleur, entre 500 et 25.000 roupies (8 US$ et 364 US$) en Inde. Exportées en Europe, aux USA ou en Chine, les prix s'envolent en fonction des distances parcourues, de la demande locale et des contrôles douaniers à déjouer.[23]

© WRCC

© WRCC

Le coût du nourrissage est élevé. Les lecteurs du Bangalore Mirror sont invités à participer financièrement.

30 janvier 2016
Madurai, Etat du Tamil Nadu, Inde
Saisie au terminal de bus d'Arappalayam de 4 poussins perruches Alexandre (*Psittacula eupatria*, Annexe II) et 6 arrestations : 5 trafiquants à l'arrivée du bus à Madurai, quand ils ont voulu vendre les oiseaux à des collègues qui étaient des policiers, plus le grossiste au départ à 160 km au sud de Madurai. Sans surprise, l'enquête montre que la filière bien installée bénéficie de la complicité du personnel de la compagnie de bus de l'Etat. Wildlife And Nature Conservation Trust et Traffic ont participé à cette heureuse conclusion.[24]

© Vishal Bhave

5 février 2016
Mhow, Etat du Madhya Pradesh, Inde
Saisie de 5 paons bleus (*Pavo cristatus*, Annexe III), d'armes blanches et 2 arrestations par une patrouille des gardes forestiers. Les 4 paons encore vivants étaient attachés à des cordes à proximité des 2 braconniers affairés à déplumer le 5ème. Une enquête est en cours pour savoir s'il s'agit d'un braconnage occasionnel du weekend ou d'une pratique habituelle. [25]

27 février 2016
Village de Gangot, Etat du Rajasthan, Inde
Saisie de 6 paons bleus (*Pavo cristatus*, Annexe III) empoisonnés et arrestation de 2 braconniers. Une dizaine de carcasses seraient retrouvées chaque jour dans l'Etat. Des graines empoisonnées sont dispersées pour attirer et tuer les paons. Les plumes se vendent cher à des fins décoratives ou de magie noire.[26]

Début mars 2016
Patholi, Etat d'Uttar Pradesh, Inde

Petit grand-duc de Coromandel (*Bubo coromandus*, Annexe II) capturé et enfourné dans un sac par toute une bande. Vite sauvé grâce à Wildlife SOS, ses serres étaient déjà taillées. Le crâne, les yeux, le sang sont utilisés en magie noire. [27]

INDONESIE

16 janvier 2016
Indonésie
Hécatombe à Jakarta. Plus de 2500 oiseaux sont morts dans les locaux du Bureau de la Conservation des Ressources Naturelles (BKSDA) pendant les semaines qui ont suivi la saisie monumentale de 2711 spécimens dont « A la Trace » a parlé dans le numéro 11 (p. 24). Les amis des oiseaux et la fondation Scorpion déplorent que la libération des oiseaux n'ait pas été réalisée dans les jours qui ont suivi la saisie. Le temps perdu dans la procédure et l'inertie ont semé la mort dans le camp des oiseaux stressés, assoiffés et mal nourris. Ces pertes douloureuses reposent le problème des animaux conservés comme pièces à conviction. Seulement 208 oiseaux ont été relâchés dans la province du Kalimantan Oriental où ils avaient été capturés. [29]

Quand le président de l'Indonésie Joko Widodo fait la promotion du trafic d'oiseaux.
C'était en février 2015 mais c'est resté dans la mémoire de tous les trafiquants et des amateurs d'animaux de compagnie.
Le convoi du président qui se livrait à l'examen du prix de vente du riz dans différents marchés de la capitale s'est un beau samedi matin arrêté au marché de Pramuka pour acheter 300 oiseaux, des passereaux, des rouges gorges et des écureuils destinés à la décoration des palais de l'Etat.
Le président s'est réjoui du prix modeste des passereaux, 50.000 Rp l'unité, soit 4 US$ par oiseau, comme si les oiseaux faisaient partie des achats de base pour les foyers indonésiens.[28]

25 février 2016
Patumbak, Province de Sumatra du Nord, Indonésie
Saisie dans les locaux de la piscine publique par la brigade « Léopard » de 3 oiseaux : un milan sacré (*Haliastur indus*, Annexe II), un aigle noir (*Ictinaetus malaiensis*, A. II) et un calao (famille *Bucerotidae*, 24 espèces en A. I ou II). Ils ont été confiés au BKSDA. Sous les ordres des plus hautes autorités de l'île, la brigade « Léopard » a envoyé une circulaire aux refuges de faune sauvage et aux compagnies aériennes rappelant que tout transport de faune sauvage doit être accompagné d'un permis d'Etat.[30]

IRAN

10 février 2016
Bandar Mahshahr, Province du Khouzistan, Iran
Saisie d'un faucon sacre (*Falco cherrug.*, Annexe II) transporté dans une voiture. Une arrestation.[31]

© iew.ir

Il était sous un siège de voiture, les paupières cousues. Il se rapprochait du port d'Hendijan.

LIBAN

27 janvier 2016
Bint-Jbeil, Sud du Liban

ViaGreen Lemon_Twitter

Capture d'un vautour (*Gyps fulvus*, Annexe II) suspecté d'être un « espion » d'Israël par des résidents de Bint-Jbeil. Le rapace portait un numéro d'identification et une balise de géolocalisation d'origine israélienne. Il provient d'une réserve implantée dans les territoires occupés du Golan. Le malentendu semble avoir été dissipé et l'oiseau relâché. C'est du moins ce qui a été annoncé sur le site arabe Bintjbeil.org ; une issue qui, si elle était confirmée, prouverait que la protection de la faune sauvage peut être un trait d'union entre 2 pays en conflit. Ce vautour aurait eu plus de chance que l'outarde houbara criblée de balles en Afghanistan (cf. « A la Trace » n°7 p. 31).[32]

MALAISIE

19 février 2016
Klang, Etat de Selangor, Malaisie

A travers l'Asie du Sud-Est où cohabitent une biodiversité foisonnante quoique déclinante et la pratique des réseaux sociaux, la vente via Internet de jeunes animaux capturés dans les milieux naturels est florissante avec ses codes, ses mots de passe et ses ramifications surprenantes. L'enquête du Star, journal national en Malaisie, en démonte les mécanismes, la banalité, l'efficacité et la redoutable impunité. Il a suffi au journaliste de 2 jours et d'une vingtaine d'échanges sur WhatsApp pour acheter et prendre livraison d'un oisillon milan sacré (*Haliastur indus*, Annexe II).
L'enquêteur du Star avait porté son premier choix sur un baza huppard (*Aviceda leuphotes,* Annexe II*)* à vendre sur photo pour 250 ringgits (60 US$) du coté de Port Klang. Il envoie un message à l'annonceur en prétendant être dans le sud du pays pour quelques jours et vouloir à cette occasion ramener un oiseau de proie à son patron versé dans la fauconnerie. Il reçoit par retour un message selon lequel le baza huppard était déjà vendu et qu'à la place il disposait d'un jeune milan sacré livrable par « messagerie » au prix de 650 ringgits (155 US$).
A la question de savoir ce qu'il entend par messagerie, l'annonceur répond qu'il s'agit d'un bus de ligne avec livraison à un arrêt prédéfini dans un emballage « sécurisé ». Pour mettre en confiance l'acheteur, il joint des photos d'écran montrant l'expédition d'un autre animal faite le jour même par le même moyen à destination de Skudai.
Toujours sur WhatsApp, l'acheteur est informé que selon l'usage, il sera surveillé pendant la transaction, le vendeur tenant à s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un piège ou même d'un « enngang », un calao en langue malaise qui dans l'argot des trafiquants désigne un agent infiltré du Perhilitan, l'organisme national qui s'occupe de la protection de la faune sauvage.
Le lendemain, le pseudo acheteur reçoit un message urgent de l'annonceur disant que le vendeur dont il n'est que le représentant se trouve à Malacca et que le plus pratique serait d'aller chercher l'oiseau là-bas. L'offre est poliment déclinée et une solution alternative est trouvée. Le fin limier du Star est invité à se rendre à telle heure, à tel endroit. Il se retrouve dans un salon de coiffure tenu par 3 dames d'une quarantaine d'années auxquelles il expose la raison de sa visite. Déniché au milieu des perruques et des bombes de laque, le milan en très bas âge lui est immédiatement présenté dans un joli panier.
Après avoir vérifié qu'il s'agit bien de l'individu annoncé, l'acheteur se retire quelques instants pour retirer de l'argent au plus proche distributeur.
Surviennent alors 3 agents bien informés du Perhilitan.

© The Star

Le petit milan est embarqué en lieu sûr et les 3 coiffeuses cuisinées. Tout détenteur illégal d'un oiseau de cette espèce strictement protégée depuis 2010 risque 10 ans de prison et/ou une amende 200.000 ringgits (4764 US$). Mais comme elles n'étaient ni les braconnières, ni les propriétaires mais seulement des dépositaires, elles ont été très vite relâchées.[33]

NEPAL

10 janvier 2016
Itahari, Région de développement Est, Népal
Saisie de 6 oisillons Grand-Duc d'Europe (*Bubo bubo*, Annexe II) et 2 arrestations.
Ils avaient été pris au nid par 2 jeunes gens et auraient été vendus dans les pays du Golfe au bout de leur exil aux environs de 7500 US$ d'après le commissaire de police. L'espèce est connue au Népal sous le nom de « Huchil ». [34]

Janvier 2016
Anharat, Région de développement Ouest, Népal
Un habitant se targue d'avoir capturé 16 chouettes (ordre Strigiformes, Annexe II) à lui tout seul. «Les chouettes sont hyper faciles à capturer, le jour elles n'y voient rien». Les acheteurs ne manquent pas sur les marchés. La viande de chouette est moins chère que la viande de poulet. Une chouette se vend 150 roupies (1,36 US$). La pratique se développe dans un pays frappé par la pénurie alimentaire et désorganisé par le tremblement majeur du 25 avril 2015. [35]

© Ekantipur

IRAN (voir aussi page précédente)

4 janvier 2016
Comté de Larestan, Province du Fars, Iran
Saisie de nuit dans une voiture d'une outarde houbara (*Chlamydotis undulata*, Annexe I) morte, d'un fusil et de munitions.[36]

PAKISTAN

17-21 janvier 2016
Aéroport de Karachi et Parc National Kirthar, Province du Sindh, Pakistan
Saisie d'un faucon pèlerin (*Falco peregrinus*, Annexe I) et de 4 faucons sacres (*Falco cherrug*, Annexe II). Une condamnation à 50.000 roupies (479 US$) d'amende et libération des rapaces sous la tutelle remarquée des douanes et des services fauniques pour l'occasion réunis.
Les 5 miraculés venaient de Dubaï pour être échangés ou pour la saison de la mue au terme de laquelle ils auraient été renvoyés dans un réseau de fauconnerie aux Emirats Arabes Unis (cf. « A la Trace » n°11 p. 22). Quoi qu'il en soit, ils n'étaient pas accompagnés d'un permis d'importation. Ils ont été relâchés en plein ciel au bout de 4 jours de controverse.
Les rivalités entre les douanes et les services de protection de la faune sont nombreuses. Les divergences entre les politiques de gestion de la faune sauvage dans les provinces et celle du gouvernement fédéral compliquent la situation. La guérilla juridique au sujet des faucons en est un bon exemple mais ce n'est pas le seul. En 2013, les douanes du Sindh avaient saisi à l'aéroport de Karachi 250 perroquets gris du Gabon (*Psittacus erithacus*, Annexe II) et avaient refusé de les remettre aux services de protection de la faune qui n'aurait pas disposé à cette époque de lieu convenable pour la mise en quarantaine. Le gouvernement fédéral avait mis tout le monde d'accord en fournissant très vite un certificat de régularisation au contrebandier qui tout d'un coup est devenu un importateur légal.[37]

22 janvier 2016
Pakistan
La justice du Baloutchistan avait annulé en novembre 2014 tous les permis de chasse à l'outarde houbara (*Chlamydotis undulata*, Annexe I), mais le gouvernement fédéral continuait à délivrer des permis. En août 2015, la Cour suprême avait banni la chasse dans toutes les provinces du pays.
Le gouvernement fédéral et le pouvoir exécutif du Baloutchistan ont demandé à la Cour de réexaminer sa décision au motif que « la chasse contrôlée peut-être considérée comme un outil de préservation de l'espèce ». La Cour suprême a revu sa copie et renoncé à l'abolition de la chasse à l'outarde. Elle entend réexaminer régulièrement ce dossier. [38]
Cf. « A la Trace » n°11 p. 27, n°9 p. 27, n°8 p. 24.

VIETNAM

13 janvier 2016
Province de Dak Nong, Vietnam
Les rapaces et le petit macaque ne sont plus là en cage, à la chaîne et à l'aveugle dans un hôtel.[39]

28 janvier 2016
Province de Dong Nai, Vietnam
Les 3 rapaces étaient là pour amuser la galerie. Ça n'a pas amusé le sympathisant d'ENV. Ils ont été sortis de leurs cages 24 heures après. [40]

EUROPE

ALLEMAGNE

1er mars 2016
Geltendorf, Land de Bavière, Allemagne
Le chasseur taxidermiste exportait des rapaces naturalisés qu'il prétendait avoir acheté dans des salles des ventes. Il donnait à son business un vernis de légalité en utilisant des fausses factures et des faux certificats. L'homme de 48 ans vivait dans une maison isolée. Au moins 30 rapaces braconnés en Bavière ont été livrés aux Etats-Unis d'Amérique.[40bis]

© Nürnberger Zoll

FRANCE

5 et 7 janvier 2016
- Brive la Gaillarde, Corrèze, France

Condamnation de 4 personnes à une amende de 300 à 800 € chacune et à 3750 € de dommages et intérêts et frais de procédures à chacune des associations qui se sont constituées partie civile, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), SOS Faune sauvage et la Société pour l'étude et la protection des oiseaux en Limousin (Sépol).
Les 4 individus se livraient au piégeage des chardonnerets au moyen de gluau. Leurs cruelles activités avaient été révélées grâce à une enquête de plusieurs mois. La Sépol estime qu'en 10 ans la population des chardonnerets dans le Limousin a été réduite de moitié. Ils font l'objet d'un gros trafic à cause de la beauté de leur chant et de leur plumage.[41]
- Tours, Indre-et-Loire, France
Condamnation de 2 braconniers de chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*) à 4 mois de prison avec sursis et à 2 ans de mise à l'épreuve, à une amende de 600 € et à verser des dommages et intérêts à la LPO. En septembre 2015 ils avaient été pris en flagrant délit de piégeage au bord du Cher, affluent de la Loire. Les chardonnerets sont inscrits à la liste rouge des espèces menacées établies par le Muséum National d'Histoire Naturelle. Il est interdit de les capturer et de nuire à leurs couvées.

24 janvier 2016
Saint-Romain-en-Jarez, Département de la Loire, France
Découverte par un promeneur du cadavre d'un hibou grand-duc (*Bubo bubo*, Annexe II) criblé de plombs. La LPO a porté plainte.[42]

29 mars 2016
Tarbes, Département des Hautes-Pyrénées, France

Condamnation à 90 jours amende de 10 € et à 800 € de dommages et intérêts pour le braconnage et la vente de pinsons des arbres (*Fringilla coelebs*), de chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*), de tarins des aulnes (*Carduelis spinus*), de verdiers d'Europe (*Carduelis chloris*), de bouvreuils pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*), de serins cini (*Serinus serinus*) et pour la possession de 2 milans royaux naturalisés (*Milvus milvus*, Annexe II) et saisie du matériel de braconnage. Chaque oiseau était vendu 50 € minimum sur le marché du jeudi.[43]

ITALIE

Début janvier 2016
Raguse, Région autonome de Sicile, Italie
C'est de plus en plus risqué de braconner chez eux (cf. « A la Trace » n°9 p.28). Les 5 ressortissants maltais venaient braconner en Sicile. Leur attirail était tel qu'ils auraient pu capturer plus de 500 passereaux. Ils en étaient à plus de 100 quand ils ont été arrêtés sur la route entre Raguse et Modica. Cinq chardonnerets élégants (*Carduelis carduelis*) et 5 serins (famille Fringilidae) servaient d'appelants. En toute logique les contrebandiers envisageaient de revenir à Malte avec leur cargaison par le ferry de Pozzalo. Ils avaient pris soin d'entasser les oiseaux dans des petites boîtes de carton. Ils étaient tellement oppressés qu'ils ne pouvaient pas chanter et ainsi attirer l'attention des douaniers.[44]

Nuit du samedi 30 janvier 2016
Paceco, Région de Sicile, Italie
Découverte dans des sacs poubelle de 107 animaux naturalisés, des faucons (*Falconidae* spp., Annexe I ou II) et des rapaces nocturnes (*Strigiformes* spp., Annexe I ou II), des oiseaux protégés par la réglementation nationale, un kangourou et des reptiles. La brigade de protection de la faune et de la flore (Eco-zoophile dell OIPA) est arrivée sur les lieux grâce à un coup de téléphone anonyme.[45]

11 février 2016
Banlieue de Naples, Région de Campanie, Italie
Saisie de 2 perruches de Pennant (*Platycercus Elegans*, Annexe II) dans une propriété privée. Rien pour en prouver l'acquisition légale. Une plainte a été déposée. Le tribunal de Naples statuera.[46]

28 mars 2016
Naples, Région de Campanie, Italie
Saisie dans une animalerie et au domicile des patrons de 8 chardonnerets élégants (*Carduelis Carduelis*), d'un pinson (genre *Fringilla*), de 11 canaris (*Serinus canaria*), et de 6 autres passereaux dépourvus de bagues d'identification.[47]

MALTE

RECIDIVE
13 janvier 2016
Malte

Condamnation des tueurs de flamant rose (*Phoenicopterus roseus*, Annexe II) à 2 ans d'emprisonnement, à 9000 € d'amende et à la suspension à vie de leurs permis de chasse.
Du sang sur 5 plumes roses c'est tout ce qui restait de la victime quand la police, alertée par un voisin, est arrivée sur place. Une preuve irréfutable a accablé les braconniers. La photo du flamant mort était dans l'un de leurs téléphones portables. Justin, 26 ans, et Cliff, 32 ans, n'en étaient pas à leur coup d'essai. 11 oiseaux précieux naturalisés ont été retrouvés chez eux.[48]

Papillons

ASIE

OPERATION EPEE

Janvier 2016. Aéroport international de Jinan Yaoqiang, Province du Shandong, Chine

Saisie en janvier d'un lot de 261 spécimens de papillons *Troides amphrysus* inscrits à l'Annexe II de la CITES en 1979, en provenance de Malaisie et déclarés comme vêtements.

Arrestation de 4 suspects en février après la découverte à leurs domiciles de 2800 papillons dont 1180 inscrits à la CITES en Annexe II, des ornithoptères de Brooke (*Trogonoptera brookiana*, Annexe II), des papillons de l'espèce *Ornithoptera priamus*, Annexe II, des *Ornithoptera croesus*, Annexe II, des *Troides hypolitus*, Annexe II. Les 4 espèces ont été inscrites à l'Annexe II de la CITES en 1979. « La plus grosse saisie de papillons jamais effectuée en Chine » selon le directeur des douanes de la ville Jinan.

L'*Ornithoptera croesus* vit sur l'archipel des Moluques, Indonésie. Son envergure est de 13 à 15 cm. Il est menacé par les déforestations sauvages en altitude et par l'épandage aérien d'insecticides pour la démoustication des marais.

Des ornithoptères de Brooke seraient exportés de Malaisie chaque année par milliers. La provenance est mixte, des papillons sont capturés dans les milieux naturels, mais les élevages se multiplient à partir des chrysalides. Les modalités d'élevage, les exigences de l'espèce et les plantes nourricières sont confidentielles.

L'*Ornithoptera priamus* est endémique de la Papouasie-Nouvelle Guinée. Son habitat préféré est l'archipel de la Louisiade. L'Agence sur l'élevage et le commerce des insectes, fondée en 1978 par le gouvernement, encourage les familles, enfants compris, à exploiter des jardins d'élevage d'une superficie moyenne de 200 m^2, entourés d'hibiscus et bougainvilliers, avec à l'intérieur des plantes nourricières comme des aristoloches (*Aristolochia tagala*). Une formation apprend aux éleveurs à tuer, à conserver les papillons et à les conditionner. Un certain nombre de papillons seraient relâchés vivants pour que les populations sauvages des espèces spectaculaires et monnayables restent viables. [1]

Troides amphrysus

Trogonoptera brookiana albescens

EUROPE

24 mars 2016. Augsbourg, Land de Bavière, Allemagne

Le *Teinopalpus imperialis* inscrit à l'Annexe II de la CITES depuis 1987 virevolte dans les canopées des forêts pluviales sur les contreforts de l'Himalaya, en Birmanie, dans les provinces chinoises du Sichuan et l'Hubei où toutefois il n'a pas été observé depuis plusieurs années. Il est aussi signalé au Bhoutan, au nord de l'Inde dans la région de Darjeeling et dans le haut bassin du Brahmapoutre, en Thaïlande et au Vietnam. C'est un papillon des hauteurs, il vit entre 1000 et 3500 m. Dans les matinées ensoleillées, les *Teinopalpus imperialis* se rapprochent du sol des hautes plaines à la recherche des lauriers, des daphnés et autres thyméléacées, qui sont ses principales ressources alimentaires. C'est alors qu'il est guetté par les captureurs qui travaillent sur commande pour les collectionneurs du monde entier. Déjà des témoignages d'experts recueillis en 1984 racontent que dans les montagnes Phulchoki, près de Katmandou, chaque spécimen était systématiquement capturé par des collectionneurs étrangers. La moisson de papillons aurait tendance à s'accélérer avec le renouveau de la mode des cabinets de curiosités.

Les *Teinopalpus imperialis* n'ont jamais été observés dans les forêts dégradées, replantées ou sur les terres cultivées. Ses habitats exclusifs sont fragmentés ou rasés par la déforestation intensive, le ramassage du bois de feu, les incendies de forêts et l'extension de l'agriculture. Malgré leur vol rapide, plongeant et imprévisible, malgré les parures des ailes qui les rendent invisibles dans les buissons où ils se cachent par temps de brume ou de pluie, il y a peut-être plus de *Teinopalpus imperialis* dans les boîtes de collections privées et des muséums d'histoire naturelle que dans les forêts de montagne. Le statut de ses populations sur une aire de distribution vaste mais morcelée est inconnu.[2]

30 mars 2016. Barnsley, Angleterre, Royaume-Uni

Saisie au domicile d'un homme de 51 ans d'une centaine de papillons illégalement importés de Chine, du Vietnam, du Costa Rica et mis en vente sur Internet. Il s'agit entre autres de papillons porte-queue des espèces *Teinopalpus aureus* et *Teinopalpus imperialis* (Annexe II).

Pangolins

Les 8 espèces de pangolin *Manis* spp. (4 africaines et 4 asiatiques) sont inscrites à l'Annexe II de la CITES.

Les saisies du trimestre représentent 1008 pangolins
Sur la base de 3 pangolins pour 1kg d'écailles.

« A la Trace » n°12
Cotation du pangolin entier d'après les sources documentaires

Continent	Pays	US$	Réf.
Afrique	Zambie	7 000	8
	Zimbabwe	2 250	5
Asie	Malaisie	225 (8,5 kg/ animal)	16
		196 (4 kg/ animal)	17
		320	18
	Thaïlande	597	21

AFRIQUE

ZIMBABWE

7 janvier 2016
Gokwe, Province des Midlands, Zimbabwe
L'équipe du Tikki Hywood Trust a roulé de nuit sur 600 km pour sauver de la vente une femelle pangolin enceinte. L'opération menée conjointement avec les autorités a permis l'arrestation de 3 trafiquants. Dès son arrivée au centre de soins, elle a bénéficié d'un bilan de santé.[1]

© Tikki Hywood Trust

Passage obligatoire sur la balance.

29 janvier 2016
Safari de Doma, Province de Mashonaland Est, Zimbabwe
Saisie d'un pangolin captif d'un bidon de plastique et arrestation de 2 braconniers dont un autoproclamé « prophète d'église ». Le pangolin a été grossir les effectifs du centre du Tikki Hywood Trust et les braconniers ceux des détenus attendant leur procès.[2]

© The Black Mamba

5 et 8 février 2016
Harare, Province de Harare, Zimbabwe
Saisie d'un pangolin et condamnation de Moses Gatsi, 23 ans, à 9 ans de prison. Rendez-vous avait été pris avec des acheteurs au bureau de poste principal d'Harare. Moses avait conduit les policiers masqués dans sa planque en banlieue. Il dira pour sa défense qu'il doit s'occuper de ses jeunes frères et sœurs depuis le décès de leurs parents. En appliquant la peine minimale pour possession illégale de pangolin, le magistrat a tenu compte du fait qu'il s'agissait d'un premier délit et que l'accusé avait plaidé coupable.[3]

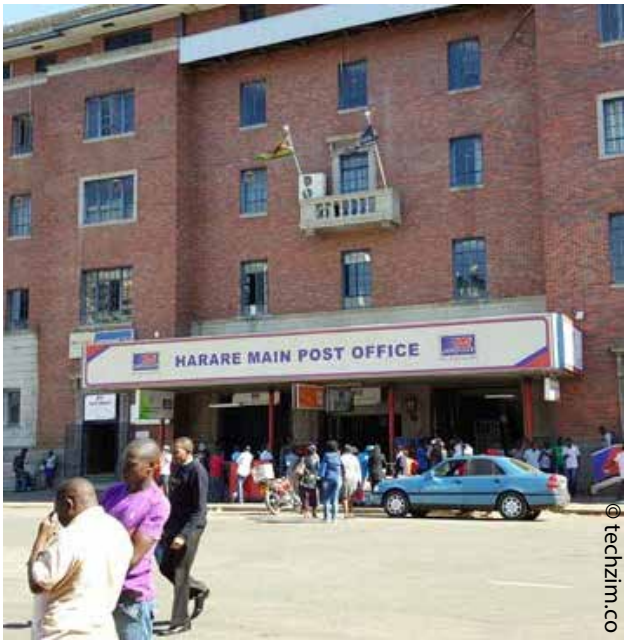

© techzim.co

7 février 2016
Harare, Province de Harare, Zimbabwe
Saisie d'un pangolin dans une sacoche à l'arrière d'une voiture garée dans le quartier résidentiel de Greendale. Trois personnes, 2 mozambicains de 31 ans et un zimbabwéen de 33 ans, ont été arrêtées. Ils plaident non coupable.[4]

11 février 2016
Zimbabwe, près de la frontière avec le Mozambique
Saisie de 2 pangolins et arrestation de 2 braconniers qui tentaient, selon le Matusadona Anti-Poaching Project, de les vendre 5500 US$. Ils ont été confiés au Tikki Hywood Trust.[5]

15 février 2016
District de Rushinga, près de la frontière avec le Mozambique, Province du Mashonaland central, Zimbabwe
Saisie d'un mâle et 2 arrestations. C'est le 11ème pangolin a rejoindre le centre de soin du Tikki Hywood Trust depuis le début de l'année. L'ONG s'alarme de l'augmentation du trafic.[6]

27 mars 2016
Gokwe, Province des Midlands, Zimbabwe[7]

Trois hommes et une femme dans une voiture, 3 pangolins à l'arrière, un adulte et 2 petits.

ZAMBIE

30 janvier 2016
Monze, Province méridionale, Zambie
A 16h samedi au moment où ils tentaient de vendre un pangolin vivant, 6 hommes âgés de 34 à 58 ans ont été arrêtés par des officiers du Département des parcs nationaux et de la vie sauvage. Le plus jeune est Patrick Mulenga, policier à Petauke. Ils risquent 5 ans de prison. Selon le porte-parole du Département des parcs, l'animal était à vendre 80.000 kwachas (7000 US$). La Toyota Hilux Surf qui aurait servi au transport de Petauke à Monze (600 km) a été saisie. La Cour de Monze a ordonné la remise en liberté du pangolin dans le Parc National de Lochnivar.[8]

ASIE

CHINE

15 janvier 2016
Aéroport International de Canton-Baiyun, Province du Guangdong, Chine
Saisie de 30 kg d'écailles de pangolin en provenance du Congo via Addis-Abeba, Ethiopie. En 2015, le Bureau des Inspections et de la Quarantaine de l'aéroport de Canton (Guangzhou) a saisi 52 lots d'écailles de pangolins d'un poids total de 220 kg.[9]

15 janvier 2016
Xian de Liancheng, Province du Fujian, Chine
Saisie de 4 carcasses de pangolins dans le congélateur d'un villageois mis en détention.[10]

Fin janvier 2016
Province du Guangdong, Chine
Condamnation à 5 ans de prison et 20.000 yuans (3060 US$) d'amende du chauffeur du camion arrêté en mai 2014 avec 956 pangolins congelés d'un poids total de 4150 kg (cf. « A la Trace » n°5, p. 48). La saisie avait été estimée à 1,6 million de yuans (245.000 US$) soit 256 US$/pangolin ou 59 US$/kg. Le tribunal a jugé qu'il avait agi en toute connaissance de cause.[11]

28 février 2016
Xian de Zhao'an, Province du Fujian, Chine
Saisie de 3 pangolins vivants d'environ 2 kg chacun dans la soute à bagages d'un car effectuant la liaison entre Jieyang et Xiamen à 300 km. Les animaux ont été découverts lors d'un contrôle au checkpoint entre la province de Guangdong de celle du Fujian. Les passagers ont clamé leur innocence et le carton ne portait aucun indice d'origine. Les pangolins auraient été relâchés dans la forêt.[12]

9 mars 2016
Pearl River New City Shop, Canton, Province du Guangdong, Chine
Saisie de pangolins vivants, de 9,034 kg d'écailles de pangolins et de 5 geckos morts dans les frigos d'un complexe hôtelier accueillant une clientèle en col blanc. Le room-service proposait du pangolin sous le mot de passe « poisson ». Le prix élevé du « poisson », 1380 yuans (213 US$) a attiré l'attention d'un journaliste investigateur et de la police.[13]

INDONESIE

12 janvier 2016
Kabupaten de Musi Rawas, Province de Sumatra du sud, Indonésie
Saisie d'un pangolin vivant sur une moto Honda Revo et arrestation du trafiquant.[14]

17 mars 2016
Medan, Province de Sumatra du Nord, Indonésie
Comparution des 4 membres d'équipage d'un bateau de pêche qui transportait une centaine de pangolins (cf. « A la Trace » n°11, p. 32). Un transbordement était prévu en mer, destination la Malaisie. La pratique était bien rôdée. Le procureur réclame 2 ans de prison et 50 millions de roupies (3500 US$) d'amende.[15]

MALAISIE

3 janvier 2016
Etat du Sarawak, Malaisie
Sauvetage risqué. N'écoutant que son cœur, Juni a acheté sur Internet pour 950 ringgits (225 US$) un pangolin de 8,5 kg arraché à la nature quelques jours auparavant. Il a vite accompli la mission qu'il s'était fixée : le relâcher dans les zones boisées de Sungai Mas. Juni ne savait pas que sa bonne action aurait pu lui coûter une amende de 10.000 ringgits (2375 US$) et une année de prison pour possession illégale d'animal protégé.[16]

27 janvier 2016
Parit Jamil, Etat de Johor, Malaisie
Lors d'une patrouille nocturne, la police maritime repère une voiture garée près de la plage. Deux hommes s'enfuient dans la mangrove. Dans le coffre, des sacs bleus et noirs cachent 13 pangolins d'environ 4 kg chacun. Les 2 contrebandiers n'ont pas été rattrapés. Les pangolins ont été amenés au poste de la police maritime de Muar. Selon le commandant, l'animal se revend sur le marché noir régional 200 ringgits (49 US$) le kilo. Les 13 pangolins valent donc 10.400 RM (2531 US$).[17]

Marine Police

1er mars 2016
Butterworth, Etat de Penang, Malaisie
Saisie de 52 pangolins dans le coffre d'une Proton Waja et arrestation d'un homme de 60 ans. En novembre 2015, 46 pangolins avaient déjà été trouvés dans le coffre d'une Proton Waja à Butterworth, situé sur la route principale vers la Thaïlande et le grand marché asiatique (cf. « A la Trace » n°11, p. 32). Cette nouvelle saisie est estimée à 70.000 ringgits (16.621 US$) soit 320 US$/pangolin. Selon le directeur du Département de la faune et des parcs nationaux, les animaux devraient être équipés d'une micro puce avant d'être remis en liberté. A suivre.[18]

20 février 2016
Lahad Datu, Etat du Sabah, Malaisie
Saisie de 25 pangolins vivants dans une voiture lors d'un contrôle routier. Arrestation d'un homme de 55 ans. Les pangolins convoyés dans une cage étaient en bonne santé. Ils ont été confiés au Département de la faune sauvage. Son directeur prévient : les barrages routiers seront de plus en plus fréquents pour contrer le trafic de faune sauvage à Sabah. [19]

NEPAL

2 janvier 2016
Kavre, Région de développement Centre, Népal
Bien informée, la police a arrêté 2 hommes de 23 et 40 ans en possession de 3,5 kg d'écailles. Selon Pratibha Kaspal du Conseil Népalais pour le développement rural et la conservation de l'environnement, les pangolins pourraient disparaître du pays d'ici 15 ans. Une campagne de communication sur la protection des pangolins a été lancée en octobre 2015.[20]

THAÏLANDE

23 janvier 2016
Fleuve Mékong, Province de Nong Khai, Thaïlande. Frontière avec le Laos
Saisie de 15 pangolins vivants, 2 arrestations et un mort par noyade. Les officiers de l'Unité du fleuve Mékong, de l'armée et de la Division des ressources naturelles et de la répression des crimes environnementaux agissaient sur renseignements de la fondation Soi Dog. Fin novembre 2015, 460 cobras et 214 tortues avaient été saisis près de ce même point de passage entre la Thaïlande et le Laos.
Lors de l'assaut, un trafiquant de 27 ans a tenté de fuir en plongeant du bateau sur lequel il embarquait les pangolins. Son corps a été retrouvé flottant sur le fleuve. Les animaux étaient destinés au marché noir vietnamien où leur valeur aurait atteint 350.000 bahts (8967 US$).[21]

VIETNAM

2 janvier 2016
Province de Quang Ninh, Vietnam
Saisie de 18 pangolins (70 kg). Arrestation des 2 convoyeurs payés 500.000 dongs chacun (22 US$) pour aller de Quảng Bình à Mong Cai, 760 km, ville frontière avec la Chine.[22]

© QTV

29 janvier 2016
Province de Nghe An, Vietnam
Saisie de 5 pangolins vivants (15 kg), de 14 tortues et d'une voiture. Une arrestation. Les animaux étaient transportés en bus depuis le Laos vers le district de Dien Chau, province de Nghe An au Vietnam, puis en voiture vers le nord du Vietnam et la Chine.[23]

2 février 2016
Province de Hung Yen, Vietnam
Saisie de 81 pangolins (311 kg) dans une voiture et une arrestation. Originaires du centre du pays, ils prenaient la route de la Chine via la province de Quang Ninh. Ils ont été pris en charge par le centre de soins de Soc Son à Hanoi. 17 sont morts le lendemain de leur arrivée.[24]

© TTXVN Cap

25 mars 2016
Province de Quang Ninh, Vietnam
La voiture refusant de s'arrêter à un contrôle routier, la police a tiré dans un pneu. A l'intérieur du véhicule, il y avait 47 jeunes pangolins d'un poids moyen de 2,2 kg. Une arrestation.[25]

© CTV

Pangolins et Eléphants

AFRIQUE

9 février 2016
Bertoua, Région de l'Est, Cameroun
Saisie de 12 pointes d'ivoire et de plus de 200 kg d'écailles de pangolin (*Manis* spp., Annexe II) dans 5 sacs et arrestation dans un bar d'un ressortissant nigérian de 43 ans. Trafiquant multi produits, il avait pour couverture officielle un petit commerce de pièces détachées automobiles mais sa principale activité depuis des années était la vente d'animaux précieux en morceaux. [1]

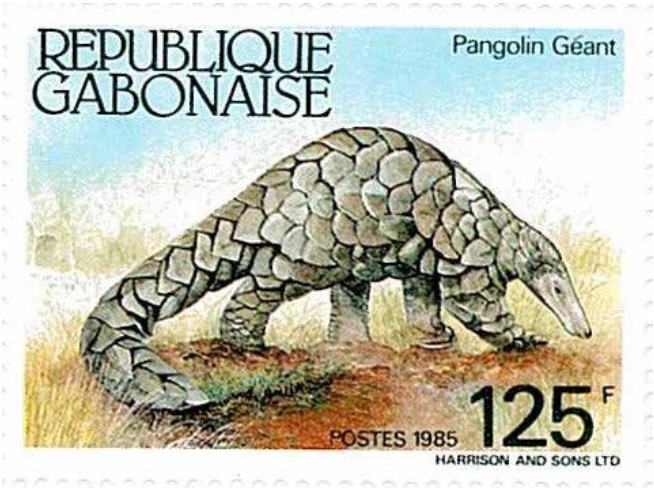

Primates

Les gorilles (*Gorilla* spp.), les chimpanzés (*Pan troglodytes*), les orangs-outans (*Pongo* spp.) sont inscrits en Annexe I. Les macaques (*Macaca* spp.) sont en Annexe II.

AFRIQUE

CAMEROUN

9 février 2016
Dimako, Région de l'Est, Cameroun

Saisie de 4 crânes de gorilles, de 5 crânes de chimpanzés et d'un crocodile vivant et 3 arrestations suite à un piège tendu par les agents de la faune avec l'assistance technique de The Last Great Ape Organisation (LAGA).[1]

16 mars 2016
Ebolowa, Région Sud du Cameroun

Saisie de 8 crânes de chimpanzé, de 4 crânes de gorille et d'un crâne de mandrill (*Mandrillus sphinx*, Annexe I). Arrestation de 3 trafiquants. Un des 3 a dit aux enquêteurs qu'il mangeait de la viande de chimpanzé pendant ses campagnes de braconnage d'éléphants. Les crânes de chimpanzé sont des revenus complémentaires de l'ivoire. La gendarmerie et les services fauniques de la région ont été assistés dans opération par l'ONG LAGA. Certains crânes seraient colorés en rouge à la demande des commanditaires chinois pour qui le rouge est un porte bonheur. [2]

29 mars 2016
Bafang, Région de l'Ouest, Cameroun
Saisie de 3 têtes fraîches et de 7 crânes de chimpanzé, d'un crâne de mandrill (*Mandrillus sphinx*, Annexe I), d'une queue d'éléphant et d'une peau d'un jeune python (*Pythonidae* spp, Annexe I ou II). Arrestation d'un suspect de 37 ans.[3]

Mandrillus sphinx

GUINEE

3 et 16 février 2016
Préfecture de Dalaba, Région de Mamou, Guinée
- Il faisait une tournée pour vendre la viande du chimpanzé. L'homme à la moto a été interpellé. Au cours de l'interrogatoire, il lâche le morceau : c'est Dame Dédé Koivogui qui est à la tête d'un réseau régional depuis 14 ans. Elle est à son tour arrêtée avec un autre vendeur ambulant de viande. Deux complices sont en fuite. [4]
- Dame Dédé Koivogui et 2 de ses complices sont condamnés à 6 mois de prison avec sursis. L'ONG Guinée Application de la Loi Faunique dénonce une peine insignifiante et une tromperie dans la procédure. La saisie de 106 kg de viande de brousse a été réduite à 15 kg. Le Ministère de l'environnement et l'avocat de la partie civile n'ont pas été informés de la date du procès. Un appel a été interjeté. Le dossier a été transféré à Conakry. La saisie aurait été détruite après le premier jugement. Les risques Ebola sont à nouveau négligés.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

13 janvier 2016
Lwiro, Province du Sud Kivu, République Démocratique du Congo
Nouvel échange de bons procédés et de conformité aux prescriptions de la CITES entre le Rwanda et la RDC (cf. « A la Trace » n° 7 p. 38). Les tests génétiques ont prouvé que le chimpanzé mâle âgé d'environ 4 ans appartient à la lignée du bassin du Congo. Il était tombé dans un piège. Il avait 2 plaies sur le genou droit quand il a été secouru et le gros orteil du pied droit avait été arraché.[5]

1er février 2016
Lwiro, Province du Sud-Kivu, République Démocratique du Congo

Le centre de réhabilitation de Lwiro savait depuis un mois qu'il y avait un bébé chimpanzé à extraire de la captivité à Pinga, province du nord Kivu, mais l'insécurité régnant sur zone empêchait d'y aller en voiture, en temps normal, 13 heures de route. L'administration du Parc Virunga a bien voulu mettre à disposition ses moyens aériens pour accélérer le transfert.[6]

Mi-mars 2016
Nord et Sud Kivu de la République Démocratique du Congo

Ce jeune chimpanzé mâle d'environ 3 ans est le 64eme de son espèce à rejoindre le centre de rééducation à la vie collective et sauvage de Lwiro. Découvert en captivité dans le Nord Kivu, il a été transféré dans le Sud Kivu grâce à la coopération du GRASP (Great Apes Survival Partnership), de l'ICCN (Institut Congolais pour la Conservation de la Nature) et de la MONUSCO (Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo).[7]

Fin mars 2016
Parc National de Kahuzi-Biega, République Démocratique du Congo

1 - Oscar Byamungu Mianziro, garde du Parc est mort dans un barrage de coupeurs de route. Agent temporaire en 2000, pisteur en 2004, guide en 2008, il connaissait toutes les familles de gorille sur les pentes du volcan Kahuzi, le seul secteur du Parc où le nombre des gorilles est en augmentation. C'était un champion de l'habituation. Grâce à lui, toutes les familles étaient connues et suivies. Il avait le sens inné pour se faire reconnaître par les gorilles sans les perturber et pour établir avec eux un contact de proximité sans déclencher de fuite ou d'agressivité. Le Parc National de Kahuzi-Biega couvre 6000 km^2. L'afflux depuis une quinzaine d'années de réfugiés, de déserteurs, de trafiquants de tout poil, de mineurs de coltan et de leurs familles mène à la désertification de ce qui était et reste encore l'une des 6 perles de biodiversité de la République Démocratique du Congo au centre de l'Afrique. [8]

2 – Le bébé gorille femelle des plaines âgé de 8 à 12 mois était abandonné. Il a été remis par les villageois à l'équipe du Parc National de Kahuzi-Biega. Une équipe du Parc National Virunga distant de 400 km est venu le chercher par voie aérienne pour l'intégrer dans son orphelinat spécialisé. Ou bien la petite est une victime indirecte de la viande de brousse, sa mère et d'autres adultes de la famille ayant été tués pour être dépecés, boucanés et vendus sur les marchés alimentaires ou bien elle a été kidnappée par des trafiquants de faune sauvage, sa mère et le mâle dominant de la famille ayant été tués en essayant de la protéger.[9]

SIERRA LEONE

22 février et 8 mars 2016
District de Moyamba et District rural de la Zone de l'Ouest, Sierra Leone

- Sauvetage de 2 jeunes chimpanzés d'environ 6 et 8 ans par l'ONG Tacugama, sans doute des orphelins dont les parents ont été victimes du braconnage pour la viande de brousse ou des prétendus conflits avec les humains. Ils étaient emprisonnés dans une petite cage en bambou et faisaient de temps en temps un tour en laisse.[10]
- Sauvetage d'une femelle chimpanzé âgée de 3,5 mois par l'ONG Tacugama, elle serait originaire de la Réserve de Kangari Hills. Sa mère aurait été braconnée. La consommation de viande de brousse reprend après la pandémie Ebola, Tacugama rappelle que la consommation de la viande de primate est dangereuse et peut transmettre le virus.

TANZANIE

EN FAMILLE
23 mars 2016
Aéroport International du Kilimandjaro, Tanzanie

Saisie de 61 singes vervet (*Chlorocebus pygerythrus*, Annexe II), mise sous séquestre d'un avion, interpellation du pilote, arrestation des 2 frères Vardanyan, ressortissants hollandais opérant en Arménie. Les activités de plusieurs hauts-fonctionnaires du Ministère tanzanien des ressources naturelles et du tourisme ont été suspendues. La police de la région de Kilimandjaro a interrogé 7 responsables de la gestion et de la surveillance de la faune sauvage ainsi que le directeur de Manyara Birds trappers, une compagnie basée à Arusha, spécialisée dans l'exportation mondiale d'animaux vivants et notament d'oiseaux et de reptiles.

Trois jours après l'interdiction d'exportation d'animaux sauvages depuis le sol tanzanien, les primates vivants allaient être embarqués sur un jet privé en provenance d'Afrique du Sud. Le plan de vol de l'avion n'a pas été divulgué et n'était d'ailleurs pas connu des autorités aériennes quelques heures avant le décollage. Les singes avaient été capturés dans les régions de Manyara, d'Arusha et de Kilimandjaro. Près de 500 spécimens auraient été attrapés, la saisie ne représenterait qu'une petite partie de la commande. Manyara Birds aurait organisé le piégeage, la collecte, le stockage et la tentative d'exportation des singes. Les frères Vardanyan exploitent un zoo à une quinzaine de kilomètres d'Erevan. Ils sont liés en amitiés et en affaires avec Artur Khachatryan, directeur de Zoo Fauna Art Company, spécialiste arménien et sulfureux de l'import-export d'animaux sauvages avec comme destinations favorites la Russie et les pays du Golfe (cf. « A la Trace » n°10 p. 33).

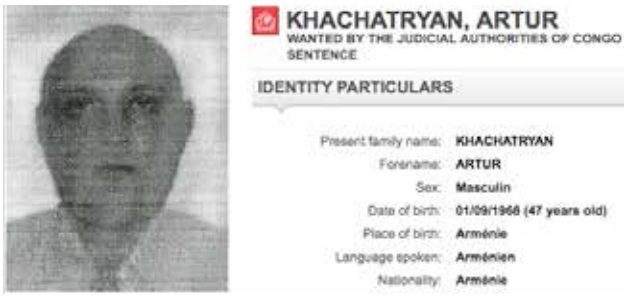

Khachatryan vient au secours de ses amis Vardanyan. Selon lui, tous les papiers d'exportation des singes étaient en règle et sa compagnie Zoo Fauna Art en était le destinataire. Ses amis Vardanyan étaient simplement passés à l'aéroport pour déposer une valise dans l'avion en partance pour l'Arménie. Déjà en août 2015, Khachatryan avait procédé à l'importation en Arménie via Beyrouth d'une soixantaine de singes vervet.[11]

AMERIQUE

BRESIL

29 janvier 2016

Callithrix penicillata

Sao Vicente, Etat de Sao Paulo, Brésil
Une visite surprise de la police a permis le sauvetage de 4 ouistitis à pinceaux noirs (*Callithrix penicillata*, Annexe II). L'un d'entre eux avait la queue coupée. L'homme présent lors de la saisie prétendait « ne pas être le responsable des animaux ». Mais il doit quand même payer une amende de 16.000 reals (5000 US$). [12]

14 mars 2016
Uberlandia, Etat de Minas Gerais, Brésil
Saisie d'un ouistiti à pinceaux noir (*Callithrix penicillata*, Annexe II). Une femme venait de le capturer dans la ville. Elle a été dénoncée. Elle a à peine eu le temps de déposer le petit primate à la maison. La police est arrivée. [13]

ASIE

INDONESIE

ORANGS-OUTANS

7 janvier 2016
Kedaung, Province de Sumatra du Nord, Indonésie
Encore une femelle encerclée par les plantations industrielles d'hévéas et de palmiers à huile. Agée de 18 ans environ, elle était repérée depuis des mois par les villageois de Kedaung et n'avait plus les moyens de rejoindre l'écosystème naturel de Leuser.[14]

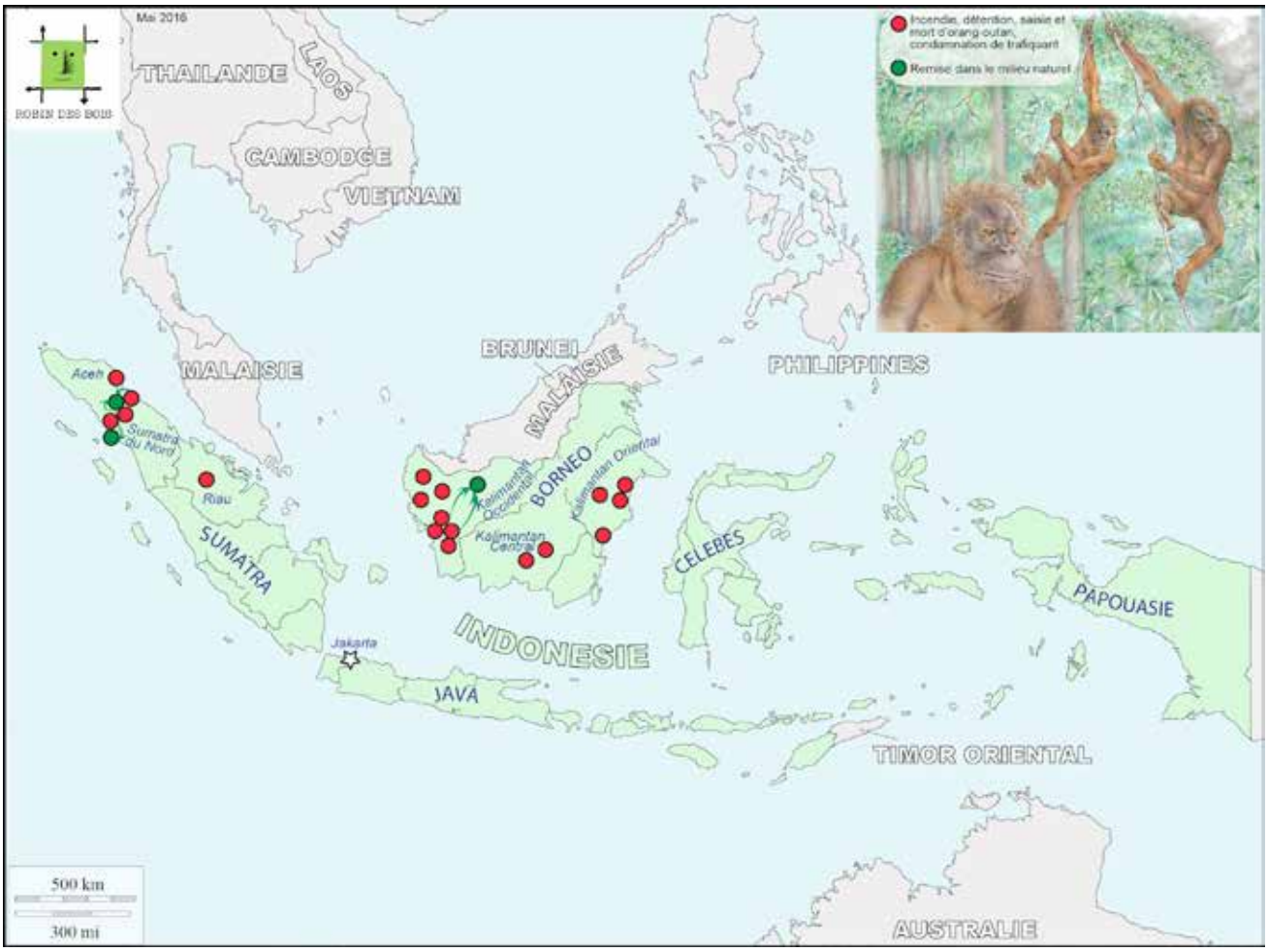

Les orangs-outans sous pression

11 janvier 2016
Langsa, Province d'Aceh, Indonésie

Ouf ! Sortie de cage pour la petite de 2 ans avant d'aller dans une nurserie.[15]

14 janvier 2016
Mata-Mata, Province du Kalimantan occidental, Ile de Bornéo, Indonésie
Tiré d'affaire ! Dans un univers calciné précurseur d'une palmeraie à huile, l'orang-outan âgé de 17 ans environ, cloîtré dans un buisson, présentait tous les signes de malnutrition.[16]

16 janvier 2016
Kabupaten de Kapuas, Province du Kalimantan Central, Indonésie
Découverte d'une femelle orang-outan âgée d'environ 15 ans, tuée à coups de lance et de machette. Loin de toute habitation et d'activité agricole, l'attaque aurait été portée par des bûcherons clandestins. La déforestation sauvage précède la plantation industrielle.[17]

Fin janvier 2016
Balai Pinang, Kapubaten de Ketapang, Province du Kalimantan Occidental, Indonésie
Sauvetage d'un orang-outan d'environ 5 ans. Il était enchaîné à un arbre et sur un châssis de bois depuis 2 ans. Il a été pris en charge par l'Association International Animal Rescue et transféré au centre de réhabilitation de Ketapang.[18]

Il baignait dans les ordures depuis 2 ans.

31 janvier 2016
Palangkaraya, Province du Kalimantan Central, Indonésie
Orpheline, enchaînée par la main d'œuvre de la plantation de palmier à huile et désormais sous soins attentifs.[19]

31 janvier 2016
Kabupaten de Penajam Paser du Nord, Province du Kalimantan oriental, Indonésie
Les orangs-outans chassés des palmeraies souffrent toujours des mêmes traumatismes. Plaies à la tête, yeux crevés, mains et pieds gonflés à force d'être enchainés, dents cassés. Cet adulte va s'en tirer, il a déjà appris à grimper dans la cage pour attraper les fruits. Les fruits et la grimpe, c'est tout l'art de revivre des orangs-outans.[20]

Début février 2016
Province du Kalimantan occidental, Indonésie

La mère et la fille avaient fui leur territoire dévasté par les incendies de l'année denière et s'étaient réfugiées dans des arbres en lisière des terres cultivées et jalousement protégées par des villageois très remontés. En très mauvais état sanitaire, elles ont été conduites en lieu sûr avant d'être relâchées dans un milieu forestier sauvegardé.

Le pire est à venir, les experts pensent qu'à cause d'El Nino, la saison sèche va être longue cette année et que les incendies de forêts seront encore plus meurtriers.[21]

10 février 2016
Forêt des marais de Singkil, Province d'Aceh, Indonésie

Ce mâle d'environ 35 ans était dangereusement isolé au sein d'une plantation industrielle d'hévéas. Avant de lui rendre sa liberté dans la forêt humide, les vétérinaires ont extrait de son corps quelques balles de carabine à air comprimé.[22]

Mi-février 2016
Sangatta, Province du Kalimantan Oriental, Indonésie

Le crâne coupé par un coup de machette, l'orphelin est soigné dans la clinique de Samboja Lestari. [23]

20 février 2016
Belimbing, Province du Kalimantan Oriental, Indonésie

Brûlées vives dans l'incendie du défrichage, les 3 femelles âgées de 20, 10 et 1 ans environ n'ont pas réussi à s'échapper de cette ex forêt résiduelle convoitée par l'agriculture et cernée par des carrières de sable. Elles ont été enterrées sur place, par la police, à 1 km du Parc National de Kutai, 2000 km^2, puis déterrées pour autopsie par les vétérinaires d'une ONG. L'exhumation n'a pas apporté d'élément nouveau, les victimes ne semblent pas avoir été abattues avant de brûler. [24]

Kabupaten de Ketapang, Province de Kalimantan occidental, Indonésie
Sauvetage de 2 jeunes orangs-outans. Un orphelin trouvé = une mère torturée.

Fin février 2016. Sauvetage d'une femelle âgée de 2 ans, récupérée dans une plantation, revendue 95 US$ et enchaînée par le cou depuis un mois. Elle est encore sauvage et mord tout ceux qui passent. Le pronostic est favorable, elle pourrait assez rapidement retrouver la forêt à condition qu'elle puisse assurer son autonomie alimentaire.

11 mars 2016. Elle aussi attachée par le cou avait été ramassée bébé sur une terre défrichée. Elle était nourrie au lait condensé. A 3 ans, il n'est pas sûr qu'elle puisse retrouver ses instincts de survie et sa sociabilité.[25]

29 février 2016
Batang Serangan, Province de Sumatra du Nord, Indonésie

Pour garantir leur survie, une mère et sa fille ont été capturées dans une plantation d'hévéas entourée de palmiers à huile et réinstallées dans la forêt de Leuser à 5 km de là. Là où elles étaient, elles risquaient d'être prises pour des nuisibles. Là où elles sont, elles ont immédiatement grimpé aux sommets des arbres.[26]

1er mars 2016
Indonésie-Corée du Nord
Pour consolider les liens entre la Corée du Nord et l'Indonésie, la faune et les espèces rares ont failli tenir leur place. En gestation depuis plusieurs années l'échange d'un tigre de Sibérie délivrable à Jakarta et d'un orang-outan exportable à Pyongyang est abandonné. Les conditions d'hébergement dans le zoo de la capitale de la Corée du Nord sont réputées déplorables. Celles du zoo Ragunan à Jakarta seraient du même niveau, il est surpeuplé en orangs-outans abandonnés ou récupérés chez des trafiquants. Normalement ils transitent pendant 3 mois au maximum mais certains sont là depuis 30 ans, d'après la présidente du Réseau d'assistance aux animaux de Jakarta.[27]

23 mars 2016
Pekanbaru, Province de Riau, Indonésie

Condamnation de 3 trafiquants de 3 bébés orangs-outans à 2 ans et 2 ans et 5 mois de prison plus une amende de 80 millions de roupies (6000 US$) ou à défaut de paiement de 3 mois de prison supplémentaires (cf. "A la Trace" n° 11, p. 39).[28]

31 mars 2016
Parc National de Bukit Baka-Bukit Raya, Provinces de Kalimantan central et occidental, Indonésie

Après 4 mois de transit et de soins dans un centre de réhabilitation et 52 h de voyage en camion et en bateau, les 2 orangs-outans rescapés des incendies ont été lâchés dans une forêt éloignée de toute activité humaine et considérée pour le moment comme sûre pour les nouveaux arrivants. Leur nouveau territoire a une faible densité en orang-outan, ce qui réduit les risques de conflits intra-espèce.[30]

Mars 2016
Province de Kalimantan oriental, Indonésie
Treize orangs-outans se retrouvent coincés dans des parcelles forestières résiduelles au milieu d'une nouvelle emprise vouée à la plantation de palmiers à huile en cours de défrichage. Les orangs-outans ne sont pas seuls à être expropriés. Il y a aussi des calaos et des gibbons. Le Centre pour la protection des orangs-outans (COP) tire la sonnette d'alarme et met en demeure AE Corporation et ses sous-traitants d'assumer leurs responsabilités. Le COP rappelle que selon la loi nationale il est interdit de détruire, de faire commerce, d'entreposer ou de détenir des œufs et des nids d'espèces protégées. D'une certaine manière, cette interdiction intéresse aussi les orangs-outans qui construisent des nids au sommet des arbres. Le gel des travaux est urgent. Les orangs-outans affamés et perturbés commencent à manger les premières pousses de palmiers. Très vite ils vont ici encore être traités comme des nuisibles.[29]

THAÏLANDE

ORANGS-OUTANS

22 février 2016
Zoo de Phuket, Province de Phuket, Thaïlande
Beaucoup de bruit autour de Milo, 13 ans, importée d'Indonésie et exploitée dans le zoo de Phuket pour ses qualités photogéniques. La campagne « libérez Milo » a porté ses fruits. La veille de la perquisition de la police, Milo a disparu du zoo, elle a été retrouvée à quelques kilomètres dans une cage au milieu d'une petite forêt. « Je l'ai déposée là où je l'ai trouvée il y a 2 ans », prétend le directeur du zoo. Milo est obèse comme tous ses congénères exhibés, photographiés et gavés de sucreries par les touristes. Il est prévu de la transférer dans le sanctuaire de vie sauvage de Khao Prathap Chang.[31]

Quelques jours après l'affaire Milo, un bébé orang-outan été trouvé dans une boîte à chat devant le refuge de la Wildlife Friends Foundation Thailand . Il est supposé que les échos médiatiques et les suites judiciaires du cas Milo ont incité quelqu'un à remettre le petit jouet roux entre de bonnes mains.

CAMBODGE

Février 2016
Chaîne des Cardamomes, Province de Koh Kong, Cambodge
Le braconnage des macaques crabiers (*Macaca fascicularis*, Annexe II) persiste. Se glissant dans des barques après la tombée de la nuit, les braconniers braquent des lampes sur les arbres, essayant de trouver les groupes de macaques endormis grâce aux taches claires des fourrures. Quand les arbres à macaques sont repérés, les hommes sautent à terre et défrichent à la machette un grand cercle autour de l'arbre empêchant ainsi les singes de s'enfuir par la canopée. Ils sont obligés de s'enfuir par le bas et sont alors pris par des filets. Cette pratique est interdite depuis 2010, elle alimente la puissante et omniprésente industrie de l'expérimentation animale. Les macaques sauvages du Cambodge rejoignent les élevages de la péninsule indochinoise avant d'être exportés dans le monde entier. Aux Etats-Unis d'Amérique, les laboratoires ont consommé 47.930 singes pendant l'année fiscale 2014, pour l'essentiel des macaques. Toutes les rivières à l'ouest de Cambodge sont prospectées, les piégeurs travaillent sur commande. Un expert de Faune et Flore Internationale (FFI) les a vus à l'œuvre, il a observé sur les berges de l'Areng des tas de branches coupées tous les 500 mètres ou à peu près. [32]

INDE

20 février 2016
Nashik, Etat du Maharashtra, Inde
En France, certains laissent un bébé dans la voiture en plein cagnard quand ils vont faire des courses au supermarché. En Inde, c'est un visiteur de l'hôpital qui a laissé son singe attaché à la mobylette pendant des heures et des heures. Au bout du compte, le singe dont on sait seulement qu'il est d'une espèce strictement protégée a été détaché par les agents du service forestier et conduit à la fourrière animale où il a été examiné par les vétérinaires. Il va bien.[33]

INDONESIE

27 février 2016
Pekanbaru, Province de Riau, Indonésie
Saisie de 6 loris lents (*Nycticebus coucang*, Annexe I), d'un siamang (*Symphalangus syndactylus*, Annexe I) et d'un gibbon (*Hylobatidae* spp., Annexe I) et 3 arrestations au terme d'une enquête conjointe de la police de Riau et de l'ONG Scorpion sur différents marchés fauniques, dont celui de Palapa à Pekanbaru. Un loris lent vivant se vend pour l'équivalent 23 US$, l'abattage et le dépeçage sur place coûtent 11 US$.[34]

Symphalangus syndactylus

13 mars 2016
Province du Kalimantan oriental, Indonésie
Sauvetage de 2 macaques (*Macaca* spp., Annexe II), d'un semnopithèque obscur (*Trachypithecus obscurus*, Annexe II) et de 2 chats-léopard du Bengale (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II). Les gardes forestiers et les policiers ont procédé de nuit à des fouilles aléatoires dans les autocars publics interprovinciaux. Les animaux ont été pris en charge par le COP (Center for Orangutan Protection). [35]

QATAR

Début mars 2016
Qatar
Saisie dans une voiture d'un bébé chimpanzé en layette et ceinture de sécurité. Interpellation du chauffeur.[36]

THAILANDE

Mi-janvier 2016
Thaïlande
Remise volontaire à la Wildlife Friends Foundation Thailand, d'un jeune gibbon à mains blanches femelle (*Hylobates lar*, Annexe I). L'espèce est sur la mauvaise pente. Les populations ont décliné de 50% en 45 ans, le temps de 3 générations.
Celle-ci âgée de 2,5 ans ne pouvait heureusement plus poursuivre sa carrière d'animal de compagnie. Son maître ne supportait plus « ses nuisances acoustiques ».[37]

26 janvier 2016
Thaïlande
Remise volontaire de 3 loris (*Nycticebus bengalensis*, Annexe I) et d'une jeune civette palmiste hermaphrodite (*Paradoxurus hermaphroditus*, Annexe III en Inde).
Ils avaient été achetés via Facebook. Une amie du geôlier à la vue de leur état déplorable les a remis à l'association WFFT (Wildflife Friends Foundation Thailand). Les loris adultes récemment capturés pourraient être relâchés après une période d'observation. Les civettes grimpent dans les premiers rangs des animaux compagnons du genre humain : elles ne sont pas encombrantes, elles produisent du café et la viande est bonne au cas où on n'en voudrait plus.[38] (cf. « A la Trace » n°1 p. 41)

Fin janvier
Thaïlande
Liberté pour Mam, macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II).[39]

Dix ans à la chaîne sous une tôle.

6 février 2016
Ile de Koh Phangan, Province de Surat Thani, Thaïlande
Sauvetage par l'ONG Wildlife Friends Foundation Thailand d'un semnopithèque obscur femelle (*Trachypithecus obscurus*, Annexe II) et d'un macaque brun mâle (*Macaca arctoides,* Annexe II), utilisés en animaux de compagnie.
Les semnopithèques obscurs sont endémiques de la Malaisie continentale, du sud de la Birmanie et du sud-ouest de la Thaïlande. Avec la queue, ils mesurent 50 à 80 cm de long, ils sont arboricoles et se nourrissent de feuilles, de fruits et de fleurs. Ils ont une forte capacité à disperser les graines. Leurs habitats sont menacés par les plantations de palmiers à huile. [40]

Trachypithecus obscurus

Début mars 2016
Bangkok, Province de Bangkok, Thaïlande
Sauvetage d'un macaque à queue de cochon femelle (*Macaca leonina*, Annexe II). Rappelons que les macaques en Thaïlande et au Vietnam sont souvent réduits à l'esclavage. Elevés pour l'expérimentation animale, exhibés dans les cafés ou encore, pour les jeunes mâles, exploités pour aller chercher les noix dans les cocotiers, une main d'œuvre recherchée pour sa rapidité et sa docilité. Un bon ramasseur de noix de coco s'achète plusieurs centaines de dollars.[41]

Elle a vécu 20 ans dans une cage à déchets avec pour seul horizon un vieux pneu. Les zoos ne veulent pas de vieilles pensionnaires. WFFT l'a prise en hospitalité.

9 mars 2016
Thaïlande
Sauvetage d'un macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II) âgé d'un an, animal de compagnie martyrisé. Sa mère avait été tuée pour être mangée. Lui avait été momentanément épargné. [42]

18 mars 2016
Thaïlande
Sauvetage d'un loris lent du Bengale (*Nycticebus bengalensis*, Annexe I) capturé dans la forêt il y a 2 semaines et voué à la triste vie d'animal de compagnie. Il est encore en bonne forme et pourrait être remis en liberté d'ici peu.[43]

Week-end du 19 mars 2016
Province de Ranong, Thaïlande
Nouveau sauvetage d'un semnopithèque obscur (*Trachypithecus obscurus*, Annexe II), les jeunes ont un pelage orange pendant les 6 premiers mois.[44]

VIETNAM

4 février 2016
Nha Trang, Province de Khanh Hoa, Vietnam
Le jeune macaque crabier (*Macaca fascicularis*, Annexe II) repéré le matin par des touristes dans un restaurant a été remis l'après-midi en liberté dans la forêt grâce à l'entremise d'ENV.[45]

© Education for Nature - Vietnam

5 février 2016
Hoang Mai, Province de Nghe An, Vietnam
Le Ba Thuan, 49 ans, a acheté 6 singes (*Primates* spp., Annexe I ou II) et 12 chats dans le but de faire une espèce de gélatine ressemblant à de la colle, composée de moelle épinière, d'os et de cartilages. La croyance dit qu'elle a des vertus polyvalentes sur la santé et la libido. L'homme de 49 ans n'a pas hésité à mettre dans sa tambouille des animaux domestiques. Il a été condamné à une amende de 13 millions de dongs (580 US$). Son ami qui pour lui faire de la bonne publicité avait mis quelques photos du désossage des singes sur sa page Facebook n'a pas été mis à l'amende. Néanmoins, la police a trouvé chez lui un faucon et se pose des questions sur son origine et son espèce.[46]

23 et 26 février 2016
Ho-Chi-Minh Ville, Vietnam
Saisie par la police environnementale de 2 loris (*Lorisidae* spp., Annexe I ou II) mis en vente sur Facebook.[47]

8 mars 2016
Nha Trang, Province de Khanh Hoa, Vietnam
Libération d'un macaque à queue de cochon (*Macaca leonina*, Annexe II) prisonnier à l'avant du triporteur d'un vendeur de rue.[48]

© Education for Nature – Vietnam

21 mars 2016
Province de Yen Bai, Vietnam
Sauvetage d'un macaque séquestré depuis 3 ans dans un panier à salade.[49]

© Forest Protection Department

28 mars 2016
Hué, Province de Thua Thien-Hué, Vietnam
Libération d'un macaque brun (*Macaca arctoides*, Annexe II) saisi dans une pagode.[50]

EUROPE

Février 2016
Zoo privé de Chleby, Région de Bohême-Centrale, République Tchèque
Projet d'acquérir 3 rhinopithèques doucs (*Pygathrix nemaeus*, Annexe I), 2 femelles et un mâle en provenance de Thaïlande. Il n'en reste que 1000 à l'état sauvage au Laos et en Thaïlande. Au Vietnam, ils ont été décimés quand l'aviation américaine a déversé du désherbant sur la jungle pour améliorer la visibilité des soldats à terre. Les singes à la belle parure mangent des feuilles et des bananes. Un permis CITES sera-t-il accordé alors que les doucs sont en Annexe I et que seuls des projets scientifiques peuvent justifier l'importation ? [51]

Félins

Le léopard (*Panthera pardus*), le tigre (*Panthera tigris*), le jaguar (*Panthera onca*) et l'ocelot (*Leopardus pardalis*) sont en Annexe I. Le lion (*Panthera leo*) et le puma (*Puma concolor*) sont en Annexe II.

LEOPARDS

AFRIQUE

Léopard africain (*Panthera pardus pardus)*

GABON

1er février 2016
Tchibanga, Province de la Nyanga, Gabon
Saisie de 2 peaux, d'un taxi Toyota, d'une arme à feu et arrestation de 4 hommes, le livreur, les 2 démarcheurs et le propriétaire des peaux. Seul l'acheteur semble avoir échappé au coup de filet. [1]

16 mars 2016
Koulamoutou, Province de l'Ogooué-Lolo, Gabon
Saisie de 5 peaux, de 10 dents de panthère et de 2 pointes d'ivoire dans le sac et au domicile de Claude Toussou Metonhou, tradipraticien d'origine béninoise. Son démarcheur Antoine Loundou a été arrêté le lendemain. Ils sont sous mandat de dépôt.[2]

OUGANDA

23 janvier 2016
Nakapiripirit, Région Nord, Ouganda
Saisie de 4 peaux de léopard, d'une peau de serval (*Leptailurus serval*, Annexe II) et d'un pangolin mort (*Manis* spp., Annexe II). Parmi les 4 trafiquants il y a un soldat de la garnison de Moroto et le commandant d'une brigade des forces armées. [3]

23 janvier 2016
Région Ouest, Ouganda
Arrestation de 3 braconniers venus du Rwanda. Ils franchissaient la frontière porteurs d'une peau de léopard [4]

23 janvier 201
Kamwokya, District de Kampala, Ouganda
Saisie dans un restaurant d'une peau d'une valeur de 17 millions de shillings (4930 US$) et arrestation de 2 ressortissants rwandais, Célestine Bwanakwe agricultrice et Olivier Aguma technicien. Ils plaident non-coupable et ont été remis en liberté provisoire au bout de 15 jours. Au Rwanda, ils habitent dans le même comté.[5]

RECIDIVE
GANG
Fin janvier 2016
Région Nord, Ouganda
Le fils du pasteur dirige depuis longtemps le braconnage dans le Parc National de la vallée du Kidepo (1400 km^2) à la frontière du Soudan du sud et du Kenya. [6]

ZAMBIE

Début février 2016
Livingstone, Province méridionale, Zambie
Saisie de 4 peaux de léopard. Deux arrestations.[7]

ASIE

Léopard indien *(Panthera pardus fusca)*

INDE

7 janvier 2016
Alwar, Etat du Rajasthan, Inde
Condamnation d'un homme à 3 ans de prison et à 80.000 roupies d'amende (1179 US$) pour le braconnage de 2 léopards dans la Réserve de tigres de Sariska il y a 10 ans.
A cette époque, les peaux avaient été revendues 5000 roupies (73 US$) chacune à 2 contrebandiers.[8]

10 janvier 2016
Arsikere, Etat du Karnataka, Inde
Saisie d'une peau, d'une arme à feu et d'une voiture. Le rendez-vous avait lieu près d'une savonnerie, la police est arrivée avant les clients. Cinq braconniers arrêtés.[9]

12 janvier 2016
Karapalli, District de Malkangiri, Etat d'Odisha, Inde
Le marchandage avait commencé à 50.000 roupies (733 US$). Il s'est terminé à 40.000 roupies (587 US$) par l'arrestation du vendeur. Les acheteurs étaient des agents forestiers.[10]

25 janvier 2016
District de Rajsamand, Etat du Rajasthan, Inde.
Condamnation de 2 braconniers à 2 ans de prison et 5000 roupies (74 US$) d'amende chacun pour possession illégale d'une peau en décembre 2008.[11]

26 janvier, 22 février et 17 mars 2016
Etat d'Uttarakhand, Inde
- Dehradun
Arrestation de 3 braconniers venus dans la capitale de l'Etat depuis le district de Chamoli pour vendre une peau. Elle a été saisie.
- District de Pauri
Saisie d'os et de 7 peaux que les 4 braconniers allaient vendre 2000 roupies (30 US$) chacune à un intermédiaire qui s'apprêtait à les revendre à New Delhi. Sur le marché international une peau se vend entre 5 et 8 lakh Rs (7300 à 11.700 US$). Trois des passagers se sont enfuis dans la jungle quand la voiture a été interceptée. Ils ont été repris. Les léopards étaient attirés par des appâts empoisonnés et la forêt ensuite ratissée pendant plusieurs jours par la bande pour retrouver les morts.
- Rishikesh, district de Dehradun
Saisie d'une peau. Arrestation du dénommé Tikka, un braconnier expérimenté. Les 2 acheteurs étaient des népalais. Le prix de vente était fixé à 10 lakh Rs (14.660 US$). L'animal a été abattu dans les forêts de Joshimath.[12]
- **Dehradun**
Saisie d'une peau et une arrestation.
- **District de Tehri Garhwal**
Saisie d'une peau et de parties de léopard. Arrestation du dénommé Pyardas.

31 janvier 2016
Motipur, Etat d'Uttar Pradesh, Inde. Frontière indo-népalaise
Saisie d'une peau et arrestation d'un népalais. Le commerce interlope du léopard se porte toujours bien entre le Népal et l'Inde.[13]

2 février 2016
District de Nabarangpur, Etat d'Odisha, Inde
Saisie de 6 peaux, de griffes de léopards et de pattes d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II). Quatre peaux proviennent d'adultes. Elles sont trouées par des impacts de balles, les 2 autres victimes sont des léopardeaux âgés de 18 à 24 mois. Les félins auraient été braconnés dans le sanctuaire de Karlapat, la valeur locale des peaux est évaluée entre 40.000 et 50.000 roupies (582 à 728 US$).
Les 5 personnes arrêtées se présentent comme des intermédiaires. Elles n'auraient pas participé à la tuerie.[14]

16 et 20 février 2016
Palasia, Etat du Madhya Pradesh, Inde
Il n'en restait que la queue et la tête. Pattes, dents, vibrisses étaient retirées et la peau écorchée. Il avait 5 à 6 ans. Il avait été tué 3 ou 4 jours avant la découverte. Cinq personnes ont été arrêtées, toutes les dépouilles ont été retrouvées dans le sable, au bord d'une rivière et dans la maison d'un des inculpés.[15]

21 février 2016
Jaisinghpura Khor, Etat du Rajasthan, Inde

Découverte d'une jeune femelle de 4 ans, la patte avant gauche prise dans un piège en fer typique des engins utilisés par une vieille bande de braconniers qui semble réveillée. Il y a de quoi se faire du souci pour la dizaine de léopards adultes et les 5 petits qui arpentent 4000 ha de forêts aux portes de Jaipur, 3 millions d'habitants. La désincarcération de la victime a pris plusieurs heures, il a fallu l'anesthésier pour l'empêcher de se débattre. Très vite, tôt le matin quelques villageois ont pris position pour éviter un éventuel lynchage (cf. « A la Trace » n°11 p. 46) en attendant le déploiement sur place des forces de police.
Elle a été traitée aux antibiotiques et provisoirement transférée au zoo. Aux dernières nouvelles, elle se porte bien, ne boite pas et pourrait être remise en liberté très rapidement dans la Réserve de Sariska.[16]

5 mars 2016
Telipara, Etat du Bengale-occidental, Inde

Sauvetage d'un léopard mâle pris dans un piège à l'intérieur d'une plantation de thé. Des villageois ont donné l'alerte. Après sa désincarcération, il a été conduit au centre de sauvetage des tigres de Khairbari à proximité du Parc National Gorumara.[17]

5 mars 2016
Taklihaji, District de Pune, Etat du Maharashtra, Inde
Deux léopardeaux sont repérés par un agriculteur au milieu des champs. Les agents forestiers sont alertés, ils recueillent les petits félins, les mettent dans une caisse sous un arbre. La mère est venue dans l'après-midi pour les rechercher et ils s'en sont allés tous les 3.[18]

7 mars 2016
Usilampatti, Etat du Tamil Nadu, Inde
Saisie d'une peau à vendre pour 4 lakh Rs (5824 US$), 4 arrestations.[19]

10 et 12 mars 2016
Saptur, Etat du Tamil Nadu, Inde

Le léopard adulte aurait tué un veau de 3 mois et mis de côté la moitié de sa proie. L'éleveur raconte encore qu'avec un complice il a recouvert la carcasse avec un filet et attendu que le léopard revienne sur place, ce qui n'a pas manqué. Pris dans les mailles, le félin a été battu à mort. Les dents et les griffes ont été vendues et la peau a été donnée en échange d'une dette de 30.000 roupies (437 US$). Sept personnes plus ou moins trempées dans l'histoire auront des comptes à rendre à la justice. Le léopard aurait été braconné dans le sanctuaire faunique de Srivilliputtur plus connu sous le nom de Sanctuaire de l'écureuil géant de Ceylan.[20]

19 mars 2016
Aarey, district de Bombay, Etat du Maharashtra, Inde
Elle avait déjà été prise par un piège en 2014, elle s'en était extirpée par ses propres moyens et n'avait plus de ce fait qu'une seule griffe à la patte avant gauche. Mère en 2015, elle a été définitivement reprise par un piège en mars 2016. Elle a été découverte par une équipe de botanistes qui recensaient les arbres de la forêt. Chandni avait 6 ans, elle était bien connue des experts et des gardes. C'est d'ailleurs sa patte avec une seule griffe qui a permis son identification. A 20 mètres de Chandni un autre piège était posé. Les agents s'inquiètent du sort de son petit. Agé de moins d'1 an il n'est pas encore autonome et risque de se rapprocher trop près des maisons. Il y avait 7 léopards dans la forêt d'Aarey.[21]

20 mars 2016
Bahraich, Etat d'Uttar Pradesh, Inde
Saisie d'une peau avec les mâchoires et les dents intactes, elle prenait la direction de la Chine via le Népal. Deux arrestations.[22]

Chandni et son petit en août 2015

IRAN

Mi mars 2016
Comté d'Andika, Province du Khouzistan, Iran

Le léopard et la kalachnikov. [25]

NEPAL

23 janvier 2016
Aalital, Région de développement Extrême-Ouest, Népal

La peau d'1,83 m de long, les fragments et les os étaient cachés dans une bergerie.[26]

9 mars 2016
Krishnapur, Région de développement Extrême-Ouest, Népal
Saisie d'une peau d'1,80 m de long et 60 cm de large. Les 2 suspects ne seraient que des convoyeurs payés 10.000 roupies (91 US$). Le félin aurait été braconné au Népal.[27]

23 mars 2016
Katmandou, Région de développement Centre, Népal
Saisie d'une peau et d'une moto. Une arrestation.[28]

EUROPE

28 janvier 2016
Grand Londres, Angleterre, Royaume-Uni
Saisie d'un crâne offert à la vente sur eBay. Prix de vente 670 £ (947 US$). L'enquête a mené la police dans le quartier de Surbiton chez un particulier qui n'avait pas en sa possession le certificat d'origine requis. [29]

18 février 2016
Middlebourg, Province de Zélande, Pays-Bas
Saisie de 3 léopards à vendre sur Internet d'une valeur de 2500 €.[30]

AFRIQUE

ZIMBABWE

Février 2016
Bubye Valley Conservancy (BVC), Province du Matabeleland méridional, Zimbabwe
L'effet Cecil (cf. « A la Trace » n°10 p. 41). L'Australie et la France ont interdit l'importation des trophées de lion. Les Etats-Unis ont inscrit les lions d'Afrique sur la liste des espèces en danger. Delta Airlines refuse de transporter les trophées de chasse vers les Etats-Unis. Les chasseurs de « big five » craignent le scandale s'ils vont chasser au Zimbabwe. Les grosses fortunes du Texas qui apprécient la chasse en Afrique australe sont en outre pénalisées par la chute du baril de pétrole. Un permis de chasse d'un lion coûte 50.000 US$ plus les frais de transport et d'hébergement. Le responsable des guides de chasse de BVC considère que Bubye est le plus beau succès que la conservation des lions ait connu en Afrique. Quand les affaires étaient prospères, Bubye donnait 45 t de venaison aux communautés riveraines chaque année. Aujourd'hui, la grande chasse est en crise au sud de l'Afrique. Sans doute s'est elle reportée sur d'autres régions ou continents pour le moment moins exposés aux critiques.
La direction de BVC relie l'effet Cecil en date du 1er juillet 2015 à la surpopulation des lions constatée aujourd'hui sur les 3400 km² de la réserve de chasse. La densité est de 15 lions par 100 km² alors qu'elle est de 5 à 8 dans le Parc Kruger. Faut-il déduire de la volonté des gestionnaires de BVC de se débarrasser de 200 lions que l'effet Cecil lui a fait perdre 200 permis de chasse et les revenus de taxidermie associées ?
Pieter Kat, expert en lions, estime de son côté que la surpopulation dans le BVC est préméditée, que la multiplication des points d'eau artificiels a produit l'explosion démographique des lions et la qualifie « d'intentionnelle ».
La direction de BVC dit que les lions en surnombre déciment les populations d'antilopes, de girafes, de léopards et de lycaons et qu'en dernier recours, s'il n'est pas possible de les transférer dans des écosystèmes où ils ne seront pas en conflit avec des activités humaines ou avec d'autres animaux, la solution ultime sera de les abattre.
La réserve de chasse de BVC était en 1940 un méga-ranch fondé par le baron Justus Von Liebig, fournisseur des armées en viande de bœuf en conserve. Liebig au début de son élevage intensif en Rhodésie offrait 2 shillings pour la queue d'un zèbre, d'une girafe ou d'autre bête sauvage, l'urgence était pour lui d'éliminer la faune sauvage au profit du cheptel agricole. L'élevage avait été par la suite repris par Unilever. Dans les années 90, à la suite de plusieurs années de sécheresse, le ranch a été mis en vente et reconverti en réserve de faune sauvage. Toutes les clôtures sont électrifiées. Le BVC est détenu aujourd'hui par des capitaux de Dubaï. [31]

ASIE

22 janvier 2016
Dubaï, Emirat de Dubaï, Emirats arabes Unis
Divagation d'un lion dans le quartier résidentiel d'Al Barsha, le service vétérinaire de la ville rappelle qu'il est interdit de détenir chez soi un fauve.[32]

20-032016
Début mars 2016
Hafar Al-Batin, Province orientale d'ach-Charqiya, Arabie Saoudite

Règlement de compte. Un lion en captivité a tué un apprenti dompteur et le dompteur a tué le lion. Les fauves domestiques sont de plus en plus nombreux dans les pays du Golfe. [33]

EUROPE

8 février 2016
Montpellier, Département de l'Hérault, France
Condamnation à 3 mois de prison avec sursis d'Anthony Crépet pour « détention d'une espèce protégée sans autorisation » mais aussi pour « détention illégale d'armes ». Le lion est parti dans un refuge en Belgique. Il aurait été acheté à un cirque (cf. « A la Trace » n°11 p. 51).[34]

© 30 millions d'amis

TIGRES

ASIE

BANGLADESH

28 mars 2016
Sathalia, District de Khulna, Bangladesh
Le Rapid Action Battalion, la troupe d'élite, s'est lancée avec succès à la poursuite de Maniruzzaman et d'Ali qui étaient en possession de la peau d'un tigre des Sundarbans, longue de 2,70 m.[35]

INDE

3 et 4 janvier 2016
Etat d'Uttar Pradesh, Inde
- **Pilibhit .** Arrestation de 2 hommes suspectés d'avoir braconné 8 tigres en 2015. L'année dernière, Mondal, un résident de Pilihbit a été arrêté au Népal en possession de peaux et d'os de tigre. Il a avoué être impliqué dans un gang de braconniers au sein de la réserve. L'enquête a ensuite permis l'arrestation de 2 complices (cf. « A la Trace » n° 8, p. 44).[37]
- **Réserve de tigres de Pilibhit.** Trois arrestations et saisie de 6 kg d'os.

Janvier à mars 2016
Les dernières nouvelles des braconniers de tigres dans la Maharashtra, Inde
- **21 janvier.** Kuttu, récidiviste du braconnage et de la tentative d'évasion a réussi son coup à 6h du soir. Prétextant un besoin naturel à satisfaire en même temps qu'un autre des 6 passagers du bus de ligne Chandrapur-Sakoli et profitant de la compréhension du chauffeur marquant un arrêt non planifié, Kuttu bien que surveillé et encordé à 2 policiers s'est enfui dans la forêt ne laissant sur place que ses sandales. Il venait d'être entendu par un juge pour l'un des multiples braconnages de tigres auquel il est mêlé et retournait en prison. Il y a 9 ans, Kuttu avait sans succès offert pas moins de 6000 US$ à un officier pour échapper à une arrestation.
- **15 mars.** Chacha, le célèbre trafiquant de tigres du Bengale cherche par tous les moyens à retrouver la liberté, même les légaux. Il est en détention préventive depuis septembre 2013. Son avocat a présenté sa 6ème demande de remise en liberté sous caution. Elle a été une nouvelle fois refusée.
- **15 mars.** Bhajan Pardhi, un autre braconnier chevronné spécialisé dans le tigre et le léopard, demande sa remise en liberté anticipée. Il avait été condamné le 29 janvier à 5 ans de prison et 15.000 roupies (218 US$) d'amende pour braconnage dans la réserve de tigres de Melghat. Il était en détention préventive depuis 2 ans. Le magistrat de Première instance a accédé à sa requête. Le service des forêts du Maharashtra a décidé d'interjeter appel auprès de la Cour suprême de Bombay. Au moins 30 braconniers de la tribu Bahelya sont aujourd'hui en prison et la libération de Bhajan ouvrirait la voie à d'autres libérations. Les experts estiment que ce serait un très mauvais signal. « La remise en liberté de Bhajan sonnerait le glas des tigres. Comme ses collègues, il ne sait rien faire d'autre que de les braconner ».[36]

5 et 7 janvier 2016
Districts de Kanker et de Rajnandgaon, Etat du Chhattisgarh, Inde
- Saisie d'une peau et une arrestation. La peau venait du Madhya Pradesh, le trafiquant du Maharashtra.
- Saisie d'une peau et 4 arrestations.[38]

19 janvier 2016
Réserve de tigres de Valmiki, Etat du Bihar, Inde
Saisie de 2 peaux et d'os de 2 tigres du Bengale adultes et arrestation de 2 braconniers. Ils étaient au cœur du sanctuaire de 900 km^2 contigu au Parc National de Chitwan au Népal.[39]

26 janvier 2016
Réserve de Tigres de Melghat, Etat du Maharashtra, Inde

2000 km² et 42 tigres sous la pleine lune (Pournima). Les patrouilles sont attentives. Un piège d'acier brille dans la nuit. Il est démantelé par les gardes forestiers. Les pièges sont posés par les Bahelya. 30 braconniers ont été appréhendés dans la Réserve en 2 ans. [40]

31 janvier 2016
Réserve de tigre de Pench, Etat du Madhya Pradesh, Inde
Découverte d'un corps de tigre en décomposition. Interpellation d'un jeune homme de 23 ans. En 8 mois, l'Etat a perdu 6 tigres dont 3 dans la Réserve de Pench. Trois causes à ces morts non naturelles : empoisonnement, électrocution par contact avec des clôtures dressées par des agriculteurs en lisière des réserves pour protéger les cultures de l'intrusion des sangliers, capture des tigres par des pièges métalliques.[41]

4 février 2016
District de Chikmagalur, Etat du Karnataka, Inde
Impliqué dans un vol en bande organisée, le jeune homme de 24 ans reconnaît être aussi mêlé à une autre organisation criminelle, celle du braconnage d'un tigre dans les forêts de Siddarahalli.[42]

7 février 2016
Réserve de tigres de Valmiki, Etat du Bihar, Inde
Arrestation de 10 braconniers venus d'Uttar Pradesh voisin et saisie de 3 filets et autres équipements suspects.[43]

Début février 2016
Bhadrawati, Etat du Maharashtra, Inde

Acquittement de 16 personnes accusées du braconnage d'un tigre à la lisière de la Réserve de tigres de Tadoba Andhari en janvier 2007. La bête avait été électrocutée dans un piège à cerf ou à buffle. Les chasseurs avaient jeté la carcasse dans un puits après l'avoir lestée de pierre. Ils ont été acquittés faute de pièce à conviction. Les juristes rappellent que les scellés et les photos de la scène du crime doivent être conservés et disponibles le jour du procès.[44]

10 février 2016
Pazhamputhoor, Etat du Tamil Nadu, Inde
Toujours enclines à présenter le Tamil Nadu comme un Etat épargné par le braconnage, les autorités favorisent l'hypothèse d'une représaille. Le félin aurait attaqué un troupeau. En retour, il aurait été empoisonné en mangeant une viande aspergée de pesticide. Les éleveurs touchent une indemnité de 10.000 roupies (150 US$) si un vétérinaire agréé atteste que l'animal a été attaqué par une bête sauvage. Les trop longs délais pour obtenir une compensation inciteraient les éleveurs à se faire justice eux mêmes. [45]

14 mars 2016
Varkala, Etat du Kerala, Inde
Quatre arrestations. Ils étaient venus dans ce haut lieu du tourisme, fréquenté par les indiens et les occidentaux de classe moyenne pour trouver un acheteur et l'argent nécessaire à l'achat de 3 autres peaux disponibles dans le district de Wanad. Le tigre avait 3 ans.[46]

GANG
Mi mars 2016
District d'Haridwar, Etat d'Uttarakhand, Inde
Saisie de 5 peaux et de 125 kg de crânes, de mâchoires, d'os et de griffes de tigre. Le tout estimé à 70 lakh Rs (101.920 US$).
Arrestation de Ram Chandra alias Chandar. Quatre complices ont pris la fuite dans la forêt à la faveur de l'obscurité, la bande de braconniers originaires du Penjab et appartenant au clan Bawaria avait rendez-vous avec des contrebandiers venus du Népal et du Tibet. L'inquiétude est grande. Le Parc devient-il la tanière des braconniers ? Jim Corbett héberge 215 tigres, sur 520 km². De nos jours c'est la plus forte densité. Le directeur du programme tigre de la WPSI (Wildlife Protection Society of Indian), confirme que les prédateurs viennent du Penjab, de l'Haryana, se cachent dans l'Uttar Pradesh et sévissent dans l'Uttarakhand. Il déplore le manque de coordination entre tous les Etats concernés.[47]

La mort et l'écorchage des tigres remonte à 4 mois. Les peaux et les os avaient été enterrés sur place.

19 mars 2016
Hashimara, Etat du Bengale-Occidental, Inde. Frontière avec le Bhoutan
Saisie d'une peau de 3,35 m de long estimée à 16 lakh Rs (23.296 US$) et de 88 os en provenance du Bhoutan et à destination de la Chine via le Népal, d'une voiture et de 2 motos. Arrestation de 4 contrebandiers, 3 indiens et un bhoutanais résidant à Jaygaon et à Phuntsholing, 2 villes voisines mais séparées par la frontière. L'UICN fait du Bhoutan un pays modèle pour la planète. La forêt séquestre 3 fois plus de CO^2 qu'il en émet. Le dernier inventaire des tigres (2014-2015) prouverait que la population a augmenté d'un tiers par rapport au précèdent. Pour convaincre les sceptiques, un programme d'équipement des tigres par des colliers émetteurs est en cours. Grâce à des pièges « customisés », inoffensifs et fabriqués en Thaïlande, les tigres du Parc National de Manas sont capturés, endormis et relâchés après que diverses mesures anatomiques soient faites par les biologistes en particulier sur les testicules et les mamelons.
Et si, ailleurs qu'au Bhoutan, ces fameux pièges thaïlandais qui capturent les tigres sans leur faire le moindre mal servaient à en capturer pour alimenter le marché noir des élevages ou des zoos privés ?[48]

28 et 29 mars 2016
Réserve de tigres de Pench, Etat du Madhya Pradesh, Inde
Découverte de la carcasse d'une tigresse de 11 ans et de ses 2 petits. Un 3ème tigreau a été retrouvé vivant. Cinq morts criminelles depuis le début de l'année dans la Réserve qui s'ajoutent aux 16 dans tout le pays depuis le début de l'année.[23]

INDONESIE

8 janvier et 27 janvier 2016
Kabupaten de Mukomuko, Province de Bengkulu, Indonésie
Saisie d'une peau, de dents et d'os. Arrestation d'un braconnier et de 2 trafiquants. Ils étaient surveillés par la police depuis 2011 et avaient déjà écoulé les sous-produits de 8 tigres. La bande agissait dans le Parc National de Kerinci Seblat. Dans le même Parc, 3 semaines plus tard, 2 tigres épuisés et blessés à mort ont été retirés de 2 pièges posés par les braconniers.

© Rimanews

La multiplication des pièges à cerf est un gros sujet d'inquiétude. Les cerfs sont la proie principale des tigres et les tigres peuvent être pris dans les pièges à cerf. C'est comme si dans chaque agriculteur riverain du Parc ou dans chaque travailleur forestier il y avait un braconnier en sommeil. Le braconnage devient un second métier. La demande de viande boucanée sera forte après la rupture du Ramadan. C'est une des raisons qui contribue à la prolifération des pièges dans le Parc National considéré comme une aubaine par la filière de la viande. Il y a plus de pièges que de tigres dans les 13.000 km^2 du Parc. La dernière campagne annuelle de repérage des pièges a permis de neutraliser 564 pièges à cerfs et 40 pièges à tigres contre 11 en 2011. 79 filets à oiseaux ont aussi été récupérés.[49]

20 janvier 2016
Seblat, Kabupaten de Bengkulu Utara, Province de Bengkulu, Indonésie
Sauvée d'un piège en avril 2015 mais amputée de 4 griffes sur la pâte avant droite, elle est morte en cage dans un établissement hybride mi zoo mi cirque où des éléphants sont en cours de domestication et montrés au public. Complètement délaissée dans l'attente d'une décision du Ministère de l'environnement, elle aurait pu être utilisée dans le cycle de reproduction de l'espèce en voie de disparition. Elle mangeait une fois tous les 2 ou 3 jours 5 à 8 kg de viande de porc, la moins chère. Elle était privée de soins. Un mâle accusé d'avoir voulu attaquer quelqu'un dans une plantation d'hévéas subit le même sort depuis février 2015, alors que tous les experts recommandaient de vite le relâcher en pleine forêt dans le parc national voisin.[50]

25 février 2016
Lubuklinggau, Province de Sumatra du Sud, Indonésie
La peau d'un coté, les os de l'autre. Le *Pantera tigris sumatrae* est plus courant sur étagère que dans la forêt.[51]

5 mars 2016
Muarabungo, Province de Jambi, Indonésie
Saisie d'une peau de tigre et d'une voiture. Quatre arrestations.[52]

© Jakarta Globe

Pas de peau sans os, le braconnage n'aime pas le gaspillage.

RECIDIVE
17 mars 2016
Kabupaten de Bireuen, Province d'Aceh, Indonésie

Saisie de 2 peaux et d'os de tigre de Sumatra (*Panthera tigris sumatrae*). 100 millions de roupies (7595 US$). Une arrestation. Le dénommé Maskur, un complice, est en fuite. Il avait déjà été arrêté pour le même motif en 2014. Il n'avait passé qu'un an en prison. La province d'Aceh fourmille de traqueurs de tigres (cf. « A la Trace » n°4 p. 100 et n°10 p. 40). Moins il y a de ces derniers, plus il y a des premiers. Ceci n'empêche pas le WWF de claironner que ça va mieux pour le tigre. Face à l'urgence, le gouvernement est mou. Il « envisage » de renforcer les sanctions. [24]

MALAISIE

20 janvier 2016
Pasir Semut, Etat de Terengganu, Malaisie
Saisie d'une carcasse d'une valeur de 500.000 ringgits (118.720 US$) dans une maison et arrestation de 3 braconniers. Le tigre était dans la baignoire. Il était coupé en 4 morceaux et vidé comme un poulet. La bête est tombée dans un piège et a été achevée à bout portant. Les traces de balles à la tête et les plaies à la patte avant gauche l'attestent. Il reste 200 tigres en Malaisie. Pour eux, la mort naturelle est un privilège rare. Au moins 10 sont braconnés chaque année. Au lieu d'accueillir l'acheteur du tigre fraîchement tué, les occupants de la maison âgés de 50 à 60 ans ont été cueillis par une équipe spéciale du Département des parcs nationaux et de la faune sauvage. [53]

© Shamsudin Husin

1er février 2016
Gopeng, Etat du Perak, Malaisie
L'homme transportait un tigre mort sur sa moto à 200 km de Kuala Lumpur.[54]

6 février 2016
Etat de Terengganu, Malaisie
Accident de la route et vol de dents. Elle a tenté de traverser la voie express de la côte Est au kilomètre 321, elle était enceinte, elle a été heurtée par une voiture et gisait au bord la route. Une autre voiture s'est arrêtée et les 2 chauffeurs ont arraché 2 crocs de 7 cm de long.[55]

NEPAL

25 janvier 2016
District du Nawalparasi, Région de développement Ouest, Népal
Saisie d'une peau et d'os. Une arrestation.[56]

10 février 2016
District de Kailali, Région de développement Extrême-Ouest, Népal
Saisie de 2 peaux et de 39,5 kg d'os. Huit arrestations dont des braconniers indiens nomades.
Le lot complet était à vendre pour 300.000 roupies (2740 US$). Les chinois et les vietnamiens sont prêts à donner 5 millions de roupies (45.650 US$) pour le même lot. Les 2 tigres ont été braconnés un mois plus tôt dans le Parc National de Bardiya. La bande aurait 6 tigres à son tableau de chasse. Il y aurait un peu moins de 200 tigres au Népal. L'année dernière une douzaine de tigres morts ou de sous-produits ont été saisis.[57]

© My Republica

QATAR

9 mars 2016
Doha, Qatar
Les babouins, panthères et tigres habitent les quartiers chics, les divagations et les agressions se multiplient[58].

© Doha news

THAÏLANDE

Janvier à mars 2016
Tiger Temple, Province de Kanchanaburi, Thaïlande

© Khaosod English

Transfert de 15 tigres. C'est un premier pas vers la remise en ordre de ce Temple des tigres géré par des moines bouddhistes. Les tigres domestiqués, drogués et élevés en captivité ne pourront pas être remis en liberté. Ils ont été convoyés à bord de 2 camions vers des enclos dans les réserves de Khao Son et Khao Prathap Chang.
L'entrée du Temple est payante pour tous et les visiteurs doivent payer en plus l'équivalent de 140 à 200 US$ pour avoir un contact physique avec les félins, le must est de s'asseoir sur un tigre, de le promener en laisse ou de biberonner des tigreaux (cf. « A la Trace » n° 8, p. 46 et n° 9, p. 50). Normalement, ces pratiques devaient cesser à la mi avril.
Le Temple a porté plainte contre le Département des Parcs Nationaux et de la Faune Sauvage en réclamant 147 millions de baths (4,2 millions US$) de dommages et intérêts pour le préjudice financier consécutif à la fermeture de l'attraction. Une audience à huis-clos s'est tenue le 25 mars. Un accord aurait été conclu. Le Temple ne pourra plus faire de l'élevage de tigres. L'entrée sera gratuite, les tigres ne pourront plus être exploités contre de l'argent. 70 tigres pourraient rester sur place dans un but de « conservation ». Le Temple devra formaliser une demande d'ouverture de zoo et les nouvelles installations devront être situées à l'écart des lieux de culte. Un premier dossier a été refusé.
Des millions de touristes ont été les victimes consentantes de cette escroquerie mêlant religion et jeux du cirque.[59]

EUROPE - ASIE

Janvier 2016
- 6 et 15 janvier. Parc National Land of Leopard, district fédéral extrême-oriental, Russie
Orphelins dans la taïga, les 3 tigreaux ont eu un sort inégal. Une femelle de 4 mois n'a pas été sauvée malgré l'intervention de la vétérinaire et les conseils des meilleurs experts de Moscou et de Londres. Elle pesait 15 kg au lieu des 30 attendus à cet âge.

© Land of Leopard

Sa sœur est encore en vie. Transférée au Centre de réhabilitation et de réintroduction près de Vladivostok, elle pourrait à l'avenir, si elle ne perd pas ses instincts de survie, être libérée dans les forêts là où elle est née. Mais son sort est encore incertain.
Une 3ème sœur a été découverte dans la neige quelques jours après les 2 premières. Tout est tenté pour la sauver.
Le corps de la mère n'a pas été retrouvé. Sa peau est sans doute déjà en Chine (cf. « L'attraction chinoise », « A la Trace » n°11 p. 9).[60]

- **Sanctuaire de la faune sauvage de Zhuravliny, oblast autonome juif, Russie**
Un tigre mâle et un tigre femelle orphelins remis en liberté en mai et en juin 2014 sont en train de se rapprocher et de s'identifier grâce à des griffures sur les troncs des arbres de la forêt. Leur territoire commun couvre aujourd'hui 100 km². Les experts estiment qu'ils forment déjà un couple et pourraient sauf accident et braconnage donner prochainement naissance à des tigreaux. Des photos prises par des caméras à détection de mouvement montrent que la tigresse chasse et assure son autonomie alimentaire. IFAW participe financièrement au programme de réintroduction des tigres de l'Amour mené par l'Institut d'écologie de Severtsov rattaché à l'Académie des Sciences russes.[61]

EUROPE

Février 2016
Siggiewi, Ile de Malte, Malte
Un programme de conservation des tigres de Sibérie, au milieu de la mer Méditerranée, ça ressemble à un gag ! « L'Arche de Noé », un zoo implanté sans permis sur des terres agricoles, héberge aujourd'hui 250 animaux de 30 espèces dont 2 tigres de Sibérie. Le propriétaire Anton Cutajar prétend contribuer à la sauvegarde de l'espèce mythique et améliorer grâce au contact avec les animaux captifs la qualité de vie des malades mentaux ou d'handicapés physiques. En mettant en avant ces 2 arguments biologique et humanitaire, Cutajar espère obtenir la régularisation administrative de son entreprise.[62]

© Malta Today

ONCILLE, PANTHERE NEBULEUSE, LEOPARD DES NEIGES, CHAT-LEOPARD ET OCELLOT

AMERIQUE

1er février 2016
Pratânia, Etat de Sao Paulo, Brésil
Le chat plutôt sauvage avait été « trouvé » dans la nature. C'était un oncille (*Leopardus tigrinus*, Annexe I). Il a été saisi chez un particulier qui lui donnait du lait pour le domestiquer. Amende de 5000 reals (1500 US$). [63]

ASIE

16 février 2016
Birpara, District de Alipurduar, Etat du Bengale-Occidental, Inde

Saisie d'une peau de panthère nébuleuse (*Neofelis nebulosa*, Annexe I). Elle avait été achetée avec la tête au Bouthan pour 10 lakh Rs (14.560 US$) et devait être revendue au Népal 13 lakh Rs (18.928 US$). Deux hommes à moto ont été arrêtés, l'un originaire du Bouthan, l'autre de Darjeeling. Trois complices en voiture ont réussi à s'enfuir.[64]

Neofelis nebulosa

19 février 2016
Ho-Chi-Minh-Ville, Vietnam

©Education for Nature – Vietnam

Il valait 135 US$ sur Internet. Il devrait être remis en liberté.[65]

11 mars 2016
District de Darchula, Région de développement Extrême-Ouest, Népal
Saisie de la peau et du squelette complet d'un léopard des neiges (*Panthera uncia*, Annexe I) braconné dans la forêt de Kalju. 2 arrestations. [66]

18 mars 2016
Ho-Chin-Minh Ville, Vietnam
Sauvetage d'un bébé chat-léopard du Bengale (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II) par la police environnementale d'Ho-Chin-Minh. Il était à vendre via Internet.[67]

30 mars 2016
Sa Pa, Province de Lao Cai, Vietnam
Les 2 petits chats-léopard n'ont pas eu la même destinée. L'un a été retrouvé mort, l'autre a été extrait à temps du restaurant.[68]

EUROPE

RECIDIVE
25 janvier 2016
Londres, Angleterre, Royaume-Uni
Condamnation d'Amanda Mason, résidente de l'Oxfordshire à une amende de 1385 £ (2000 US$) et à 120 £ (170 US$) de frais de justice pour la mise en vente de coussins en fourrure d'ocelot (*Leopardus pardalis*, Annexe I). En décembre 2014 pendant le « Horse Show Olympia », elle avait été interpellée pour des faits similaires et avait été rappelée à l'ordre.[69]

MULTI-ESPECES FELINS

AFRIQUE

RECIDIVE
EN FAMILLE
29 janvier 2016
Douala, Région du Littoral, Cameroun
Arrestation de 2 frères de 21 et 24 ans, étudiants en droit et de leur cousin de 30 ans, comptable.
Ils tentaient de passer un accord via Internet avec une femme prétendant vivre en Ouzbékistan, sur l'exportation de 2 lionceaux et de 2 bébés guépards (*Acinonyx jubatus*, Annexe I). Ils produisaient des permis CITES falsifiés. Il n'est pas prouvé que la soi-disant compagnie d'exportation d'animaux sauvages basée à Douala disposait des 4 jeunes félins.[70]

ASIE

25 janvier 2016
Dombivli, Etat du Maharashtra, Inde
Saisie d'une peau de léopard et de 7 griffes de tigre. La police estime la valeur de la peau à 7 lakh Rs (10.200 US$) et celle des griffes à 0,73 lakh Rs (1070 US$). Arrestation de 4 chasseurs professionnels âgés de 22 à 67 ans.[71]

EUROPE

16 février 2016
Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, Région Ile-de-France, France
Importés sans permis CITES de 1981 à 1991, de la Tanzanie, du Botswana, du Zimbabwe et de pays inconnus, les trophées de chasse étaient dans une maison à vendre. Ils viennent d'être remis par la directrice des Douanes au directeur du Muséum. « La douane considère qu'il est de son devoir de confier les animaux naturalisés à des entités susceptibles de leur apporter une seconde vie. »[72]

Pour les douanes françaises, être naturalisé c'est être vivant

AMERIQUE

Mars 2016
Etats-Unis d'Amérique
La deuxième vie des animaux naturalisés.
« L'art » de la taxidermie s'élargit à la robotique et pourrait lutter contre le braconnage après en avoir largement profité. Des cerfs, des ours, des renards depuis longtemps morts et naturalisés sont équipés d'organes mécaniques télécommandés qui déclenchent des mouvements simples de la tête, d'une patte, de la queue. Posés dans la forêt, hors saison ou lieu de chasse autorisés, les appelants d'un nouveau genre attirent les braconniers pris en « flagrant délit » par des caméras ou des observateurs postés à proximité.
Les leurres à braconniers sont mis au point par Custom Robotic Wildlife dans le Wisconsin et font l'objet d'une expérimentation dans le Maryland, Etats-Unis.[73]

Ours

AMERIQUE

13 janvier 2016
Grand Rapids, Etat du Michigan, Etats-Unis d'Amérique
Condamnation de 3 hommes d'origine vietnamienne à 5 jours de prison et à 2425 US$ d'amende et de frais de justice chacun pour trafic de parties d'ours noirs américains (*Ursus americanus*, Annexe II), d'un cerf de Virginie (*Odocoileus virginianus*) et d'une douzaine de poissons dorés jaunes (*Sander vitreus*). Au cours de l'enquête, les agents infiltrés de l'US Fish and Wildlife Service leur avaient vendu 52 vésicules biliaires et 22 pattes d'ours, un ours adulte et un ourson congelés. Le trio risquait 90 jours de prison.[1]

28 janvier 2016
Tiraque, Département de Cochabamba, Bolivie
Attaqué par des villageois puis capturé, l'ours à lunettes *(Tremarctos ornatus,* Annexe I*)* est dans un très mauvais état. Il est en soins intensifs au parc zoologique d'El Alto. [2]

23 février 2016
Pisba, Département de Boyacá, Pérou
Braconnage d'un ours à lunettes (*Tremarctos ornatus*, Annexe I). Arrestation de 4 personnes.[3]

26 février 2016
Newark, Etat du New Jersey, Etats-Unis d'Amérique
Condamnation à 3 ans de mise à l'épreuve et à 5000 US$ d'amende pour le braconnage et le transport illégal de la dépouille d'un ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II) de l'Etat du New Jersey à l'Etat de New York. Il devra verser en outre 1250 US$ au refuge de faune sauvage de Woodlands (New Jersey).
M. Kaszycki avait tué l'ours de 220 kg depuis le haut d'un arbre avec un arc et une flèche dans la région de Newfoundland (New Jersey) où la chasse aux ours était interdite et avait transporté la carcasse à quelques kilomètres de là dans une forêt de l'Etat de New York où la chasse est sous certaines conditions autorisée. Il avait ensuite déclaré la mort de l'ours sur le registre officiel de l'Etat de New York. Pour consolider sa version, il avait laissé sur place, au pied d'un arbre, des tripes et autres vestiges de l'ours. Quant à la peau de l'ours et au crâne, il les avait confiés à un taxidermiste de Pennsylvanie pour en faire des trophées. Le jugement précise que les trophées doivent être restitués au refuge de Woodlands. Kaszycki doit par ailleurs rédiger un article sur sa conduite criminelle pour la gazette de l'U.S. Fish and Wildlife Service du New Jersey. [4]

RECIDIVE
Fin février 2016
Etat du Wisconsin, Etats-Unis d'Amérique
Comparution de Terry Schmit, adjoint du shérif du comté de Milwaukee, pour importation illégale en 2013 d'un ours noir américain (*Ursus americanus*, Annexe II). Il plaide coupable. Son compère de chasse est aussi accusé d'avoir importé frauduleusement des trophées de loup en 2012 et en 2013, des prétendus cadeaux d'un trappeur et ami canadien. Les 2 hommes ont déjà été condamnés en Ontario à 11.000 US$ d'amende solidaire et à une interdiction de chasse pendant 15 ans au Canada. Dans l'attente du procès aux Etats-Unis, les 2 hommes ont d'ores et déjà accepté de renoncer à toute forme de chasse, de pêche et de piégeage en Amérique du Nord jusqu'en 2021. L'adjoint du shérif, 19 ans de carrière, a été relégué à des tâches administratives pour ne pas avoir rapporté à sa hiérarchie qu'il était sous le coup d'une enquête fédérale. [5]

ASIE

16 janvier 2016
Kinabatangan, Etat de Sabah, Malaisie
Le couple de touristes suédois faisait une croisière nature sur le fleuve. Ils ont repéré le cadavre d'un ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I) coupé en 2 et amputé de ses pattes.[6]

21 janvier 2016
Baoshan, Province du Yunnan, Chine. Frontière de la Birmanie
Saisie de 16 vésicules biliaires d'ours (*Ursus* spp., Annexe I ou II). Une arrestation.
Le camion et le chauffeur sont birmans.[7]

28 janvier 2016
Manzhouli, Région autonome de Mongolie-Intérieure, Chine. Frontière avec la Russie

Saisie de 3 vésicules biliaires, de 5 griffes et 3 dents d'ours (*Ursus* spp., Annexe I ou II) cachées dans des boîtes de chewing-gum dans les bagages de 2 voyageurs chinois.[8]

31 janvier 2016
Bolunda, Etat du Maharashtra, Inde
Braconnage de 2 ours lippus (*Melursus ursinus*, Annexe I) et d'une antilope Nilgaut (*Boselaphus tragocamelus*, Annexe III). Les carcasses ont été retrouvées lestées de grosses pierres dans un puits Elles s'y trouvaient depuis 4 à 5 jours. Les ours ont été mutilés, le foie, la rate et le pénis ont été prélevés. La superstition dit qu'une cure à base de pénis d'ours est un remède contre l'infertilité.
Les agents forestiers locaux rapportent qu'avec le foie et d'autres sous produits de l'ours, il est d'usage de faire des bracelets « porte-bonheur ».[9]

27 février 2016
Centre de Sauvetage de la faune du Laos, Province de Vientiane, Laos
Remise volontaire d'un ours noir d'Asie âgé de 2 ans (*Ursus thibetanus*, Annexe I). Son maître l'avait frauduleusement acheté quand il avait 2 mois. [10]

Début mars 2016
Thaïlande
Remise volontaire d'un ourson malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I) de moins de 6 mois.
Il est aux bons soins du Centre de Secours de la WFFT. [11]

17 mars 2016
Na Nghiu, Province de Son La, Vietnam
Saisie mouvementée d'un ours noir d'Asie (*Ursus thibetanus*, Annexe I) adulte et maltraité. Maintenant au refuge d'Hanoï, il est apaisé. [12]

EUROPE

12 janvier 2016
Zabaïkalsk, Kraï de Transbaïkalie, Russie Frontière avec la Chine
Saisie de 25 pattes d'ours brun (*Ursus arctos*, Annexe II) congelées par les hommes du FSB sous un wagon de bois qui allait entrer en Chine. Le butin a été transmis à la douane locale.[13]

Fin janvier 2016
District de Motyginsky, Kraï de Krasnoïarsk, Russie
Il hivernait. Ils coupaient du bois dans la forêt, avec un fusil. Ils ont tué l'ours brun (*Ursus arctos*, Annexe II) pour en extraire la vésicule biliaire et couper les pattes. La scène du crime est à 1000 km de la Chine.[14]

4 février 2016
Birobidjan, Oblast autonome juif, Russie Frontière avec la Chine
Saisie de 146 pattes d'ours (*Ursus* spp., Annexe I ou II) et de 400 kg de jade dans un poids lourd immatriculé en Chine. Les cartons de pattes d'ours et de pierres semi-précieuses étaient coincés entre les fardeaux de bois.[15]

5 février 2016
Aéroport de Lakoutsk, République de Sakha, Russie
Saisie de 11 pattes d'ours bruns (*Ursus arctos*, Annexe II), d'un poids total de 9,5 kg. Arrestation d'un citoyen chinois. L'aéroport dessert les villes de Pékin et de Harbin Taiping en Chine.[16]

Février 2016

1 - District autonome de Nénétsie, District fédéral du Nord-Ouest, Russie

Reconnu coupable de trafic d'une peau d'ours polaire (*Ursus maritimus*, Annexe II) le trio a été amnistié en vertu de la 70ème commémoration de la victoire de la grande guerre patriotique de 1945. [17]

2 - Novy Ourengoï, District autonome de Lamalo-Nenetsie, Russie

Saisie d'une peau d'ours polaire (*Ursus maritimus*, Annexe II) estimée à 600.000 roubles (8000 US$).[18]

A ce jour, personne n'est allé en prison en Russie pour le braconnage d'ours polaire ou le trafic de leurs peaux. La peine la plus sévère a été de 200 heures de travail d'intérêt général. Le Code Pénal prévoit pourtant 3 ans de prison et une amende d'un million de roubles (13.000 US$) pour ces délits. La peau de l'ours blanc se vend en moyenne en Russie et en Europe 1,5 million de roubles soit 20.000 US$. L'offre est de plus en plus importante selon le recensement du WWF Russie. 53 annonces sur Internet en 2015 contre 38 pour la période 2013-2014.

Mi février 2016

Blagovechtchensk, Oblast de l'Amour, Russie Frontière avec la Chine

Saisie de 7 griffes (64,42 g) d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II) dans le bagage à main d'un citoyen chinois grâce à un chien renifleur.[19]

29 mars 2016

Poltavka, Kraï du Primorié, Russie. Frontière chinoise

Saisie de 9 pattes d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II) (12,3 kg) dans une voiture se dirigeant vers la Chine.[20]

© 2014 California Academy of Sciences

Rhinocéros

Les rhinocéros blancs *Ceratotherium simum* et les rhinocéros noirs *Diceros bicornis* d'Afrique sont inscrits en Annexe I de la CITES sauf les populations de rhinocéros blancs du Swaziland et d'Afrique du Sud inscrites en Annexe II pour les animaux vivants et les trophées de chasse.
Les 3 espèces de rhinocéros d'Asie sont en Annexe I : *Rhinoceros unicornis*, *Dicerorhinus sumatrensis*, *Rhinoceros sondaicus*.

«A la Trace» n°12
Cotation du kg de corne de rhinocéros d'après les sources documentaires

Continent	Pays	US$/kg	Réf.
Afrique	Namibie	5043	44 bis

AFRIQUE DE L'EST

KENYA

11 janvier 2016
Mombasa, Comté de Mombasa, Kenya
Pas de remise en liberté pour les 2 hommes détenant illégalement 1,4 kg de corne. Ils avaient été arrêtés le 27 décembre 2015 (cf. « A la Trace » n° 11 p. 56). L'analyse de leurs téléphones portables aurait révélé des connections avec le trafic de narcotiques et le financement d'activités terroristes.[1]

25 janvier 2016
Aéroport International Jomo-Kenyatta de Nairobi, Kenya
Saisies de bracelets en cornes de rhinocéros estimés à 80.000 shillings (780 US$) et d'un collier avec une dent de lion estimé à 20.000 sh (200 US$). Arrestation de 2 passagers vietnamiens et d'un passager chinois. Ils venaient de Kinshasa, République Démocratique du Congo. Destination la Chine via Nairobi. [2]

5 février 2016
Réserve Nationale du Masai Mara, Comté de Narok, Kenya. Frontière avec la Tanzanie
Braconnage d'un rhinocéros noir âgé de 15 à 20 ans. Avant d'être abattu et dépouillé de ses cornes le paisible pachyderme avait traversé la frontière informelle séparant le Kenya de la Tanzanie. Il a laissé sa trace dans les herbes hautes de Sand River.[3]

© Jorge Aguilar

Comté de Laikipia, Kenya
23 février 2016. Zone de conservation de Ol Pejeta.
Elle en était à 12 mois de grossesse. La gestation dure 22 mois. Elle était suivie par un jeune de 2 ans. Ça n'a pas empêché les braconniers discrets de la cibler avec une flèche empoisonnée. Les 2 cornes de la femelle rhinocéros noir ont été retrouvées au domicile d'un des 5 suspects. Elles sont évaluées à 60.000 US$ sur le marché noir local.
-**1er et 7 mars 2016. Nanyuki.** Le gang reste jusqu'à nouvel ordre sous les verrous. L'avocat a rappelé que la remise en liberté sous garantie financière est un droit constitutionnel. Le procureur n'est pas d'accord. Il estime que les suspects pourraient continuer leurs activités, nuire à l'enquête et se soustraire aux convocations de la justice s'ils étaient remis en liberté.[4]

MOZAMBIQUE

11 mars 2016
Aéroport International de Maputo, Mozambique
Saisie par la police et les douanes de 76,6 kg de cornes de rhinocéros et de 6 kg de griffes et dents de lion (*Panthera leo*, Annexe II) dans 2 valises à destination du Kenya. Le directeur de la police considère que « les 25 rhinocéros du Mozambique sont sous protection 24/24 heures » et en déduit que le stock provient du braconnage dans le Parc Kruger. Le responsable des valises n'a pas été identifié. Une grosse filière est à la manœuvre, elle a perdu 4,6 millions d'US$.[5]

25 mars 2016
District de Massingir, Province de Gaza, Mozambique
Saisie spectaculaire de 2 cornes, 9,5 kg et 2,4 kg, à bord d'un bus à destination de Maputo. Deux arrestations. Chivambo, 26 ans, se dit braconnier et chômeur. Il transportait l'équivalent d'un million de dollars dans sa valise. Mongue, 19 ans, est contrôleur de billets.[6]

ZAMBIE

10 février 2016
Parc National de Mosi-oa-Tunya, Province Méridionale, Zambie
Sauvetage périlleux d'une femelle dont les 2 pattes arrière étaient empêtrées dans les fils d'acier d'un piège. Elle se traînait ainsi au moins depuis 2 jours. Ça lui était déjà arrivé il y a 2 ans. [7]

ZIMBABWE

5 janvier 2016
Parc National de Matobo, Province du Matabeleland Méridional, Zimbabwe
Les 4 hommes dont le frère du secrétaire général du MDC-T (Mouvement pour le Changement Démocratique) et une femme députée du même mouvement ont été arrêtés dans le Parc National de Matobo alors qu'ils pistaient une femelle rhinocéros. Un fusil aurait été aperçu dans leur véhicule. Arrêtés par les gardes forestiers du Parc, ils ont prétendu qu'ils allaient un peu plus loin pour acheter un véhicule d'occasion. Faute de preuve, ils ont été disculpés par un magistrat local.[8]

19 janvier 2016
Masvingo, Province de Masvingo, Zimbabwe
Comparution de Munashe Mudenge Murwira, agent des services secrets pour avoir braconné en bande organisée 4 rhinocéros en 2014 et en 2015 (cf. « A la Trace » n°11 p. 57). Les cornes auraient été vendues à des intermédiaires en Zambie.
Il a été remis en liberté sous une caution équivalant à une centaine de dollars. [9]
(Texte modifié le 25 juillet 2017)

27 mars 2016
Province du Mashonaland occidental, Zimbabwe
Les 2 cornes de vache étaient présentées comme des cornes de rhinocéros.[10]

AFRIQUE AUSTRALE

AFRIQUE DU SUD

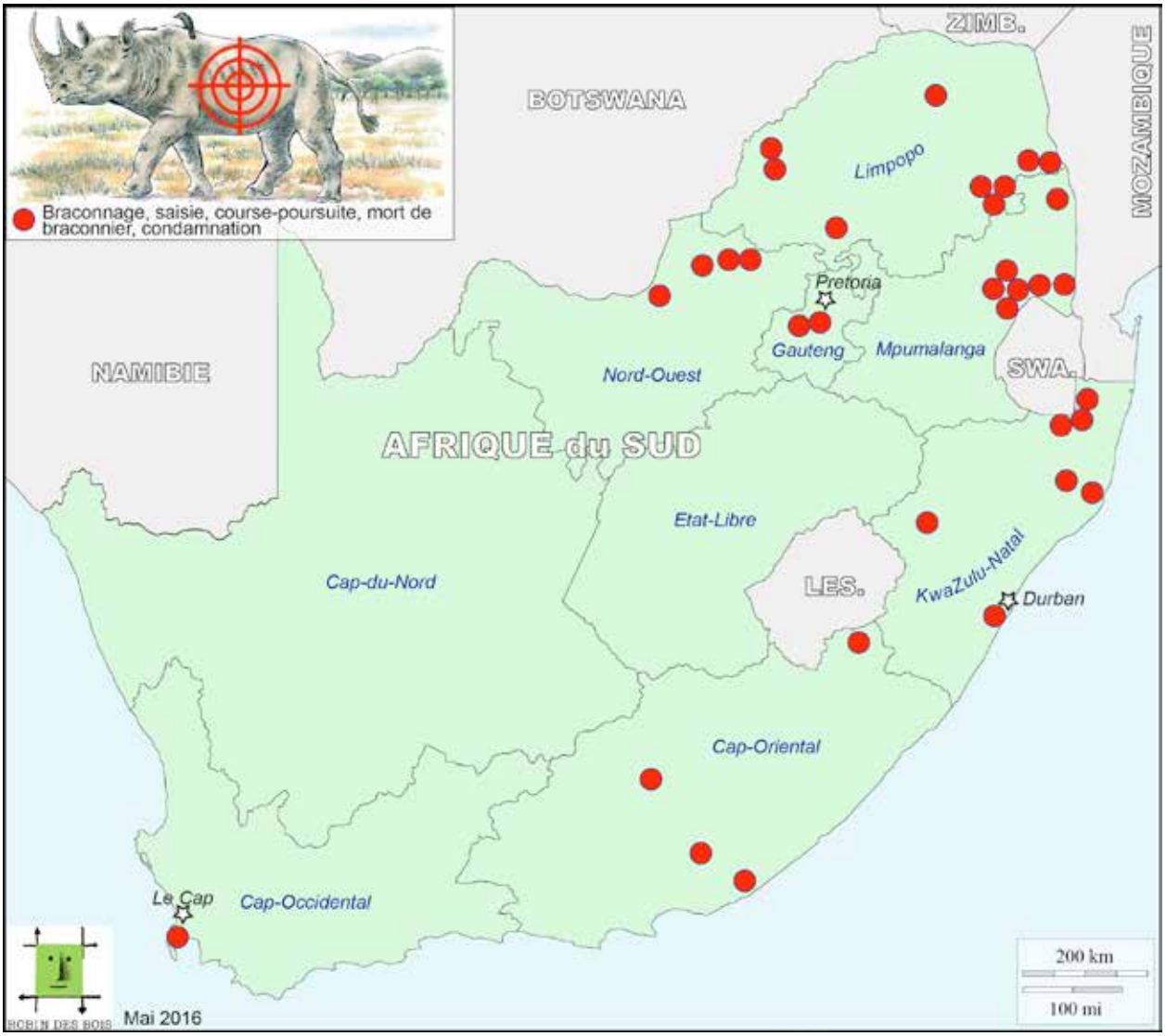

Les rhinos sous pression en Afrique du Sud

1er et 28 janvier 2016
Province du Cap oriental, Afrique du Sud
1 - 1er janvier. Réserve de chasse d'eZulu. Un rhinocéros braconné. Ce début de l'année en fanfare est annoncé par le coordinateur d'Indalo qui regroupe dans la province une dizaine de réserves de chasse dans l'objectif de lutter contre le braconnage et de promouvoir la gestion « responsable et écologique » de la faune sauvage. Les 10 réserves de chasse couvrent environ 100.000 ha. Dans ses dépliants de promotion, la réserve d'eZulu offre ce qui se fait de mieux et de plus excitant comme safari de chasse dans une région exempte de la malaria.
2 - 28 janvier. Oceana Beach and Wildlife Reserve. Une femelle âgée de 15 ans, tuée par balle, a été retrouvée dans des buissons. Tous les rhinocéros de la réserve avaient été décornés préventivement un an auparavant. Au mieux, les braconniers se sont emparés d'un moignon de corne. [11]

13 janvier 2016
Parc National Kruger, Afrique de Sud

Les rangers ont été mis par des touristes sur la piste de 2 hommes armés. Un survol d'hélicoptère les a repérés. Les braconniers ont été cernés à terre et n'ont pas répondu aux sommations. Un échange de coup de feu s'en est suivi, les 2 braconniers ont été tués, une arme à feu de gros calibre a été saisie. Le service de presse du Parc qualifie l'opération de succès mais aucune corne de rhinocéros n'a été trouvée sur place.[12]

Mi-janvier 2016
Parc Kruger, Réserve de Marloth Park, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud

Les premiers coups de feu ont été entendus vers 2h du matin. Ils provenaient de braconniers et visaient des rhinocéros. Les rangers ont encerclé la zone et ont attendu. L'accrochage a eu lieu au lever du jour. Un braconnier a été tué, 2 ont été blessés, un a pris la fuite. Le dernier a été arrêté sur place, il est indemne. Il n'y a pas de confirmation de mort de rhinocéros. Les touristes en résidence dans la réserve de Marloth et les habitants d'un campement sans existence légale ont assisté à la scène et au survol de l'hélicoptère avec à son bord le chef des rangers de Kruger Sud. La clôture du Parc et la Crocodile River séparait les curieux des rangers et des braconniers. Un des braconniers travaillait dans la ferme d'à côté. Les villages, les fermes, les rues sont occupées par des gens qui ne font rien le jour ou bien des petits boulots et qui la nuit tentent l'aventure du braconnage. Si la moisson est bonne, ils ont les moyens d'écouler la marchandise. Le braconnage dans le Parc sud-africain n'est pas qu'une affaire de mozambicains. [13]

Mi-janvier 2016
Somkhanda Game Reserve, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Tôt le matin, l'ONG Wildlife Act Fund a débusqué des braconniers en action. Ils venaient de tirer sur un rhino. Blessé, soigné, il est aujourd'hui hors de danger. [14]

© Wildlife Act Fund

Mi janvier 2016
Région d'Hoedspruit, Province du Limpopo, Afrique du Sud
-1.[15]

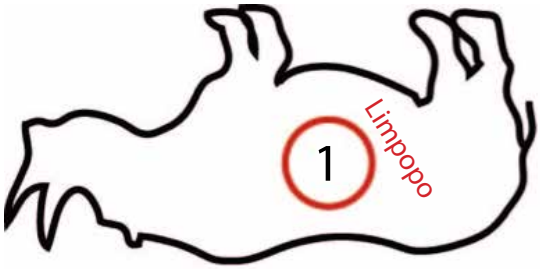

© HESC

18 janvier 2016
Hoedspruit, Province du Limpopo, Afrique du Sud
Deux femelles rhinocéros ont été endormies avec des injections de M99. L'aînée, enceinte, a succombé à ses blessures après l'extraction des cornes. La plus jeune a survécu à la mutilation. Elle a été transférée dans un centre de soins spécialisé. [16]

OPERATION RINGLEADER
19 janvier 2016
Roodepoort, Province du Gauteng, Afrique du Sud
Remise en liberté sous caution refusée pour 4 des 12 trafiquants et braconniers arrêtés fin 2015 (cf. « A la Trace » n° 11 p. 59). Activists for Animals Africa (AAA) a assisté au procès. Trois policiers mouillés dans l'affaire ont déjà été remis en liberté sous caution.[17]

19 janvier 2016
Nylstroom, Province du Limpopo, Afrique du Sud
Ce rhino aura été brave… Par le passé, il avait réussi à survivre à 2 embuscades.
Malheureusement, il n'a pas survécu à la 3ème tentative. [18]

© Palala Rhino Sanctuary

20 janvier 2016
Nelspruit, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
Nouveau report du procès de « Big Joe » Nyalunga et de ses 10 co-accusés (cf. « A la Trace » n° 6, p. 62 et n° 9, p. 66). Il avait été arrêté en mars 2012 avec 4 cornes et une importante quantité de dagga (marijuana). Son procès devrait avoir lieu le 7 juillet. Lui et ses 4 complices sud-africains ont été remis en liberté sous caution. Quatre complices mozambicains sont en prison. Un seul a été libéré sous caution. Un membre du gang, le vietnamien Ngoc Cuong Pham a déjà été condamné à 5 ans de prison ferme (cf. « A la Trace » n° 7, p. 62). « Big Joe » est un ex policeman devenu rhinoman.[19]

22 janvier 2016
Hoedspruit, Province du Limpopo, Afrique du Sud
Dans la nuit de vendredi à samedi, une mère et son jeune ont été tués. La corne du petit âgé d'environ un an et demi n'a pas été volée.[20]

25 janvier et 29 mars 2016
Nelspruit, Province du Mpumalanga, Afrique du Sud
Nouvelles comparutions pour braconnage de Leonard Buti Mashego, ex-soldat de l'armée et de Michael Sithole son co-accusé (cf. « A la Trace » n°10, p. 48). L'enquête leur reproche d'avoir tué 6 rhinocéros entre juin et septembre 2010. L'un armé jusqu'aux dents arpentait la section Bristol dans le Parc Kruger pour « rechercher du bétail égaré ». L'autre, en pleine nuit « cherchait des herbes médicinales ». Le parquet estime que les preuves photographiques, les empreintes, les couteaux et les cornes trouvés près d'eux au moment de l'arrestation sont accablants et ne laissent pas de doute sur leur culpabilité. Le procès est prévu pour mai. Les 2 sont en liberté sous caution.[21]

26 janvier 2016
Le Cap, Province du Cap-Occidental, Afrique du Sud
Saisie d'une corne et arrestation d'un homme de 41 ans à son domicile dans le quartier de Lotus River. La corne était camouflée dans un sac en plastique bleu, dans une armoire. Deux téléphones cellulaires ont également été saisis.[22]

© SA Police Services

Janvier 2016
Parc National de Pilanesberg, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud
Quatre morts dont une femelle polyfracturée qui n'a pas survécu, plus 3 blessés. [23]

28 janvier 2016
Nelspruit, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
Comparution de Simon Nogmane, interpellé le 2 septembre 2011 dans le Parc Kruger. Il avait été blessé pendant une fusillade avec les rangers. Deux comparses ont pris la fuite. Un chien renifleur avait permis la découverte d'un sac avec 2 pièces à conviction capitales : la paire de cornes. La carcasse a été retrouvée plus tard grâce à un survol d'hélicoptère.[24]

© Maluti Police

Fin janvier 2016
Maluti, Province du Cap oriental, Afrique du Sud. Frontière avec le Lesotho
L'homme s'enfuit à l'approche de la police des frontières. Il laisse sur place une corne dans un sac de sport. [25]

5 février 2016
Ingwavuma, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Condamnation de 2 ressortissants étrangers, un zimbabwéen et un mozambicain à 26 ans de prison. 10 ans pour le braconnage de rhinocéros, 10 ans pour possession illégale d'armes et 6 ans pour possession illégale de munitions. Ils avaient été arrêtés en juillet dernier dans le Parc Tembe au nord du Zululand.[26]

6 février 2016
Steenbokpan, Province de Limpopo, Afrique du Sud
Arrestation de 2 braconniers armés.[27]

© Die Spoorsnyers

9 février 2016
Berg-en-dal, Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
Braconnage d'une femelle à 10 m d'une route. Le petit a disparu.[28]

10 février 2016
Jozini, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Course poursuite mouvementée entre 3 réserves privées du Zululand et arrestation de 4 braconniers présumés remis en liberté sous caution. [29]

10 février 2016
Réserve privée de Mafikeng, Province du Nord Ouest, Afrique du Sud
Le corps du rhinocéros était visible depuis la route.[30]

Mi février et 18 mars 2016
Tam Safaris Game Reserve, Province du Cap-Oriental, Afrique du Sud
C'est la déroute dans la province. Le braconnage se propage à l'ouest du Kruger. Cinq rhinocéros depuis le début de l'année. Tam Safaris offre 400.000 rands (28.000 US$) à qui facilitera l'arrestation des meurtriers. La mère et une jeune femelle de 4 ans enceinte ont été décornées. Un rescapé de 9 mois a été retrouvé sur la scène du crime.[31]

22 février 2016
Umbilo, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Elles sont 4. Elles seraient en bois. Il dit les avoir achetées pour 3500 rands (234 US$) sur un marché. Dans l'attente des expertises, elles sont évaluées à 588.000 R (39.300 US$). Il a été libéré sous caution de 5000 R.[32]

25 février 2016
Matlabas, Province du Limpopo, Afrique du Sud
Arrestation de 2 suspects, un 3ème a été blessé à mort. Ils avaient été repérés dans le Parc National de Marakele par les rangers et des membres de la communauté locale puis cernés par Heritage Protection Group, un groupe de professionnels dédié à la lutte contre la délinquance et le braconnage[33]

25 février 2016
Mbombela, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
Fouetté à coups de battes de baseball et de « sjambok », des lanières traditionnelles en peau d'hippopotame ou de rhinocéros et aujourd'hui en plastique, l'homme d'affaires attaqué chez lui par 4 bandits a été obligé d'ouvrir le coffre fort. Il y avait à l'intérieur 6 cornes et des armes.[34]

Fin février 2016
Parc National de Pilanesberg, Province du Nord-Ouest, Afrique du Sud
Braconnage de 2 mâles. Un adulte et un jeune de 2 ans. Soignés en urgence. Les secours sont arrivés sur place juste après les coups de feu.[35]

Une balle près de l'œil.

6 mars 2016
Section Houtboschrand, Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
Un ranger blessé. Un braconnier tué. Deux autres en fuite. Hotline : 013 735 0197.[36]

8 mars 2016
Cyrildene, banlieue de Johannesburg, Province du Gauteng, Afrique du Sud
Saisie dans un hôtel de 3 cornes et d'un morceau d'ivoire.[37]

8 mars 2016
Parc National d'Hluhluwe-Umfolozi, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Tirs dans la nuit. Les rangers accourent. Dans leur fuite, les 2 suspects jettent un sac. Il contient une corne. Dans la matinée, la chasse aux braconniers se poursuit. Un Toyota pick-up blanc est intercepté. Les 2 occupants sont blessés. Une 2ème corne et des armes sont trouvées.[38]

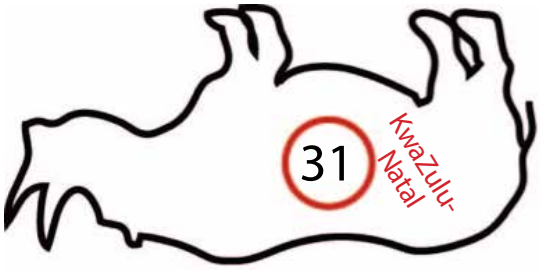

- 31 dans la province depuis le début de l'année

9 et 22 mars 2016
Mtubatuba, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
La justice en question au KwaZulu-Natal.
Le couple Deuteronomium Ngcobo, magistrat, et Z.W. Ngwenya, avocat, fait-il pencher le plateau de la justice du mauvais côté ? La journaliste Jamie Joseph a fait l'état des lieux des annales judiciaires de la province. Il est sans appel.
En décembre 2013, des braconniers défendus par Ngwenya et comparus devant Ngcobo au tribunal d'Hluhluwe s'en sont sortis avec une petite amende.
En juin 2014, encore 3 hommes ont été arrêtés pour braconnage en bande organisée. L'un d'entre eux, Ngubane, a plaidé coupable et a été défendu par Ngwenya. Il a été relâché sous caution et condamné plus tard à une amende insignifiante. Ses 2 complices Sikali et Mdule ont plaidé non coupable. Au jour du 7 mars 2016, ils étaient toujours en prison, liberté sous caution refusée. Ils n'étaient pas défendus par Ngwenya et ont été déférés devant un autre magistrat que Ngcobo.
En août 2014, 4 hommes ont été arrêtés à l'intérieur d'une réserve du Zululand et inculpés de chasse aux rhinocéros en bande organisée. Deux, Sipho Hlope et Zakhele Joko Khumalo, étaient défendus par Ngwenya. Ils ont plaidé coupable. Ils ont comparu devant Ngcobo au tribunal de Mtubatuba. Ils ont été condamnés à payer des amendes avec un paiement différé et aménagé. Les 2 autres ont plaidé non coupable et ils ont comparu devant un autre tribunal avec un autre magistrat que Ngcobo. Ils ont été condamnés à 8 ans de prison sans que le paiement d'une amende puisse se substituer à l'incarcération.
En décembre 2014, quand Gwala, un poids lourd du trafic des cornes a comparu devant Ngcobo après une arrestation mouvementée, il a été libéré sous une caution dérisoire de 10.000 rands (600 US$). Cerise sur le gâteau, Ngcobo a ordonné la levée de la saisie des 5 voitures de luxe de Gwala dont la profession déclarée est d'être chômeur. Le défenseur de Gwala est Ngwenya. Cet avocat défend beaucoup de trafiquants de cornes de la province du KwaZulu-Natal. La culpabilité de Gwala ne fait guère de doute. Cinq fois il a acheté des cornes à des agents infiltrés des services secrets.
En janvier 2015, l'affaire de l'officier de police Christopher Gumbi impliqué dans un trafic de corne à bord d'un véhicule de la police et inculpé de vol à main armée, de détention illégale de cornes et d'entrave à la justice est sans doute le meilleur exemple de l'efficacité du couple Ngcobo-Ngwenya. Gumbi a été libéré sous caution de 32 US$ et a été acquitté en janvier 2016 de tous les chefs d'inculpation. « L'histoire a été fabriquée par la police » dit le délibéré. A l'époque, le porte-parole de la police avait dénoncé l'infiltration du système judiciaire par les organisations de braconniers (cf. « A la Trace » n°8 p. 58). [39]

GANG
11 mars 2016
Louis Trichardt, District de Vhembe, Province du Limpopo, Afrique du Sud
Condamnation de 6 personnes, le tireur, ses assistants, les convoyeurs et le vendeur à des peines de prison allant de 10 à 15 ans pour le braconnage d'un rhinocéros dans le Parc National de Mapungubwe en 2014 (cf. « A la Trace » n° 11, p. 57). [40]

11 mars 2016
Ladysmith, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Les 2 Bonnie and Bonnie du braconnage (cf. « A la Trace » n°3 p. 49) ont bénéficié d'une certaine indulgence. Deux ans de prison ferme pour chacune. Une assistante sociale a été désignée pour s'occuper de leurs enfants.[41]

25 mars 2016
Réserve privée de Sibuya, Province du Cap oriental, Afrique du Sud
Braconnage de 3 rhinocéros. Deux jeunes orphelins sont en péril. Ils auraient été récupérés et transférés en lieu sûr.[42]

La seule solution a été de l'abattre après plusieurs heures d'errance et d'agonie.

28 mars 2016
Parc National Kruger, Province de Mpumalanga, Afrique du Sud
A côté du campement de Satara. Les rangers confirment que la corne est partie sans doute au Mozambique dont la frontière, défendue par un fil de fer, est toute proche.[43]

NAMIBIE

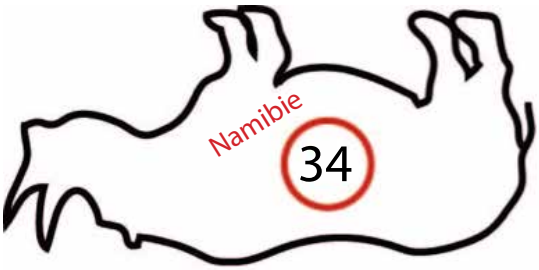

34 rhinocéros braconnés dans les 2 premiers mois de l'année. 29 carcasses ont été retrouvées dans le Parc Etosha et autour, 5 dans la région de Palmwag et de la Klip River. Les patrouilles aériennes et terrestres se sont alliées pour dénombrer les morts violentes. Le rythme s'accélère. L'année dernière (2015), le bilan final était de 80. Il était de 2 en 2012. Le ministre Pohamba Shifeta continue à soulever toutes les pierres pour voir ce qu'il y a dessous. Il constate que le grand Parc d'Etosha (22.275 km^2) héberge beaucoup de squatters et d'activités qui n'ont rien à voir avec la protection des écosystèmes, trafics de drogue et d'alcool, jeux d'argent, élevage d'animaux domestiques. Il y aurait dans le Parc plusieurs indics qui donneraient aux braconniers des informations payantes sur les mouvements des pachydermes et autres animaux à haute valeur ajoutée.
Un point positif dans cet état des lieux sombre. Il y aurait un répit sur les éléphants. Pas de braconnage avéré depuis le début de l'année. L'origine des 3 défenses qu'un citoyen zambien portait par devers lui en janvier 2016 du côté de Kongola reste inconnue. [44]

1er février 2016
Windhoek, Région de Khomas, Namibie
Saisie de 1,15 kg de cornes (29 morceaux) estimé à 91.000 dollars namibien (5800 US$) et de 79,2 kg d'ormeaux (genre *Haliotis*). Cf. page 4 de ce numéro.[44 bis]

RECIDIVE
11 et 12 mars 2016
Windhoek, Région de Khomas et Opuwo, Région de Kunene, Namibie

Les 4 sont sur le banc des accusés pour braconnage et détention de cornes de rhinocéros. Deux d'entre eux étaient en liberté sous caution pour un délit de braconnage de rhinocéros et pour viol. Ils vont être emmenés sur les lieux du crime dans le Parc d'Etosha.[45]

Du 11 au 15 mars 2016
Omaruru, Région d'Erongo, Namibie
Émotion et satisfaction pour le comité de vigilance du district. Deux tentatives de braconnage ont échoué grâce aux interventions rapides des guetteurs et du vétérinaire. Les 2 rhinocéros en fuite après l'attaque des braconniers ont été retrouvés à l'écart, soignés sur place et tirés d'affaire. Quatre suspects sont entendus par la police. L'ODW d'Omaruru a été créé il y a un an. [46]

OMARURU DISTRICT WATCH
"with the community for the community"

AMERIQUE

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

13 janvier 2016
Minneapolis, Etat du Minnesota, Etats-Unis d'Amérique
Philosophe le jour, mafieux la nuit, Yiwei Zheng A.K.A Steve Zheng, le professeur à l'université de St Cloud, Minnesota (cf. « A la Trace » n°8, p. 68) plaide coupable pour la contrebande d'ivoires travaillés et l'exportation de cornes en infraction avec le Lacey Act de 1900, première loi fédérale visant à protéger la faune sauvage. La valeur de toutes les parties d'animaux vendues, offertes à la vente ou exportées en Chine par le professeur atteint 1.500.000 US$. Jugement en mai.[47]

13 janvier 2016
Waco, Etat du Texas, Etats-Unis d'Amérique

Condamnation de Patrick Sheridan à 12 mois pour trafic de cornes de rhinocéros en bande organisée. Patrick Sheridan est membre des Rathkeale Rovers (cf. « A la Trace » n°1 p. 22, n°2 p. 48, 49, 50, 52, n°4 p. 67, p. 69-70, n°5 p. 76, n°7 p. 75, n°8 p. 66, n°9 p. 69, n°10 p. 49). Il était activement recherché par la justice américaine. Après son arrestation au Royaume-Uni, quand il débarquait d'un car-ferry en provenance d'Irlande, il avait été extradé. Avec plusieurs complices il avait acheté par des moyens détournés et illégaux 2 cornes de rhinocéros noir au Texas et les avait transportées dans l'Etat de New-York. Un de ses acolytes des Rathkeale Rovers a eu plus de chance en France. Arrêté par la police des frontières dans le port de Cherbourg alors qu'il débarquait d'un car ferry en provenance d'Irlande, il avait été arrêté et assigné à résidence dans l'attente de la demande d'extradition de la justice du Texas. Cette demande a été considérée comme valide par la Cour d'Appel de Caen, département du Calvados, bien que l'accusé soutenu par une famille éplorée soit venu en France pour, selon ses dires, faire un pèlerinage à Lourdes et se guérir d'une grave maladie psychologique. La Cour de Cassation de Paris a par la suite annulé la décision de la Cour d'Appel de Caen. John Slattery alias John Flynn est en liberté. Il a de la famille en France dans un terrain de camping au nord de Paris. Trafiquant de faune sauvage, venez-vous réfugier en France. Le meilleur accueil vous sera réservé. Cependant, John n'a pas pu assister au procès de ses amis et parents à Londres. A suivre au prochain numéro. [48 /49]

ASIE

INDE

12, 24 et 27 janvier 2016
Parc National Kaziranga, Etat d'Assam, Inde
1- Dimanche dans la nuit. Braconnage d'un rhinocéros femelle adulte, tuée par balles (AK-47). Les 12 hommes sont partis avec la corne, des fragments de peau et des sabots. Ils sont arrivés dans le Parc en barque sur le Brahmapoutre.
2- Dimanche vers 2h du matin. Secteur de Burapahar. Deuxième rhinocéros braconné en 2 semaines. 30 cartouches vides d'armes automatiques ont été retrouvées sur place à proximité du corps. Disparition de la corne.
3- Mercredi, une heure du matin. Secteur de Burapahar. Un troisième est abattu par arme à feu. L'officier en charge du secteur a été muté. Depuis plusieurs mois la majorité des braconnages de rhinocéros ont eu lieu du coté de Burapahar. Les gardes sont toujours sous équipés et en sous-effectif. Depuis 2012, près de 150 rhinocéros sont tombés sous les balles dans le Parc. [50]

5 février 2016
Parc National de Orang, Etat de l'Assam, Inde
Deux braconniers meurent. Leurs armes sont récupérées. Trois complices s'enfuient dans le brouillard. [51]

.303 British Jungle Carbine

Parc National Kaziranga, Etat d'Assam, Inde
9 février 2016. Braconnage d'une femelle.
22 mars 2016. Braconnage d'une femelle. Un fusil .303 et 18 cartouches vides sont retrouvés sur place.[52]

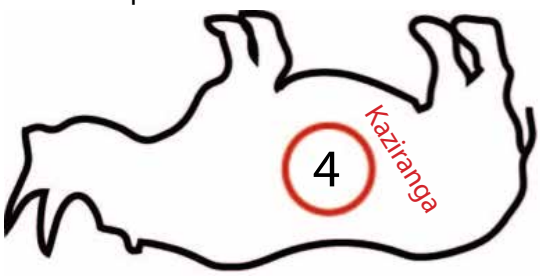

- 4 dans le Parc depuis le début de l'année

14 février 2016
Natun Para, Jalpaiguri, Etat du Bengale-Occidental, Inde
Sattar Mia, la tête pensante du gang à l'œuvre dans le Parc National Jaldapara ne pensait pas assez. Il n'a pas vu que les acheteurs potentiels étaient de véridiques policiers. [53]

26 février 2016
Parc National de Kaziranga, Etat d'Assam, Inde
Encore un affrontement entre les gardes se déplaçant à dos d'éléphant et les braconniers. Deux morts dans le camp des braconniers. Trois ont pris la fuite par le Brahmapoutre. [54]

NEPAL

17 janvier 2016
Népal
M. Agni Sapkota, le Ministre de la conservation des forêts et des sols est revenu d'un voyage en Chine avec un fil à la patte, il s'est engagé auprès de son homologue chinois dont il était l'invité à livrer 2 couples de rhinocéros. La requête chinoise doit cependant être avalisée par le Premier ministre du Népal. Dans le cadre du voyage protocolaire, les deux pays s'engagent à un contrôle concerté des trafics de faune sauvage sur les routes frontalières. La Chine envisage de contribuer financièrement et techniquement à l'ouverture au Népal d'un laboratoire spécialisé dans les investigations sur les trafics fauniques et de participer à la création d'un sanctuaire de faune sauvage dans les environs de Katmandou. Dans un passé plus ou moins lointain, le Népal a déjà offert un rhinocéros ou un couple au Bangladesh, au Pakistan, aux Etats-Unis d'Amérique, à l'Allemagne. Le dernier don date de 2006, c'était à l'Autriche. [55]

Du 1er au 5 mars 2016
Parc National de Chitwan, Région de développement Centre, Népal
Cinq rhinocéros dont 2 mâles et 3 femelles ont été transférés dans le Parc National de Bardia, Région de développement Moyen-Ouest. L'opération a coûté plus de 8 millions de roupies (75.800 US$) et a mobilisé plusieurs éléphants à l'intérieur du Parc Chitwan, une vingtaine de gardes forestiers et un camion.
Le programme prévoit le transfert de 30 spécimens en 3 ans dont 25 femelles. Le transfert est contesté par des ONG. Elles soulignent que le Parc National de Bardia est exposé au braconnage et que le déménagement de 83 individus en 1985 n'a pas porté ses fruits. Il n'en reste plus aujourd'hui que 29. Selon les ONG, les rhinocéros périclitent à Bardia et prospèrent à Chitwan. Les 2 parcs sont distants de 200 km. Les conservateurs du patrimoine biologique temporisent « on va regarder comment ça se passe avec les premiers transferts et on avisera après ». [56]

OCEANIE

29 mars 2016
Australie
Sous réserve de l'obtention des permis CITES et des financements disponibles, l'« Australian Rhino Project » débutera cette année, durera 4 ans et porte sur 80 rhinocéros blancs. 75.000 dollars par tête de rhinocéros pour le transport entre l'Afrique du Sud et l'Australie, 15 heures de vol. En mai, les 6 premiers rhinocéros blancs seraient mis en quarantaine à Johannesburg. A leur arrivée en août en Australie, nouvelle quarantaine dans le zoo de Dublo. Après quoi, ils seraient accueillis dans un parc zoologique près d'Adelaïde. Le promoteur veut sauver les rhinocéros de l'extinction ![57]

Rhinos et Eléphants

AFRIQUE

KENYA

7 janvier 2016
Ruiru et Githurai, Comté de Kiambu, Kenya

Un homme, Fredrick James Muchina, a été assassiné dans sa voiture. Il a été atteint par 6 balles quand il rentrait chez lui. Depuis la rumeur s'amplifie. Il a été lié à une opération de braconnage en 2013. Il aurait quelque chose à voir avec la suspension de 32 agents du KWS et avec la centaine d'éléphants tués dans le Tsavo et avec une grosse opération à Solio Ranch. Il s'est exilé en Afrique du Sud pendant un temps pour se mettre à l'abri. Le documentaire de la chaîne télévisée KTN « Braconniers et bouchers » le désignait en 2015 comme celui qui tirait les ficelles du trafic d'ivoire et de corne au Kenya. Sous couvert d'anonymat, un homme chauffeur routier confie au Standard, le journal national, que Muchina avait voulu le recruter pour transporter à Mombasa une cargaison d'ivoire et de cornes. Il aurait été payé 5000 US$ mais il a refusé. Il trouvait que les risques étaient trop importants. Autour de Muchina, il y a quelques morts violentes non élucidées.
Il exploitait 3 pompes à essence, une scierie et faisait des affaires immobilières. Dans son village de Gitumbi, il se murmure qu'il avait des relations suivies avec la Chine. Il y a un certain malaise quand les langues se délient à propos de quelqu'un qui est mort et enterré. [1]
22 mars 2016. Deux mois plus tard, dans le même comté, à quelques kilomètres de là où le présumé caïd du braconnage et du trafic habitait, la police, à l'aube, mettait la main sur 39 défenses chez Thomas Ngata. 112 kg d'ivoire prélevé sur des jeunes et des vieux éléphants. Valeur : 11 millions de shillings, soit 973 US$ le kilo. Ngata était un ami de Muchina. La police a retrouvé chez lui une invitation à ses obsèques et une balance. [2]

30 mars 2016
Kenya
Restitution et destruction de l'ivoire et de la corne illégale.
Un délai supplémentaire de 21 jours est accordé à quiconque détient illégalement de l'ivoire ou de la corne de rhinocéros sous quelque forme que ce soit. Les trophées ou objets peuvent être amenés à l'Agence centrale du KWS à Nairobi et dans les annexes de Momaba, Voi, Nyeri, Marsabit, Kitale, Nakuru et Meru.
L'impunité des donateurs est garantie par le gouvernement. Une destruction d'au moins 105 t d'ivoire illégal et de 1,5 t de corne de rhinocéros est prévue à Nairobi le 30 avril. Des mesures exceptionnelles de sécurité sont d'ores et déjà mises en œuvre pour protéger les stocks et préparer les transferts de matière vers le lieu de destruction.[3]

OUGANDA

6 février 2016
Entebbe, Région Centre, Ouganda

Condamnation de 5 vietnamiens à une peine de 3 ans d'emprisonnement assortie d'une amende de 10.000.000 shillings ougandais (2950 US$) pour tentative de contrebande d'ivoire d'éléphants et de cornes de rhinocéros et pour possession illégale de parties d'espèces protégées. Ils étaient à l'instigation d'une tentative d'exportation massive d'ivoire et de corne (cf. « A la Trace » n° 11, p. 66). [4]

TANZANIE

EN FAMILLE
16 mars 2016
District de Serengeti, Région de Mara, Tanzanie

Condamnation de Thomas Nchagwa, 29 ans, d'Abraham Nchagwa, 25 ans et de Nyageti Magasi, 50 ans, à 30 ans de prison chacun pour le braconnage d'un rhinocéros noir et d'éléphants (cf. « A la Trace » n° 4, p. 62). 10 pour braconnage, 10 ans pour possession de trophées d'espèces protégées et 10 ans pour possession illégale d'armes à feu. Cette dernière peine peut être remplacée par le paiement d'une amende de 300.000 shillings (1394 US$). Pas d'information sur l'éventuelle confusion des peines. L'homme de 50 ans dit qu'il est atteint du SIDA et que sa femme en est morte il y a 17 ans.[5]

ASIE

CHINE

29 mars 2016
Fangchenggang, Région autonome du Guangxi, Chine
Condamnation d'un homme à 10 ans de prison et 50.000 yuans (7740 US$) d'amende pour le transport illégal de 2,2 kg d'ivoire, de 690 g de corne de rhinocéros et de 190 g de dents de lion. Il avait été arrêté le 16 mars 2015 à Fangchenggang. Il venait de Dongxing, ville frontalière avec le Vietnam. La marchandise est évaluée à 260.000 yuans (40.130 US$).[6]

INDE

9 février 2016
Gare de Jaipur, Etat du Rajasthan, Inde
Saisie d'une corne et de défenses d'ivoire sculptées. Arrestation de Shankar Sav, il avait pris la corne en charge à Mumbai et devait la livrer à Jaipur. Il est employé d'Himalayan Exports Company spécialisée dans le commerce et l'exportation de meubles et d'antiquités. Le dirigeant de l'entreprise, Anurag Tiwari, est en fuite depuis l'arrestation de son employé. La police a mis la main sur l'ivoire dans un de ses magasins et entrepôts.[7]

INDONESIE

16 février 2016
Aéroport International Soekarno-Hatta de Jakarta
Deux mois de saisies présentés par la Direction Générale des douanes :
- Cinq tronçons de défenses d'un poids total de 109,15 kg estimé à 3,27 milliards de Rp (246.795 US$) soit 2260 US$/kg dans les bagages d'un passager chinois en provenance d'Abu Dhabi.
- 163 défenses et 2 cornes de rhinocéros dans les valises d'un ressortissant zambien.

Les défenses et les cornes viendraient directement de Zambie via Hong Kong. Elles devraient être renvoyées dans leur pays d'origine.[8]

© Tilak Ram Rimal

Eléphants

L'éléphant d'Afrique, *Loxodonta africana*, est inscrit à l'Annexe I de la CITES, excepté les populations d'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe qui sont en Annexe II. L'éléphant d'Asie, *Elephas maximus*, est inscrit à l'Annexe I.

«A la Trace» n°12
Cotation du kg d'ivoire brut d'après les sources documentaires

Continent	Pays	US$/kg	Réf.
Afrique	Kenya	973	2*
		1000	9
		974	13
		940	14
	Tanzanie	1200	28
		540	29
		1 123	39
		1 370	39
		1 195	38
		2 144	30
		1500	31
	Ouganda	2 067	25
Asie	Chine	6 180	100
	Hong Kong/ Chine	1 300	101
	Inde	3 300	112
	Indonésie	2 260	8*
	Malaise	2 545	121
	Thaïlande	2 540	195

* cf. chapitre Rhinos et Eléphants

AFRIQUE DE L'EST

KENYA

3 janvier 2016
Ranch Mgeno, Comté de Taita-Taveta, Kenya
Découverte grâce à la puanteur de la carcasse en voie de décomposition d'une éléphante de 25 à 30 ans mortellement touchée par un jet de lance et privée de ses défenses.[1]

5 janvier 2016
Réserve Nationale du Masai Mara, Comté de Narok, Kenya
Sauvetage d'une éléphante et de son petit. L'année a démarré sur les chapeaux de roue pour la David Sheldrick Wildlife Trust. L'éléphanteau avait la patte arrière gauche prise jusqu'à l'os dans un piège. Sa mère blessée au dos par un jet de lance a aussi été soignée. A la tombée de la nuit, ils ont pu rejoindre leur famille qui attendait à proximité. L'éléphanteau fera l'objet d'un suivi sanitaire.[2]

© The David Sheldrick Wildlife Trust

Aéroport International Jomo-Kenyatta de Nairobi, Kenya
9 janvier 2016. Saisie de 13 ivoires travaillés estimés à 60.000 shillings (600 US$). Arrestation de Chen Chanxing.
11 janvier 2016. Saisie de 3 bracelets en ivoire estimés à 102.000 Sh (1020 US$). Arrestation de Chen Wei.
11 janvier 2016. Saisie de 5 bracelets en ivoire estimés à 180.000 Sh (1800 US$). Arrestation de Fengse Wang.
Tous les 3 ont été condamnés à 1 millions de Sh (10.000 US$) d'amende ou à 2 mois de prison.
En provenance du Ghana et du Mozambique et à destination de Canton ils étaient en transit à Nairobi.
15 janvier 2016. Saisie d'un bracelet estimé à 50.000 Sh (500 US$). Arrestation de Phung Van Long et Ngo Van Thana, citoyens vietnamiens. Ils ont été condamnés à 1,5 million de Sh (15.000 US$) ou à une peine de prison ferme.
Faute de paiement de l'amende, tous les délinquants sont restés en prison.
Les saisies sont attribuées au flair de la brigade canine récemment déployée dans la zone aéroportuaire.[3]

© AWF

19 janvier 2016
Mt Kenya, Comté de Nyeri, Kenya
Découverte d'une carcasse. Les défenses ont disparu. Neuf éleveurs qui ramassaient du bois de feu à proximité disent avoir été rassemblés par les hommes du KWS et frappés pour obtenir des aveux ou des renseignements.[4]

21, 22 et 23 janvier 2016
Olarro Conservancy, Comté de Narok, Kenya
Découvertes successives de 4 éléphants morts par Elephant Aware, Mara Elephant Project et le Kenya Wildlife Service. Trois étaient sans défenses, 2 étaient de jeunes mâles.
Comté de Narok, toujours Comté atroce.[5]

© Olarro Conservancy

Fin janvier 2016
Kenya
Six mois après les meurtres en série de 6 éléphants (cf. « A la Trace » n° 10, p. 56) dans le Parc Tsavo, un des barbares qui s'était fondu dans la nature est revenu chez lui une défense de 20 kg sur son porte-bagages. Il a été immédiatement arrêté par le KWS et les rangers de l'ONG Big Life.[6]

Du 1er au 6 février 2016
Zone de conservation de Naboisho et Zone de conservation de Mara Nord, Comté de Narok, Kenya
Sept éléphants retrouvés morts. Pas de trace de blessures, défenses intactes. L'hypothèse de l'empoisonnement est étudiée. Il s'agirait d'un règlement de compte entre les agriculteurs envahissants et la faune sauvage sur la défensive. [7]

Le révolutionnaire

Du 16 février au 5 mars 2016
Masalani, Comté de Garissa, Kenya

Marre des frontières, marre de la guerre. Se souvenant des temps anciens, Morgan, alias No Border, environ 35 ans, a voyagé en solitaire du delta de la Tana River au Kenya jusqu'à la frontière avec la Somalie et au-delà. Marchant de nuit, se cachant sous le couvert forestier peu après le lever du jour, il a parcouru 220 km en 3 semaines. Il est resté moins de 24 heures en Somalie, peut-être déçu de n'avoir pas rencontré une femelle disponible pour l'accouplement, peut-être pour d'autres raisons. [8]

29 février 2016
Kibera, Région de Nairobi, Kenya
Ils plaident non coupable. Quatre hommes et une femme avaient été surpris au supermarché Naivas de Donholm avec des emplettes qui sortent de l'ordinaire : 25 kg d'ivoire. Cotation : 1000 US$/kg. [9]

29 février 2016
Nairobi, Comté de Nairobi, Kenya
Dans de sales draps. Les 4 policiers d'élite dépendant de l'Unité de la sécurité des bâtiments gouvernementaux transportaient 5 kg d'ivoire. Ils ont été arrêtés la nuit par d'autres membres de la police et des agents du KWS sur le parking du centre commercial de Nairobi Ouest, à bord de 2 Toyota 4x4 appartenant au gouvernement.[10]

© Philip Kamakya

Fin février 2016
Kerio, Comté de Turkana, Kenya
Orpheline de mère braconnée, elle errait depuis plusieurs jours, peut être semaines dans le nord du pays. Un an environ. Les éléphanteaux ont besoin d'être allaités pendant 2 à 3 ans.[11]

© ITV News

4 mars 2016
Meru, Comté de Meru, Kenya
Les peines de prison sont aggravées. Les amendes atteignent 10 fois la valeur des saisies. En même temps, il arrive à la justice d'aller dans le sens contraire. Un homme de 73 ans, déjà en liberté sous caution pour trafic de 93 kg d'ivoire brut, a été à nouveau arrêté en flagrant délit avec 2 défenses de 15 kg chacune. Malgré l'avis du procureur mettant en doute la solvabilité du récidiviste et en avant les risques de fuite, le Tribunal a décidé de le remettre à nouveau en liberté en acceptant une garantie douteuse équivalant à 100.000 US$.[12]

Début mars 2016
Forêt de Kirisia, Comté de Samburu, Kenya
Saisie à minuit de 8 tronçons de défenses (15,4 kg) cachés dans un buisson. Valeur : 1,5 million de shillings soit 974 US$/kg. [13]

29 mars 2016
Aéroport International Jomo Kenyatta, Comté de Nairobi, Kenya
Saisie de 18 morceaux d'ivoire brut (64,12 kg) en provenance du Mozambique et à destination de la Thaïlande d'une valeur de 64.000 US$ soit 940 US$/kg[14]

30 mars 2016
Ecosystème d'Amboseli, Comté de Kajiado, Kenya
Sauvetage d'un éléphant, blessé par une lance dans le haut de la patte arrière droite. Collaboration entre le Kenya Wildlife Service et le David Sheldrick Wildlife Trust dans le cadre du programme SKYVET.[15]

© The David Sheldrick Wildlife Trust

Janvier à mars 2016
Mombasa, Comté de Mombasa, Kenya
Le rôle de Feisal se précise dans l'affaire des 2152 kg d'ivoire saisis dans le parking de Fuji Motors, quartier Tudor à Mombasa le 5 juin 1014 (cf. « A la Trace » n°5 p. 90, n°6 p. 81, n°7 p. 78 et p. 87, n°8 p. 79, n°10 p. 59). L'homme en fuite et recherché par Interpol avait été arrêté dans une mosquée de Dar-es-Salam en décembre 2014. Des témoignages faits sous serment devant la Cour suprême de Mombasa et en présence d'observateurs du KUAPO (Kenyans United Against Poaching) révèlent que Feisal a à plusieurs reprises tenté de recruter des chauffeurs pour, disait-il, amener des meubles et autres fourbis personnels dans le quartier Tudor. A chaque fois, l'accord avait capoté du fait que la remorque du véhicule utilisé était à ciel ouvert. Finalement, Feisal avait loué à une connaissance un véhicule approprié pendant 4 jours. Un inspecteur de police a corroboré devant la Cour les déclarations des témoins. Le registre du parking de Fuji Motors fait état de l'entrée d'un véhicule le 31 mai et de sa sortie le 3 juin et d'un reçu de 9000 shillings signé par Feisal. En fait, le camion conduit par Feisal a transporté les 2152 kg d'ivoire. [16]

MALAWI

4 février 2016
Parc National de Nkhotakota, Région Centrale, Malawi
Parc National de Liwonde, District de Machinga, Malawi
Projet de grande envergure pour 500 éléphants sans compter les zèbres, les buffles (*Syncerus caffer*), les impalas (*Aepyceros melampus*) et les cobes à croissant (*Kobus ellipsiprymnus*). Tous vont être transférés au sein d'un espace clôturé de 170 km^2 à l'intérieur de la Réserve de Faune Sauvage de Nkhotakota qui, malgré des activités de braconnage et une colonisation rampante, reste un formidable réservoir d'oiseaux et un ilot de résistance pour les babouins et les cobes à croissant. Le sanctuaire serait opérationnel au mois de juin. Le recrutement et la formation de 35 rangers est en cours. Les lieux et les ressources humaines seront gérés par African Parks, une ONG internationale fondée en l'an 2000 et initialement financée par des fonds privés hollandais et l'Union Européenne. L'ONG gère 10 parcs d'une emprise globale de 60.000 km^2 en accord sur le long terme avec les gouvernements du Tchad, de la République Centrafricaine, du Malawi, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda et de la Zambie.
Les éléphants seront transférés depuis la réserve de Majete et le Parc National de Liwonde où ils sont en surnombre. La distance à parcourir est de 400 à 500 km. Les moyens de transport sont à l'étude. [17]

5 février 2016
Blantyre, Région Sud, Malawi
Il allait s'embarquer sur un vol de South African Airways pour la Chine. Il essayait de passer en fraude 6 kg d'ivoire. L'ivoire était peint en noir. Le voyageur chinois a été condamné à une amende de 295 US$, une peine bien insuffisante par rapport à l'importance du délit. [18]

14 mars 2016
Mzuzu, Région Nord, Malawi
Destruction de 2,6 t d'ivoire saisi en mai 2013. (cf « A la Trace » n° 1, p. 33, n° 2, p. 54 et n° 10, p. 56). Il en reste 4 t.[19]

© LWT

OUGANDA

5 janvier 2016
Kampala, Région Centre, Ouganda
Une affaire en or. Deux tonnes en solde, la police de Kampala était sur le coup grâce à un coup de fil anonyme. Une équipe infiltrée a voulu voir des échantillons avant d'acheter le tout. Les trafiquants sont arrivés à l'hôtel du rendez-vous avec 2 défenses de 6 kg. Trois se sont enfuis.[20]

13 janvier 2016
Ntinda, Région Centrale, Ouganda
Saisie de 69 kg d'ivoire et arrestation de 4 trafiquants. Ils cherchaient un acheteur pour une partie de leur butin. Ils auraient plus de 200 kg d'ivoire à vendre. Ils sont en garde à vue au poste de Police de Ntinda.[21]

© Ntinda police

21 janvier 2016
Kampala, Province Centrale, Ouganda
La Cour spéciale anti-corruption a autorisé la libération sous caution de 4 membres de l'Uganda Wildlife Authority (UWA), Prosper Wasike, Moses Sikuku, ranger en chef, John Lapeyo et Moses Olinga, employés de l'armurerie, arrêtés après la disparition de 1340,65 kg d'ivoire dans les stocks gouvernementaux (cf. « A la Trace » n° 7, p. 82). Le montant de la caution a été fixé à 2 millions de shillings (600 US$) chacun.
Il leur est reproché de n'avoir pas rendu compte en temps voulu de « l'évaporation » de l'ivoire illégal dans les magasins sécurisés de l'UWA dont ils avaient la responsabilité. La « perte » de l'ivoire est pour l'instant inexpliquée. Elle aurait été progressive. Elle a été révélée par une inspection approfondie. Les passeports des suspects ont été confisqués pour réduire les risques de fuite avant l'ouverture du procès. [22]

23 février 2016
District de Rubirizi, Région Ouest, Ouganda
Arrestation d'un homme âgé de 38 ans pour possession et vente illégale des 2 défenses d'un éléphant adulte. Le braconnage a eu lieu dans le Parc National Queen Elizabeth.[23]

2 mars 2016
Karuma, Région Ouest, Ouganda
Interpellation de 3 hommes. Ils détenaient une paire de défenses d'un poids de 45 kg.
Ils prétendent avoir été mis sur la piste d'un cadavre d'éléphant par une odeur insupportable parvenue jusqu'à leur maison et avoir récupéré les défenses comme on récupère du bois.
L'éléphant était vénérable. Certains lui attribuent l'âge extraordinaire de 85 ans. La mort naturelle ne peut pas être exclue. Cependant, l'hypothèse de l'empoisonnement ou d'un tir à vue est prise en considération. Un impact de balle sur une des défenses fait partie des éléments de l'enquête. L'éléphant de 6 t était un des monuments du Parc National de Murchison Falls.[24]

© Natural Resource conservation Net.

24 mars 2016
Kampala, Région Centre, Ouganda
Arrestation de 2 militaires appartenant aux troupes d'élite de l'armée avec 12 tronçons de défenses d'une vingtaine de kilo au total. Les 2 étaient affectés à la sécurité de l'Aéroport International d'Entebbe. Dans la foulée George Otika, comptable de la société Entebbe Handling Service (ENHAS) (cf. « A la Trace » n°10 p. 55) et Able Bamwonjobor chauffeur attaché à la résidence présidentielle ont été interpellés.
L'arrestation des gradés de l'UPDF a eu lieu à l'hôtel Africana en pleine négociation de vente des défenses. Les acheteurs étaient des agents infiltrés de l'UWA (Uganda Wildlife Authority) sur la piste des trafiquants en uniforme depuis plusieurs mois. [25]

SOUDAN DU SUD

Frontière entre les Etats de Warab et d'Unité, Soudan du Sud
Fin janvier. Braconnage de 15 éléphants en une journée.
Février. 17 éléphants braconnés dans les marais.

500 auraient été tués pendant les 2 années de guerre civile. Le nombre des survivants est inconnu.
Un gouvernement d'unité nationale est maintenant à la tête du pays. Beaucoup de déserteurs sont en quelque sorte au chômage. Ils sont soupçonnés de faire la guerre aux éléphants. Pendant la guerre civile, les 2 armées, officielle et rebelle, braconnaient les antilopes et les autruches pour se nourrir et se faire de l'argent (cf. « A la Trace » n°2 p. 66, n°5 p. 81, n°8 p. 95). De l'ivoire saisi en Ouganda ou au Kenya pourrait avoir comme origines le Soudan du Sud et l'est de la République Démocratique du Congo. [26]

TANZANIE

8 janvier 2016
Dar-es-Salam, Région de Dar-es-Salam, Tanzanie
Comparution de Frank William Silangei et de 4 complices accusés de s'être livrés entre le 1er avril 2011 et le 28 octobre 2015 au trafic de 120 défenses d'une valeur de 3,4 milliards de shillings (1,5 millions US$) dans les régions de Manyara, Arusha et Dar-es-Salam. [27]

Région de Katavi, Tanzanie
1- 11 janvier 2016. Saisie de 8 défenses d'un poids total de 50 kg d'une valeur de 60.000 US$ soit 1200 US$ le kilo et arrestation d'un braconnier au sein du Parc National de Katavi.
2 - 15 janvier 2016. Saisie de 12 morceaux d'ivoire et 3 arrestations.[28]
La région de Katavi est sous la pression de plusieurs milliers de réfugiés et de déserteurs venus de la République Démocratique du Congo, du Rwanda et du Burundi (cf. « A la Trace » n°7 p. 87, n°8 p. 70-71 et n° 9 p. 76).

14 janvier 2016
Parc National du Lac Manyara, Région d'Arusha, Tanzanie
Saisie de 54 kg d'ivoire. Valeur : 64 millions de shillings (30.000 US$) soit 540 US$ le kg. Deux arrestations. Le Parc de 330 km² et le lac sont dégradés par les activités et les occupations illégales.[29]

23 janvier 2016
Mpanda, Région de Katavi, Tanzanie
Saisie d'une défense de 6,5 kg d'une valeur de 30 millions de shillings selon la police soit 13.745 US$, soit 2144 US$/kg et d'une moto. Deux arrestations, un 3ème passager est en fuite.[30]

29 janvier-11 février 2016
Réserve animalière de Maswa, District de Bariadi, Région de Simiyu, Tanzanie

Une rafale d'arme automatique a perforé le plancher de l'hélicoptère piloté par Roger Gower, 37 ans, citoyen britannique, agissant en relation avec les autorités de Tanzanie pour lutter contre le braconnage des éléphants dans le Parc National du Serengeti et les réserves animalières alentours. Roger Gower est mort. Quand l'hélicoptère a été abattu, il était en train de tourner à basse altitude autour de 3 cadavres d'éléphant. Les braconniers étaient encore là, tapis dans la savane.

Neuf suspects ont été arrêtés après la chasse à l'homme des polices et des services de Tanzanie. L'un d'entre eux est un ancien policier et actuel agent de liaison et d'information de la zone de conservation de Ngorongoro qui fait la promotion depuis 1959 de l'usage partagé des espaces naturels par la faune sauvage et les pasteurs et éleveurs de bétail Massaï. Le dénommé Iddy Abdullah Mashaka jouait double jeu. Il aidait les braconniers au lieu de les combattre. Il aurait joué un rôle de coordinateur du braconnage dans la région des lacs.
Pendant la perquisition de son domicile, le tireur présumé, 28 ans, a remis de lui-même à la police l'arme, un fusil de chasse 458 et des défenses. La première comparution de la bande s'est faite dans un climat de tension extrême. Quinze soldats armés étaient en poste sur le parvis du tribunal et les magistrats ont refusé d'être filmés ou photographiés.
Huit hommes et une femme sont accusés de meurtre, de port et usage illégal d'armes et de détention d'ivoire d'une valeur de 17.000 US$, ce qui équivaut d'après la cotation en Tanzanie à 1500 US$/kg. Tous plaident non coupable. [31]

Mi février 2016
Dar-es-Salam, Région de Dar-es-Salam, Tanzanie

Comparution d'un homme d'affaires, d'une femme d'affaires et d'un chauffeur âgés de 45 à 46 ans pour avoir en bande organisée transporté dans un cercueil recouvert du drapeau national des défenses d'ivoire et pour avoir organisé l'acquisition, le regroupement et la vente de trophées gouvernementaux notamment 210 défenses et 5 os d'éléphants dont la valeur est fixée par les services fiscaux du Kenya à plus d'1 million de dollars US.[32]

Condamnations en Tanzanie

24 février, début mars et 19 mars 2016

- Dar-es-Salam, Région de Dar-es-Salam
24 février. Condamnation à 30 ans de prison ou à une amende dix fois supérieure à la valeur des 15 kg d'ivoire dont Christopher Kaulaga était l'illégal détenteur. Son arrestation avait eu lieu le 22 mars 2013. L'amende est de 419.000 US$. La valeur de l'ivoire est estimée à 45.000 US$ soit 3000 US$/kg.[33]

- Dodoma, Région de Dodoma
Fin février 2016. Condamnation de 2 hommes pour possession illégale de 2 défenses (43 kg) estimées à 38 millions de shillings (17.700 US$), soit 411 US$/kg. Ils avaient été arrêtés le 19 mai 2014 dans le Parc National de Tarangire. Ils étaient également en possession d'un million de sh en cash (465 US$). La peine est de 20 ans de prison pour chacun ou 5 millions de sh (2329 US$) d'amende.[34]

- Singida, Région de Singida
Début mars 2016. Condamnation de 7 hommes âgés de 26 à 37 ans dont un réfugié du Burundi à 20 ans de prison chacun et à 274,2 millions de sh (127.700 US$) pour possession illégale d'ivoire, de touffes de poils d'éléphant et de peaux de lion estimés à 34 millions de sh (16.000 US$) et pour braconnage en bande organisée.[35]

- Kibaha, Région de Pwani
Début mars 2016. Condamnation de 8 personnes dont 2 policiers à 20 ans de prison et à une amende totale de 64 milliards de sh (29.800.000 US$) soit 3,7 millions d'US$ par personne pour possession illégale de 70 défenses d'éléphants (306 kg) estimées à 850,5 millions de sh (396.192 US$) soit 1300 d'US$/kg. Les policiers ont également été condamnés à 15 ans de prison pour crime en bande organisée. Les 2 peines seront confondues. La saisie avait eu lieu le 28 juillet 2013 (cf. « A la Trace » n° 2, p. 58).[36]

- Dar-es-Salam, Région de Dar-es-Salam
19 mars 2016. Ce sera 30 ans de prison chacun pour contrebande d'ivoire. Les 2 citoyens chinois n'ont pas réussi à payer une amende de 54,35 milliard de sh (25 millions d'US$). 706 morceaux correspondant à 226 défenses avaient été saisis fin 2013 à Dar-es-Salam. Ils écopent également de 5 ans de prison et d'une amende d'un million sh (465 US$) pour tentative de corruption de représentant de l'Etat, peine confondue avec la peine principale. Les 2 hommes faisaient officiellement commerce d'escargots farcis à l'ail. (cf. « A la Trace » n° 3, p. 60). [37]

25 février 2016
Dar-es-Salam, Région de Dar-es-Salam, Tanzanie
Les 6 personnes arrêtées en 2013 suite à la saisie dans le port de Zanzibar d'un conteneur à destination de la Chine avec 2915 kg d'ivoire estimé à 7.480.125.000 Sh (3.484.502 US$) soit 1195 US$/kg (cf. « A la Trace » n°3, p. 61) sont libérables sous caution d'environ 30.000 US$. Faute de garanties suffisantes, ils restent en prison. [38]

Région de Katavi, Tanzanie
25 février 2016. District de Mpanda. Saisie de 2 fusils mitrailleurs avec 2 chargeurs et 62 munitions sur une moto. Deux suspects en fuite.
1er mars 2016. District de Mlele. Saisie de 4 défenses (11,5 kg) estimées à 27,75 millions Sh (12.920 US$) soit 1123 US$/kg. Une arrestation.
5 mars 2016. District de Mlele. Saisie de 3 tronçons de défense (11 kg) estimés à 32.530.650 Sh (15.150 US$) soit 1370 US$/kg. Quatre arrestations dont une femme, tous résidents du camp de réfugiés de Katumba. [39]

EN FAMILLE
Fin mars 2016
District de Tarime, Région de Mara, Tanzanie
Saisie de 9 défenses d'éléphants, de viande de rhinocéros et de matériel de braconnage. Cinq arrestations dont un policier à la retraite âgé de 76 ans et son fils.[40]

Zambie : les éléphants dans le brouillard

© B. Dupont/mod. Robin des Bois

La Zambie prétend que le braconnage est maîtrisé sur son territoire et que « sa » population d'éléphant est en augmentation. Elle cite un chiffre de 33.000 individus. S'appuyant sur ses affirmations péremptoires, le Comité scientifique de l'Union européenne (E.U. Scientific Review Group) se déclare favorable à l'importation des trophées de chasse aux éléphants depuis la Zambie. En Zambie, les éléphants sont inscrits à l'Annexe I de la CITES et théoriquement, tout commerce international de spécimens vivants ou morts ou de leurs parties est interdit. Les trophées de chasse sont l'exception à la règle. Ils sont considérés comme des effets personnels. La chasse est considérée par les pays organisateurs et par les pays importateurs comme un moyen de protection de la faune sauvage quand les revenus qu'elle produit sont dirigés vers des fonds de lutte anti braconnage et d'aménagement des milieux naturels et des parcs nationaux. Tout le monde ne partage pas l'optimisme des officiels zambiens et des scientifiques européens sur la prospérité des éléphants en Zambie. Sous couvert d'anonymat, un expert dit que si le braconnage se développe dans les pays riverains, c'est que tous les éléphants migrateurs ont été liquidés en Zambie et que les braconniers réunis manipulés par les trafiquants chinois bien implantés à Lusaka, à Livingstone et à Choma sont obligés de se rabattre de l'autre côté du Zambèze pour trouver l'ivoire. A l'intérieur du pays, le haut lieu du braconnage dans le secteur de Luangwa serait complétement vidangé.

Kazastrophe

Le ministre zambien du Tourisme s'inquiète du nombre croissant de ses compatriotes qui s'adonnent au braconnage au Zimbabwe, en Angola, au Botswana et en Namibie. Il appelle de ses vœux la police transfrontière et transnationale qui ferait la chasse aux braconniers dans la région du Kawango et du Zambèze (Kaza). Le Kaza a pris forme en 2006. C'est la plus grande des aires transfrontalières de protection de la faune sauvage. Elle couvre entre 300.000 et 500.000 km² selon les versions en Zambie, au Botswana, en Angola, en Namibie et au Zimbabwe. Elle englobe 36 parcs nationaux, réserves de chasse et communautés rurales protégées. Dix ans après sa naissance officielle, elle reste un colosse de papier malgré la forte contribution financière du Ministère de la Coopération et du Développement allemand. Un quartier général a été construit dans le Parc National Sioma Ngwezi au sud-ouest de la Zambie. Beaucoup d'argent a été englouti dans des projets qui n'ont pas été suivis d'effets sur le terrain. Le Kaza tarde à devenir autre chose qu'un éléphant blanc. Toutefois, la coopération entre les services anti braconnage du Botswana, du Zimbabwe, de la Namibie se renforce mais la Zambie reste à la traîne.

Fin janvier 2016
Parc National de Mosi-Oa-Tunya, Province Méridionale, Zambie
1 - Saisie de 4 pièces d'ivoire (7 kg), de 2 fusils AK 47. Trois arrestations dont un namibien.
2 - Saisie de 11 dents d'éléphant et de 173 munitions. Une arrestation.
Le Parc d'une superficie de 66 km² est séparé du Zimbabwe par le Zambèze. [41]

ZIMBABWE

- Jeudi 7 janvier 2016
Parc National de Chobé, District du Nord-Ouest, Botswana

Pisté par les forces de défense du Botswana, le groupe d'une vingtaine de braconniers zambiens infiltrés dans le Parc National de Chobé a pris la fuite à pied avec armes et bagages en direction du Parc National Hwange au Zimbabwe. Avant d'avoir franchi la frontière, les braconniers ont subi une ultime attaque. L'un d'entre eux a été tué et quelques uns ont été blessés.

- Lundi 11 janvier 2016
Parc National Hwange, Province de Matabeleland septentrional, Zimbabwe
Deux zambiens à bout de force se sont rendus à la police près de Victoria Falls. Ils s'étaient perdus dans le bush et n'avaient plus les capacités physiques de franchir le Zambèze et de rentrer clandestinement en Zambie.

- Mardi 12 janvier 2016
Victoria Falls, Province du Matabeleland septentrional, Zimbabwe

Les rangers du Parc Hwange et l'unité spéciale de lutte anti braconnage établissent le contact avec les zambiens. Ils ont été alertés par leurs homologues du Botswana. Un braconnier est tué. Les autres prennent la fuite et ont continué à braconner. Chaque année, à la saison des pluies, une bande bien organisée venue de Zambie se livre au braconnage intensif de rhinocéros et d'éléphants en ratissant en priorité les Parcs Nationaux de Hwange, de Matetsi et du Zambèze au Zimbabwe, de Chobé au Botswana, de Linyanti et de Bwabwata en Namibie.

- Lundi 18 janvier 2016
District de Hurungwe, Province du Mashonaland occidental, Zimbabwe
Échange de coups de feu entre les rangers et une douzaine d'hommes rassemblés en bivouac près d'une plantation de canne à sucre au bord du Zambèze. Ils ont réussi à s'échapper laissant sur place d'après la porte-parole des parcs nationaux, des munitions, des vivres, des vêtements, du dentifrice, des brosses à dents et 24 défenses d'éléphant. La nationalité zambienne des fuyards a été identifiée grâce à leur langage. Malgré les renforcements des patrouilles au bord du fleuve, ils n'ont pas été retrouvés et sont supposés avoir regagné la Zambie grâce à des canoës. [42]

-Bulawayo, Province de Bulawayo, Zimbabwe

7 janvier 2016. Saisie de 5,8 tonnes de cyanure (116 x 50 kg), de 360 kg d'acide sulfurique (9 x 40 kg) et de 1320 kg d'acide nitrique (44 x 30 kg) dans un entrepôt de la BAC Logistics Belmont. La valeur totale des produits chimiques est estimée à 22.991 US$. Le responsable de la compagnie a été arrêté.
D'autres saisies de cyanure en plus petite quantité ont été effectuées et les détenteurs ont été arrêtés. Ils ont été condamnés à des amende de 20 US$. La police fait le job et se lamente « ce qui est terrible, c'est que l'on fait ce que l'on peut contre le cyanure mais que ceux qu'on arrête s'en tirent avec une amende dérisoire de 20 US$ ». [43]

- Forêt de Sikumi, Province du Matabeleland Septentrional, Zimbabwe
Mi janvier 2016. Une nouvelle victime égarée du cyanure. Il était mort depuis 10 jours. Ses défenses étaient sur lui. Après une brève trêve due à l'assèchement des mares, le cyanure neuf ou usagé reprend du service.[44]

13 et 18 janvier 2016
Harare, Province de Harare, Zimbabwe
Arrestation et libération pour vice de procédure. George Seremwe, propriétaire du Small World Lodge, un petit hôtel à Avondale, est soupçonné d'avoir organisé la fuite vers la Chine de 6 défenses d'origine douteuse et d'avoir simultanément demandé à l'autorité compétente l'obtention de 3 permis de chasse à l'éléphant dans une réserve à Muzarabani, province du Mashonaland Central, qu'il exploite en partenariat avec le district.

Les défenses illicites ont été exportées grâce aux permis CITES délivrés par l'administration. La chasse aux 3 éléphants de Muzarabani n'a jamais eu lieu. Cette chasse fictive a servi à écouler 6 défenses qui auraient été volées dans un des stocks gouvernementaux. Seremwe avait dans ce coup tordu bénéficié de la complicité d'un vendeur de trophées de chasse et d'un ranger vétéran travaillant au quartier général de l'administration des parcs nationaux.
Seremwe a été remis en liberté le 18 janvier. Le tribunal a refusé de l'incarcérer, au motif que sa garde à vue a excédé les 48 h règlementaires. Ses avocats avaient mis en avant que son droit constitutionnel n'avait pas été respecté.[45]

19 janvier et 1er février 2016
Parc National Hwange, Province du Matabeleland Septentrional, Zimbabwe

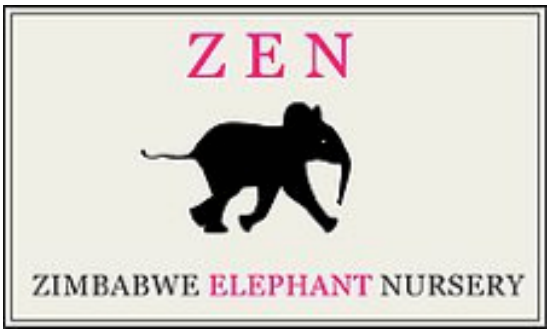

- Agé de quelques semaines, un éléphanteau dans un sale état errait en marge du Parc Hwange. Transporté par avion chez ZEN (Zimbabwe Elephant Nursery). ZEN abrite 5 éléphanteaux.
- ZEN annonce sa mort, il n'a pas survécu à ses blessures et à ses traumatismes.[46]

19 janvier 2016
Lac Kariba, Province du Matabeleland septentrional, Zimbabwe

Saisie de 10 défenses qui proviendraient d'éléphants du Parc Hwange ou du sanctuaire de Chalala au bord du Zambèze.

Les Black Mambas, la troupe d'élite anti braconnage de la province, ont surpris de nuit des braconniers qui cherchaient à vendre leur butin. L'un d'eux aurait tenté de poignarder un Black Mamba, un autre a ouvert le feu. Dans la riposte, un braconnier a été tué.[47]

25 janvier 2016
Province de Mashonaland Occidental, Zimbabwe
Saisie de 2 défenses. Les Black Mambas arrêtent 3 braconniers. Ils sévissaient entre Doma et Mukanga dans la vallée du Zambèze. L'éléphant a été atteint par 5 balles de fusil .303.[48]

31 janvier 2016
Province du Mashonaland Occidental, Zimbabwe
Saisie de 5 défenses et d'un véhicule et 3 arrestations par les Black Mambas. L'identité des suspects n'a pas été révélée, seuls leurs pieds et leurs chaussettes sont connus du grand public.[49]

4 février 2016
Parc National du Zambèze, Province du Matabeleland septentrional, Zimbabwe
Le « tueur solitaire » traverserait le Zambèze dans la nuit pour se mettre à l'affût des éléphants s'approchant des points d'eau et rentrerait à l'aube en Zambie, son forfait accompli avec les défenses, la viande et la peau. Le « tueur solitaire » est sans doute accompagné. La police du Zimbabwe croit voir en lui un braconnier d'hippopotames et de buffles bien connu des services. Le même jour un éléphant s'est cassé une jambe sur un banc de sable au bord du fleuve et s'est enlisé dans la boue. On ne sait pas s'il était affolé par une embuscade de braconnier.[50]

11 février 2016
Hwange, Province du Matabeleland septentrional, Zimbabwe
Comparution de Thandazani Sibindi pour détention de 3 défenses. Pour sa défense, il raconte qu'il les a prélevées sur 2 éléphants morts sans dire où ils étaient et de quoi. Le tribunal n'est pas convaincu et a requis son maintien en détention dans l'attente du jugement.[51]

Week-end du 13 février 2016
Chinhoyi, Province du Mashonaland occidental, Zimbabwe
Saisie de 2 défenses. Une arrestation.[52]

14-18 février 2016

Ils ne faisaient pas du tourisme à Victoria Falls. Les coups de feu ont claqué vendredi au petit matin. Le corps de l'éléphant a été découvert peu après, défenses encore présentes. Les rangers sont restés en embuscade. Fidèles à leur tactique du « hit and run », les 3 braconniers zambiens sont arrivés peu après pour moissonner l'ivoire. Ils ont été fauchés par une rafale. Un est mort, 2 se sont enfuis.
Deux cadavres sont repérés par des pêcheurs sur le Zambèze près de Jambezi au Zimbabwe. Ils sont retrouvés 24h plus tard par la police. Ils sont mutilés. Des crocodiles seraient passés par là. Ils sont attribués aux braconniers de Zambie qui opèrent sur la rive Sud du Zambèze au Zimbabwe. Deux versions s'opposent pour expliquer le drame :
1 - Les hommes auraient été tués au cours d'un accrochage avec les soldats du Zimbabwe et leurs corps auraient été jetés dans le fleuve.
2 – Ils se seraient noyés en tentant de regagner leur pays.
Le même jour, Christopher Malasa Mandaya, 35 ans, un des rescapés de la horde zambienne comparaît devant le tribunal de Victoria Falls. Au moment de son arrestation, il avait sur lui d'après l'accusation des munitions, 2 kg de marijuana, 2 haches et des couteaux de boucher. [53]

Mi février 2016
Harare, Province d'Harare, Zimbabwe
Saisie d'une défense. Quatre arrestations. Sous une fausse identité la police avait pris rendez-vous avec les vendeurs au Chisipite Shopping Centre. La défense était emballée dans une taie d'oreiller à motif floral. [54]

Samedi 27 février et dimanche 28 février 2016
Dande, Province du Mashonaland Central, Zimbabwe

Traque de nuit dans la chaleur et au milieu des moustiques. Saisie de 8 défenses et d'une peau de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I). Dans la réserve de chasse communautaire (Campfire), la chasse à l'arc et au fusil est autorisée y compris après le coucher du soleil. Des permis spéciaux sont délivrés. Sept arrestations dont un mozambicain.[55]

Les bouses d'éléphants sont pleines de plastique. Les éléphants ont pris l'habitude de fouiller la décharge de Victoria Falls.
Une éléphante femelle de 50 ans est morte dans la Forêt de Malayattoor. A l'autopsie, 50 sacs de plastique, des briquets, des blisters alimentaires ont été retrouvés dans ses intestins. Elle a été intoxiquée par l'ingestion de détritus non alimentaires abandonnés par les touristes.
Le fléau plastique se répand tout autour de Victoria Falls World Heritage Site, une des 7 merveilles du monde.[56]

12 mars 2016
Gokwe, Province des Midlands, Zimbabwe

Condamnation de 2 braconniers à respectivement 9 et 10 ans de prison. Ils avaient été arrêtés à Simchembo avec une paire de défenses. Le directeur général de Zim Parks souhaite que les premières peines infligées aux braconniers passent de 9 à 20 et même 25 ans. Numéro d'alerte 0783465409.[57]

Début mars 2016
Gweru, Province des Midlands, Zimbabwe
Accusés d'avoir braconné 3 éléphants mâles dans la réserve de Shangani, 4 hommes avaient été arrêtés le 7 novembre 2015 (cf. « A la Trace » n° 11, p. 73). Un 5ème, le commanditaire et fournisseur de l'arme à feu, avait été arrêté plus tard à Harare. Malgré leur passé douteux, implication dans le braconnage de rhinocéros et d'éléphants dans les parcs nationaux depuis 2011, affaire de l'intoxication massive par cyanure des éléphants au Parc Hwange en 2013 (cf. « A la Trace » n°2 p. 2-3) et dans la tentative d'effraction du stockage sécurisé des ivoires illégaux à Bulawayo, ils étaient jusqu'alors protégés des foudres de la justice par le statut d'ex-rangers de certains d'entre eux, notamment du dénommé Khumalo. A la barre du tribunal, les 5 comparses plaident non coupable.[58]

12,13 et 18 mars 2016
Parc National de Mana Pools, Province du Mashonaland occidental, Zimbabwe

- Deux sorciers guérisseurs tuent un éléphant.
- Un chasseur professionnel, 50 ans et son fils de 20 ans, collaborateurs de Safari Operators Association, ont été accidentellement tués par un ranger. Les 2 hommes d'origine italienne prêtaient main forte aux équipes anti-braconnage en mettant à disposition leur connaissance du terrain et leur véhicule tout terrain.
- Les deux sorciers sont appréhendés par les rangers. L'un des 2 étaient en liberté sous caution pour la même raison depuis 2010. Il ne répondait pas aux convocations de la justice. Le braconnage est hors de contrôle dans la vallée du Zambèze.[59]

27 mars 2016
Plumtree, Province du Matabeleland méridional, Zimbabwe. Frontière avec le Botswana
Saisie de 3 défenses estimées à 1588 US$ retrouvées sous le capot, emballées et scotchées entre le radiateur et le moteur de la BMW. Trois personnes arrêtées, une quatrième en fuite. Ils se dirigeaient vers le Botswana. Après une première comparution, ils ont été libérés sous caution de 100 US$ chacun dans l'attente du procès.[60]

AFRIQUE AUSTRALE

AFRIQUE DU SUD

3 mars 2016
Derdepoort, Province de Gauteng, Afrique du Sud
Saisie chez Big Buck Taxidermy de 26 défenses d'éléphant dont 6 d'entres elles auraient été prélevées récemment et dont la valeur est estimée par les autorités à 4.000.000 rands (268.000 US$). L'origine et la destination sont inconnues. [61]

5 mars 2016
Prétoria, Province de Gauteng, Afrique du Sud
Saisie d'une défense, de 3 cycadales (Annexe I), d'un véhicule et de munitions. Les trafiquants sont de plus en plus multi-produits. Faune et flore dans le même 4x4.
Les cycadales auraient été la gourmandise favorite des stégosaures. Elles ont survécu aux extinctions de masse, aux météores, aux glaciations, aux tremblements de terre. Elles ne vont pas résister à 100 ans de cupidité humaine. Les dernières résistantes sont en Afrique australe et en Australie. Elles ressemblent à des fougères arborescentes et à des palmiers.[62]

BOTSWANA

12 janvier 2016
Francistown, District du Nord-Est, Botswana
Arrestation d'un ex-conseiller du parti démocrate « Botswana Congress Party ». Stephen Keiphile, 59 ans a comparu devant le Tribunal de Première Instance de Francistown pour possession de défenses d'éléphant d'origine inconnue. Il avait au moment de son arrestation une somme importante en argent liquide sur lui. Son explication selon laquelle après avoir vendu une voiture à un zambien il venait d'être payé par un virement de Western Union n'a pas convaincu les magistrats. Il serait à la tête d'un trafic faunique. Trois de ses complices ont été remis en liberté sous caution. Lui reste en prison. [63]

1er mars 2016
Francistown, District du Nord-Est, Botswana
Suite à leur arrestation le 11 février dernier sur la voie express n°1 en provenance du Zimbabwe avec dans leur voiture BMW 10 défenses d'éléphants (47,36 kg), les 2 contrebandiers de nationalité zimbabwéenne ont été condamnés à 18 mois de prison et à une amende 7000 pulas (636 US$) .[64]

NAMIBIE

12 mars 2016
Village de Mwitjiku, Région Est de Kavango, Namibie
Aux alentours de 05h00, un namibien âgé de 54 ans a été interpellé en possession de 2 défenses. Depuis décembre 2015, 26 défenses ont été saisies et 7 éléphants ont été braconnés dans le pays.[65]

25 mars 2016
Rundu, Région de Kavango Est, Namibie
Armés et arrêtés avec 2 défenses le 25, libérés sous caution (123 US$) le 31.[66]

AFRIQUE DE L'OUEST

BENIN

18 février 2016
Parc National du W du fleuve Niger, Département de l'Alibori, Bénin
Saisie de 4 défenses d'éléphants et arrestation de 5 trafiquants dont un gendarme à la retraite, nouvel exemple d'un ex-représentant des forces de l'ordre converti sur le tard ou pire depuis des années dans les forces du désordre.
Le Parc fait partie d'une vaste réserve transfrontalière d'un million d'hectares (10.000 km^2) administrée par le Bénin, le Niger et le Burkina Faso. Il est inscrit depuis 2007 à la Convention Ramsar relative aux zones humides d'importance internationale.[67]

BURKINA FASO

13 janvier 2016
Banfora, Région des Cascades, Burkina Faso
Saisie de plus de 69 kg d'ivoire soit 16 paires de défense dans 2 colis suspects à bord d'un car de ligne en provenance du Niger et à destination de la Côte d'Ivoire.
Le chef de la gare routière de Fada est sous le coup d'une enquête. Le chauffeur se dit berné. Le colis était annoncé comme contenant des statues en bois. S'agit-il d'une filière d'évacuation des derniers éléphants du Gourma malien ? [68]

© Sonef

© Douanes de Bobo

SENEGAL

11 février 2016
Dakar, Région de Dakar, Sénégal
Saisie de 271 ivoires d'éléphant travaillés d'un poids total de 5,5 kg et de 256 défenses de phacochère (*Phacochoerus africanus*) d'une valeur de 8.500.000 francs CFA (12.325 €) et de 4.500.000 francs CFA (6840 €). Condamnation des 3 piliers de la filière à un mois de prison chacun et à une amende solidaire de 600.000 francs CFA (915 €). L'ivoire des canines de phacochère se travaille plus facilement que l'ivoire d'éléphant. Le phacochère est abondamment braconné pour le marché de la viande de brousse. Souvent, l'ivoire de phacochère est vendu aux novices au prix de l'ivoire d'éléphant. Les 3 trafiquants ont été surpris en plein centre de la ville par la sureté urbaine avec l'aide de l'ONG SALF (Sénégal Application de la Loi Faunique).[69]

TOGO

13 janvier 2016
Lomé, Région maritime, Togo
Saisie de 3 pipes et d'un sceau en ivoire. Arrestation du sculpteur et vendeur d'ivoire. Il avait pignon sur rue depuis plusieurs années.[70]

AFRIQUE DE CENTRALE

CAMEROUN

1er mars 2016
Bertoua, Région de l'Est, Cameroun
Condamnation de 2 greffiers du Tribunal de Grande Instance de Yokadouma à 3 ans de prison chacun pour trafic de pointes d'ivoire. Ils avaient été interpellés le 10 octobre 2014 sur la route de Yaoundé avec 2 pointes d'ivoire dans leur voiture. La loi exige que les biens saisis, en l'occurrence les défenses, soient déposés comme pièces à conviction auprès des greffes des juridictions compétentes pour être produits comme preuves devant le juge au cours du procès. Le tribunal de Yokadouma traite de nombreux cas de braconnages d'éléphants, de félins et de chimpanzés. [71]

© Philipp Laage

Yokadouma

3 mars 2016
Ebolowa, Région du Sud, Cameroun
Saisie de 3 queues et 3 pieds d'éléphants dans un sac. Une arrestation. L'homme âgé de 35 ans reconnaît s'adonner à son trafic une fois toutes les 2 semaines en complicité avec un gendarme qui lui fournit les informations sur les mouvements des animaux et des gardiens de la faune. En échange, le ripou est ravitaillé en espèces sonnantes et trébuchantes ainsi qu'en viande de brousse.
Les éléphants braconnés fréquentent le Parc National de Campo Ma'an. Le maraudeur « travaille » aussi en Guinée équatoriale en franchissant la rivière du Ntem.[72]

CONGO

8 janvier 2016
Dolisie, Département du Niari, Congo
Les 5 suspects auraient présenté des garanties suffisantes de représentativité et bénéficié d'une liberté provisoire. Ils avaient été pris la main dans le sac avec 36 kg d'ivoire. La région de Mbinda est au cœur du braconnage. Les défenses prenaient alors la route de Dolisie. [73]

29 février 2016
Ouesso, Département de la Sangha, Congo
Condamnation de 3 ressortissants congolais et d'un camerounais à 3 ans de prison ferme chacun assortie d'une amende solidaire de 2.000.000 francs CFA (3636 €) pour le braconnage d'un éléphant le 11 décembre 2015 à Sembé au nord du pays près de la frontière du Cameroun. [74]

GABON

Début janvier 2016
Parc National de Minkebe, Province de Woleu-Ntem, Gabon
Saisie de 28 pointes d'ivoire. En patrouille, les gardes-chasse sont tombés sur un campement de braconniers à la frontière entre le Gabon et le Cameroun. Six suspects ont pris la fuite, un seul a pu être appréhendé. La bande aurait comme port d'attache le village de Mébané dans la région sud du Cameroun.[75]

© L'Union

25 janvier 2016
Tchibanga, Province de la Nyanga, Gabon
Saisie en deux temps de 43 kg d'ivoire. Arrestation de 2 personnes dans la nuit. Ils tentaient d'écouler la marchandise. Une heure plus tard, le fournisseur a été arrêté chez lui.[76]

22 février 2016
Makokou, Province de Ogooué-Ivindo, Gabon
Le tribunal condamne.
1. Mahamat Sany, 38 ans, camerounais, à 36 mois de prison dont 24 ferme, à 1.000.000 francs CFA (1726 US$) de dommages et intérêts, à 100.000 francs CFA d'amende (172 US$) et à une interdiction de séjour au Gabon de 5 ans pour détention clandestine de munitions de grande chasse et chasse d'espèces intégralement protégées.
2. Deux hommes à 6 mois de prison ferme et à une amende de 100.000 francs CFA (172 US$) chacun pour chasse d'espèces intégralement protégées et par contumace de 2 complices orpailleurs à 6 mois de prison dont un avec sursis et à un million de francs CFA (1726 US$) de dommages et intérêts. [77]

Le tribunal de Makokou

8 mars 2016
Cap Estérias, Province de l'Estuaire, Gabon
Saisie de 55 pointes d'ivoire dissimulées dans un buisson au Cap Estérias, petite ville touristique au Nord de Libreville. Les trafiquants attendaient la marée haute dans la baie de Corisco pour rejoindre la Guinée Equatoriale. [78]

© jmi_bzh

10 mars 2016
Province de l'Ogooue-Ivindo, Gabon
Saisie de 15 kg d'ivoire à la suite d'une course poursuite à laquelle le procureur de Makokou a participé. Arrestation en deux temps de 5 trafiquants à bord d'une Toyota sur l'axe routier R15 entre Makokou et Okondja. Interpellation de 2 braconniers qui opéreraient dans la province, près du Parc National de Mwagna et du village de Zolende. Saisie de 4 armes à feu et de munitions.[79]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

22 janvier 2016
Kibati, Province du Nord Kivu, République Démocratique du Congo

Mort de Yacente Sebinyenzi dans une embuscade tendue par les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR). Il était père de 8 enfants. Il faisait partie de l'équipe des rangers du Parc National de Virunga.[80]

© The Elite APU

4 février 2016
Kinshasa, Province de Kinshasa, République Démocratique du Congo
Saisie de 30 kg d'ivoire brut et travaillé. Trois arrestations.[81]

16 mars 2016
Kinshasa, Province de Kinshasa, République Démocratique du Congo
Saisie par la police nationale congolaise de 50 kg d'ivoire et arrestation de trafiquants.
L'information a été révélée par l'ONG Juristrale, Juristes pour le Renforcement et l'Application de la Loi dans le secteur de l'Environnement. [82]

AMERIQUE

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Fin janvier 2016
Miami, Etat de Floride, Etats-Unis d'Amérique
Quatre antiquaires de Londres, The Antique Enamel Company, John Bull Antiques, Paul Bennett Antiques, Michael Sedler Antiques, exposaient au salon de Miami Beach des œuvres d'art datant du XVIIIe et XIXe siècle. Le salon de Miami regroupe plus de 1000 exposants de 28 pays et attire plus de 20.000 visiteurs. C'est sa 55e édition.
Le colis spécial expédié par les 4 prestigieuses maisons en prévision du salon a été intercepté par les douanes. Les antiquaires ont été convoqués par les services de l'US Fish and Wildlife. Il leur a été reproché d'avoir omis sur les documents d'importation la présence d'écailles de tortues et de nacre sur certaines curiosités. Il a été demandé au représentant de Paul Bennett Antiques de démonter et de détruire sans délai et devant témoin quelques éléments décoratifs et fonctionnels en ivoire sur des cafetières et des théières datant du XVIIIe siècle et du XIXe siècle. La tête et les mains en ivoire d'une figurine en argent signé Berthold Müller représentant un hallebardier ont subi le même sort. Il a fallu aussi détruire un instrument de mesure en ivoire du XVIIIe siècle.
Les antiquaires et la firme spécialisée dans le transport international d'antiquités et d'œuvres d'art n'ont pas pris en compte la loi fédérale en vigueur depuis février 2015 qui interdit l'importation aux Etats-Unis de toute forme d'ivoire brut ou travaillé à des fins commerciales.

© Antique Trade Gazette

Antique Enamel Company a été obligé d'enlever les plumes de l'oiseau chanteur d'une boîte à musique suisse datant du XVIIIe siècle. Le prestigieux antiquaire londonien était dans l'incapacité de préciser si le plumage de l'oiseau correspondait à une espèce éteinte ou en voie d'extinction. [83]

17 février 2016
Buffalo, Etat de New York, Etats-Unis d'Amérique
Comparution devant la Cour Fédérale de Buffalo de Ferdinand Krizan, antiquaire sous l'enseigne « Fred's Unique Furniture & Antiques » dans le New Jersey. Il plaide coupable pour contrebande d'une paire de défenses d'éléphant venant du Canada et revendue aux Etats-Unis.
Le procureur notant que 30.000 éléphants sont tués chaque année a fait ses calculs : « Ça fait quelque chose comme 96 éléphants par jour. C'est affolant quand on y pense. »
L'enquête a établi que l'antiquaire avait acheté aux enchères à Montréal 2 défenses d'éléphant. Quelques semaines après, il les avait importées aux Etats-Unis par le Rainbow Bridge depuis Niagara Falls, Ontario, pour les vendre 50.000 US$ avec 4 autres défenses à un collectionneur du Massachussetts.

© U.S. Attorney's Office

Il a aussi vendu frauduleusement une défense de narval pour 8000 US$, des ivoires travaillés d'éléphant et d'hippopotame et du corail.[84]
Voir ce numéro page 105.

OPERATION CRASH
9 mars 2016
New York, Etat de New York, Etats-Unis d'Amérique
Comparution devant la Cour Fédérale de l'Etat de New-York de Joseph Chait, directeur de la Galerie d'Art Asiatique et d'une salle des ventes aux enchères à Beverly Hills. Il est accusé d'association de malfaiteurs dans la contrebande d'ivoire, de cornes de rhinocéros et de corail. Il a plaidé coupable et encourt jusqu'à 10 ans de prison. Son procès aura lieu le 22 juin prochain. La valeur du trafic est d'environ un million de dollars. Il lui est par exemple reproché d'avoir vendu aux enchères la réplique d'une statuette de divinité en corne de rhinocéros. Tout en ayant connaissance du fait que la sculpture n'était pas une antiquité, il en a fait la publicité dans un catalogue de vente et l'a proposée à des clients résidant en Chine. Après l'avoir vendue 230.000 US$, il s'était arrangé avec l'acquéreur pour faciliter l'exportation de l'objet. A cet effet, il avait fait une fausse facture de 108,75 US$ avec la mention « faite en plastique ». Il sera jugé en juin. Il employait les mêmes ruses pour des objets en ivoire.[85]

9 mars 2016
Saratoga, Etat de New York, Etats-Unis d'Amérique
Comparution de Sharam « Ron » Roohparvar, 61 ans devant le Tribunal pour trafic, contrebande, vente via Internet et exportation illégale d'ivoires travaillés en Nouvelle-Zélande et en Australie et ceci entre 2012 et 2015. L'homme est à la tête de Coins and Antiques Ivory. Il a été laissé en liberté provisoire sous caution de 250.000 US$.[86]

11 mars 2016
Etats-Unis d'Amérique
Malgré les actions de Friends of Animals, 9 femelles et 3 mâles importés du Swaziland ont atterri aux Etats-Unis pour être exposés dans 3 zoos du Texas, du Nebraska et du Kansas. L'US Fish and Wildlife Service a donné un avis favorable. L'agence s'est positionnée sur les effets de l'importation sur l'avenir de l'espèce et ne prend pas en considération le bien être animal.[87]

© WOWT

ASIE

BIRMANIE

1er janvier 2016
Réserve de Chaungtha à Pathein, Région d'Ayeyarwady, Birmanie
Les 2 motards avaient dans leurs sacoches des trompes débitées et autres viandes boucanées. La police en ratissant le voisinage est tombée sur la dépouille mutilée de l'éléphant. [88]

© Ministry of Environmental Conservation and Forestry

CAMBODGE

Fin février 2016
Province de Sihanoukville, Cambodge
Justice ou erreur judiciaire au Cambodge ?
Le juge serait en passe d'inculper Khan Sinith, directeur de la maison d'import export Reho Both après une enquête de 18 mois sur la tentative de contrebande de 3008 kg d'ivoire datant de mai 2014 (cf. « A la Trace » n° 5, p. 99). Reho Both dit être victime d'une machination. La compagnie Road Express Logistics aurait utilisé son nom pour couvrir un trafic dont elle serait l'organisatrice. L'ivoire est toujours dans les entrepôts douaniers du port de Sihanoukville. [89]

CHINE

La filière des tailleurs - suite
(cf. « A la Trace » n° 10 p. 64, n°11 p. 82)

3 janvier 2016
Aéroport International de Hong Kong, Chine
Saisie de 18 kg de bracelets et cubes d'ivoire cachés dans les sous vêtements et dans la veste cousue main d'un jeune homme de 25 ans. Il arrivait du Zimbabwe via Dubaï, Emirats Arabes Unis.[90]

© Hong Kong Customs

5 janvier 2016
Xiamen, Province du Fujian, Chine
Saisie dans un colis postal d'une incarnation en ivoire de Guanyin, divinité bouddhiste de la compassion. 1,385 kilo d'ivoire. Valeur estimée : 60.000 yuans (9123 US$). Pas de compassion pour les éléphants. [91]

© news.xmnn

Mi janvier 2016
Municipalité autonome de Tianjin, Chine
Comparution du directeur d'un magasin de jouets pour vente illégale d'ivoire. Saisie de 242 figurines en ivoire d'un poids total de 1,064 kg. « Je voulais répondre aux demandes de ma clientèle. » [92]

Port de Shenzhen, Province du Guangdong, Chine
26 janvier 2016. Saisie de 56 objets en ivoire dont 5 cylindres, 18 tronçons de défenses et 33 anneaux d'un poids total de 4,8 kg, dans le sac à dos d'un passager en provenance de Hong Kong. Au début du mois, il avait tenté d'importer un lot de téléphones mobiles.
28 février 2016. Saisie de 14,7 kg d'ivoire dans le sac à dos d'un passager en provenance de Hong Kong. 360 petits blocs d'ivoire étaient dissimulés dans 18 sachets de thé. Il dit avoir été payé 600 yuans (92 US$) pour transporter l'ivoire.[93]

© szpeople.cn

29 janvier 2016
Suifenhe, Province du Heilongjiang, Chine. Frontière russe.
Saisie de 287 bracelets, de 76 sections de défenses, de 22 perles et de 26 blocs destinés à être transformés en sceaux d'un poids de 39 kg et d'une valeur selon les douanes de 1,6 million de yuans chinois (244.856 US$), 6278 US$ le kilo. L'affaire a eu lieu le 30 juillet 2015 et vient seulement d'être révélée. Il n'est pas précisé s'il s'agit d'ivoire d'éléphant, d'ivoire de morse ou de mammouth.
En janvier 2015, 10 kg d'ivoire de mammouth avaient été saisis dans la même province (cf. « A la Trace » n°8 p. 82).[94]

Février 2016
Aéroport international de Guangzhou-Baiyun, Chine

« Hall des départs. Exportation illégale garantie » souligne Daniel Stiles.[95]

Du 11 au 24 février 2016
Port de Tianjin, Municipalité autonome de Tianjin, Chine
Saisie de 700 g d'ivoire dans 6 colis en provenance de Grande Bretagne, d'Italie et des Etats-Unis adressés au même destinataire.[96]

19 février 2016
Port Luohu, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine
Saisie par les douanes d'ivoires travaillés d'un poids de 5,327 kg dans le bagage à main d'un passager norvégien en provenance de Hong Kong.[97]

25 février 2016
Hangzhou, Province du Zhejiang, Chine
Saisie par les douanes postales d'ivoires travaillés d'un poids de 543 grammes dans des colis postaux.[98]

27 février 2016
Dongxing, Région autonome du Guangxi, Chine
Au poste frontière avec le Vietnam, les douaniers interceptent une camionnette se rendant à Nanning. Fouille et découverte de 2 pointes d'ivoire d'environ 60 cm chacune.[99]

4 mars 2016
Zhuzai, Province du Guangdong, Chine
Le hors bord puissamment motorisé venait d'aborder l'île Qiao au milieu de la nuit. Il a été intercepté par la police maritime. L'équipage s'est enfui. Il y avait à bord 221 défenses entières ou en tronçons. 450 kg. 2,78 millions d'US$ soit 6180 US$ le kilo.[100]

14 mars 2016
Aéroport International de Hong Kong, Chine
Saisie de 10 kg d'ivoire dans le bagage d'un passager en provenance de Côte d'Ivoire via Dubaï. Valeur estimée : 100.000 HK$ (13.000 US$).[101]

15 mars 2016
Xian de Lichuan, Province du Jiangxi, Chine

Condamnation de Liu et Xu pour possession, détention et vente illégale de produits issus d'espèces protégées dont de l'ivoire de mammouth à 12,5 et 13 ans de prison et à la confiscation de 900.000 yuans (138.914 US$) et de 1,2 million de yuans (185.219 US$). Le volume du trafic atteindrait une tonne.[102]

15 mars 2016
Péninsule de Kowloon, Hong Kong, Chine
Grâce à l'ONG WildAid HK, la Direction du palace « Kowloon's Peninsula Hotel » a décidé de retirer de ses vitrines et de ses boutiques tous les objets de décoration en ivoire.[103]

INDE

OPERATION SHIKAR
Etat du Kerala à New-Delhi
Le braconnage sévit. « A la Trace » s'en fait souvent l'écho. La coopération est active entre les braconniers du Kerala, du Tamil Nadu et du Karnataka. En même temps, les rapports entre les polices des 3 Etats riverains ne sont pas bons. Il a fallu le témoignage du cuisinier d'une bande qui écumait les forêts de Vazhachal pour que le scandale germe en juin 2015, rebondisse et remette en cause l'efficacité de la lutte contre le trafic d'ivoire dans tout le pays. Au début, les confessions de Kalarikudiyil Kunjumon étaient considérées comme des bavardages peu crédibles.

Et les investigations élargies ont mené à New-Delhi où 488 kg d'ivoires sculptés ont été mis au jour. Umesh Aggrawal, directeur fondateur de la respectable maison Art of India importait aussi des ivoires travaillés de Chine, du Népal et du Japon et des défenses brutes du Bengale-Occidental et de Birmanie mais 90% de l'ivoire provenait du Kerala. Un atelier de transformation de l'ivoire brut bien équipé a aussi été découvert dans les sous-sols de sa vaste maison à New-Delhi le 2 octobre. L'homme d'affaires se livrait au trafic d'ivoire depuis le début des années 1990 et avait pris l'habitude de mélanger dans ses expositions des sculptures en résine, en pierre, en faux ivoire et en ivoire authentique.

Un des fournisseurs d'Art of India était « Eagle » Rajan. Il tient son surnom de sa spécialisation dès sa première jeunesse dans la manufacture et le commerce de figurines représentant des oiseaux. Il était dans le business international de l'ivoire depuis 1978 et en 1990, après la suspension du commerce international, son business s'est maintenu dans la clandestinité. « Eagle » Rajan a été arrêté le 4 octobre 2015 à l'aéroport de Thiruvananthapuram, capitale du Kerala. Il était le maillon clef entre le segment braconnage et le segment commercialisation à l'échelon national et international. Sous ses directives, les défenses des éléphants du Kerala et du Tamil Nadu étaient ouvragées par des artisans qui travaillaient « au clair de lune » autrement dit qui travaillaient « au noir » l'ivoire dans le Kerala.

L'opération Shikar éclabousse aussi les propriétaires d'éléphants domestiques. Mettant en avant les prétendues difficultés à nourrir les éléphants porteurs de défenses longues, ils ont obtenu l'autorisation de les couper. Selon la réglementation en vigueur, ils auraient dû garder chez eux les pointes d'ivoire au titre des objets personnels, des archives familiales ou du patrimoine. Les défenses sont coupées tous les 4 ans et cet ivoire d'origine domestique alimenterait le réseau des ateliers clandestins. Selon les premiers témoignages des artisans démasqués, l'ivoire des éléphants domestiques est plus blanc que celui des éléphants sauvages et se vend plus cher. Il y a près de 800 éléphants domestiqués déclarés au Kerala. La suspicion se porte en particulier sur des temples gestionnaires d'un cheptel important d'éléphants et qui ne remplissent aucun registre sur l'amputation des défenses et le devenir des sections coupées.

Une cinquantaine de parties prenantes dans le trafic sont identifiés, inculpés, pour certains emprisonnés ou remis en liberté sous caution et en mars 2016, Babu, une cheville ouvrière de la filière qui faisait le lien entre les braconniers et les maillons supérieurs de la chaîne a été arrêté. Il menait une double vie d'homme d'affaires à Calcutta et d'homme des bois au Kerala.[104]

Electrochocs en Odisha

Janvier-février-mars 2016
Electrocutions accidentelles ou intentionnelles, empoisonnements, les éléphants en ce début d'année sont victimes de tous les maux (cf. « A la Trace » n°11 p. 84).
Les gardes forestiers ne seraient pas attentifs aux appels des villageois quand des éléphants s'approchent des champs ou bien ils attendraient qu'une carcasse pue 1 km à la ronde pour découvrir la mort d'un éléphant. Plusieurs ont été suspendus d'activités ou mutés pour négligences.
La plupart des carcasses sont amputées d'une défense ou des deux. Les compagnies électriques sont consultées, sollicitées, harcelées pour qu'elles élèvent des lignes hors de portée des trompes. L'argent manque.
25 ans, 4 ans, 5 ans, 6 ans, mâle et femelle, c'est le jeu de massacre. Ils sont sur le corridor de migration entre les réserves de Satkosia et de Similipal qui passe par les forêts d'Athagarh. Les éléphants sont attendus au tournant ! Et les forces de l'ordre n'arriveraient pas à sortir les braconniers de leurs tanières. [105]

14 janvier 2016
Kaladhungi, Etat d'Uttarakand, Inde
Saisie de 4,5 kg de défenses dans un sac. Une arrestation. La police avait repéré 2 hommes suspects sur une moto, seul l'un d'entre eux sera appréhendé. Les autorités enquêtent. Sont-ils de simples porteurs ou sont-ils les braconniers ?[106]

21 janvier 2016
District de Belagavi, Etat du Karnataka, Inde
Saisie de 7 défenses et 2 arrestations près d'un arrêt de bus. Les 2 hommes sont âgés de 23 et 25 ans et se disent peintre et serrurier. Les éléphants ont été tués dans les forêts de Khanapur.[107]

30 janvier 2016
District de Bankura, Etat du Bengale Occidental, Inde

Il aurait touché le câble électrique haute tension avec sa trompe. C'est le 5ème électrocuté en 10 jours. Pas de détails sur le sort réservé aux défenses.[108]

1er février 2016
District de Mayurbhanj, Etat d'Odisha, Inde
Ils filaient à 4 sur une moto avec 2 défenses, l'une de 45 cm de long, l'autre de 40 cm. Poids total : 2 kg. Ils prétendent les avoir « trouvées » sur un seul éléphant mort dans le Parc National de Similipal.[109]

7 février 2016
Pulpally, Etat du Kerala, Inde
Le boulanger était en train de palper les 2 défenses de 2,5 kg. Elles ont été saisies.[110]

10 février 2016
Mumbai, Etat du Maharashtra, Inde
Saisie d'une défense d'éléphant sculptée vieille d'au moins 100 ans d'une valeur de 20 millions de roupies (301.266 US$). Quatre arrestations. Parmi les contrevenants se trouvent un courtier bancaire et un homme d'affaire dans le milieu de la bijouterie. Un deal a été passé pour 60 millions Rs (903.799 US$) avec les policiers s'étant fait passer pour des acheteurs.[111]

© HT Photo

16 février 2016
Sangli, Etat du Maharashtra, Inde
Saisie d'une défense de 10,16 kg dans une voiture sur la route menant de Sangli à Kolhapur. Trois arrestations. La valeur est estimée à 2.500.000 roupies (33.255 US$) soit près de 3300 US$ le kilo. La voiture aussi a été saisie.[112]

16 février 2016
Kavalkinaru, Etat du Tamil Nadu, Inde
Saisie de 2,5 kg d'ivoire en provenance du Kerala. Quatre arrestations.[113]

28 février 2016
Forêt d'Harmuti, Etat d'Assam, Inde
Atteint par balles, il est entre la vie et la mort. Les braconniers ont juste eu le temps de couper la queue. Les rangers sont arrivés vite sur les lieux. Trois soigneurs de l'Assam State Zoo à Guwahati sont attendus sur place. Les braconniers sont traqués. Ils seraient venus de l'Arunachal Pradesh.[114]

Fin février 2016
Kochi, Etat du Kerala, Inde

© P. Thomas

Abandon de poursuites.
Un autre acteur majeur du cinéma indien a maille à partir avec la justice à cause de la faune sauvage (cf. n°8 p. 92). Un contrôle fiscal à son domicile en juillet 2011 a révélé la présence non déclarée et non justifiée de 2 à 26 défenses d'éléphant selon les sources. Les services fiscaux refusent d'en dire plus. Cinq ans après la confiscation des défenses, le ministre fédéral des Forêts et de l'Environnement accepte de les restituer à Mohanlal. Il a produit à posteriori des documents attestant de la propriété légitime des ivoires. Toute personne recevant en héritage ou en donation des trophées de chasse d'animaux protégés par la réglementation indienne doit en faire la déclaration dans un délai de 90 jours. Le ministre aurait l'intention de modifier la loi. Mais au plus haut niveau du Département des Forêts et de la faune sauvage, on dit qu'il s'agit seulement d'une dérogation accordée à l'artiste de cinéma.[115]

Début mars 2016
District des Nilgiris, Etat du Tamil Nadu, Inde
Autopsie à huis clos de 2 éléphants découverts morts la semaine dernière, un mâle et une femelle. La viande était attaquée par les charognards. Les défenses du mâle étaient intactes. Il portait des plaies. Les ONG locales protestent. Il est d'usage que dans ces cas mystérieux l'un de leurs représentants assiste à l'autopsie.[116]

18 mars 2016
Bagdogra, Etat du Bengale-Occidental, Inde
La police des frontières a intercepté près du Bhoutan et du Népal une moto et son chauffeur. Deux tronçons de défense étaient camouflés dans un sac.[117]

INDONESIE

RECIDIVE
21 janvier 2016
Pangkalan Kerinci, Province de Riau, Ile de Sumatra, Indonésie

Condamnation de 4 braconniers à 2 ans et 6 mois de prison assortis d'une amende de 20 millions de roupies chacun (1490 US$) plus 3 mois de prison supplémentaires en cas de non-paiement. En février 2015, ils avaient tué 2 mâles et un éléphanteau dans le Parc National de Tesso Nilo et s'étaient fait prendre avec les 3 paires de défenses, un fusil, 66 munitions et une hache. Ils prévoyaient de vendre l'ivoire 4 millions de roupies par kilo soit 298 US$ à un certain Fadli, chef de réseau qui a pris la fuite.[118]

12 février 2016
Semambu, Province de Jambi, Indonésie
Découverte par des villageois d'une vieille carcasse dépouillée de ses défenses et de ses mâchoires dans une plantation de caoutchouc. Une molaire d'éléphant est grosse comme une brique. La victime aurait été empoisonnée. [119]

18 février 2016
Balairaja, Province de Riau, Indonésie
Les gens d'ici posent des pièges dans la forêt. Ils sont faits avec des cordes et visent les cerfs. Les éléphants réussissent à s'en échapper et traînent des cordages parfois pendant plusieurs mois ou semaines. Un éléphanteau enchevêtré et enlisé dans la boue a été tiré d'affaire par l'ONG Mahout. L'amputation de la patte avant droite a été évitée. Une femelle adulte suivie d'un éléphanteau n'ont pas eu la même chance. Alertés par des randonneurs, les sauveteurs de Mahout ont pu après une semaine de travail localiser et libérer les 2 victimes empêtrées. Malheureusement la queue de la mère a dû être coupée et une patte du petit a été amputée. [120]

MALAISIE

26 février 2016
Aéroport International de Kuala Lumpur, Etat du Selangor, Malaisie
Saisie de 159 kg d'ivoire, en provenance de l'Angola dans les bagages de 2 vietnamiens de 25 et 41 ans. La valeur totale de la contrebande est de 1,59 million de ringgits (404.592 US$) soit 2545 US$ le kilo. [121]

© Sunoix by Ashraf Shamsul

PHILIPPINES

3 mars 2016
Quezon City, Région du Grand Manille, Philippines
Inauguration dans le Parc Ninoy Aquino d'une statue à la gloire des éléphants victimes du braconnage. Des cendres résultant de la destruction volontaire par le feu de plus de 4 t d'ivoire illégal en juin 2013 ont été incorporées au béton.[122]

© Joey O. Razon

SRI LANKA

Janvier-février-mars 2016
Etre éléphant au Sri Lanka
1 - Broyage en présence du président sri lankais, du premier ministre et du secrétaire général de la CITES et incinération à haute température de 359 défenses totalisant 1529 kg d'ivoire saisi fin mai 2012 à Colombo dans 3 conteneurs maritimes en provenance du Kenya (cf. « A la Trace » n°8 p. 88). Une cérémonie religieuse rassemblant musulmans, bouddhistes, hindouistes et chrétiens a suivi la destruction.

2 - L'imbrication des milieux bouddhiste et politique dans la capture et la détention d'éléphanteaux se confirme. Un éléphanteau et une femelle de 20 ans ont été découverts par la police dans un temple à Polhengoda. Un magistrat et 2 moines supérieurs ont été convoqués par la police ou mis en détention provisoire. L'un des 2 religieux est un ami fidèle de l'ancien président Mahinda Rajapaksa. Il élevait à la laisse un éléphanteau dans l'enceinte de son temple. 40 éléphanteaux seraient encore détenus clandestinement dans des repères religieux ou chez des personnalités de haut rang. 150 éléphanteaux auraient été capturés dans les forêts dans les 8 dernières années et 80 d'entre eux seraient morts des mauvais soins et des mauvaises conditions d'hébergement pendant la phase de domestication selon Pubudu Weerarathna, directeur du centre de conservation de la faune.
3 - Les jeunes éléphants qui sont saisis chez des propriétaires privés ne peuvent pas être remis en liberté. Ils ont perdu leurs instincts sociaux et alimentaires. Ils sont regroupés dans l'orphelinat de Pinnawala qui vient d'être agrandi. Pour lutter contre la surpopulation de l'orphelinat, plusieurs pensionnaires servent de cadeaux diplomatiques et sont expédiés avec plus ou moins d'honneurs et de précautions dans des pays étrangers. Nandi risque d'avoir un coup de froid. Elle vient d'arriver à Auckland, Nouvelle Zélande, où la température moyenne est de 15°C alors qu'au Sri Lanka elle est de 27°C. Le Sri Lanka a une longue pratique du don d'éléphant. La Chine, la Corée du Sud, le Japon, la République Tchèque, les Etats-Unis en ont, si l'on peut dire, bénéficié. En Europe, le premier à recevoir de l'île de Ceylan un éléphanteau en cadeau a été l'archiduc Maximilien II de Habsbourg en 1550.[123]

TAÏWAN

- 20 février. Tainan, Taïwan. Saisie chez un couple d'antiquaires non déclaré de 422 ivoires travaillés (valeur estimée à 310.667 US$) achetés aux enchères sur des sites Internet notamment en France et au Royaume-Uni. Le couple dit avoir entrepris par le passé les démarches nécessaires et puis avoir été découragés par les lenteurs administratives.[124]

- 4 mars 2016. Taïpei, Taïwan. Saisie chez un antiquaire de 142 ivoires travaillés, depuis des cuillères jusqu'à des défenses, et de 7 vestiges de tortues imbriquées (*Eretmochelys imbricata*, Annexe I). Les cuillères sont estimées à 15 US$ pièce, les défenses à 3796 US$.[125]

THAÏLANDE

27 mars 2016
Aéroport International Suvarnabhumi de Bangkok, Province de Samut Prakan, Thaïlande
Saisie dans une douzaine de colis partis du Mozambique et convoyés par la compagnie aérienne Kenya Airways de 315 kg de défenses d'éléphant d'Afrique d'une valeur de 28 millions de bahts (800.000 US$) soit 2540 US$ le kilo. Le destinataire a pris la fuite.[126]

VIETNAM

30 janvier 2016
Aéroport International de Noi Bai, Hanoï, Vietnam
Saisie de 137,5 kg de défenses et d'ivoires travaillés en provenance d'Angola via la Malaisie. L'ivoire était dans 6 valises portées par 3 hommes recrutés pour le transport. Plusieurs services de contrôle dans les aéroports, à commencer par ceux de Luanda, ont été bernés.[127]

© Francisco Miudo

Aéroport ou passoire à ivoire ?

EUROPE

17 février 2016
Catane, Région Sicile, Italie
Saisie de 9 objets en ivoire dont une défense de 1,30 m de long dans un dépôt vente.[128]

2 mars 2016
La Haye, Province de la Hollande-Méridionale, Pays-Bas
A l'occasion de la Conférence Internationale Save Wildlife qui s'est tenue à La Haye du 1er au 3 mars 2016, 5 kg d'ivoire saisis à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol ont été remis aux autorités kenyanes pour servir de preuve à conviction dans un procès de braconnage.[129]

31 mars 2016
Rome, Région de Latium, Italie
Destruction par broyeur et rouleau compresseur d'une tonne d'ivoire brut et travaillé saisi par les douanes.[130]

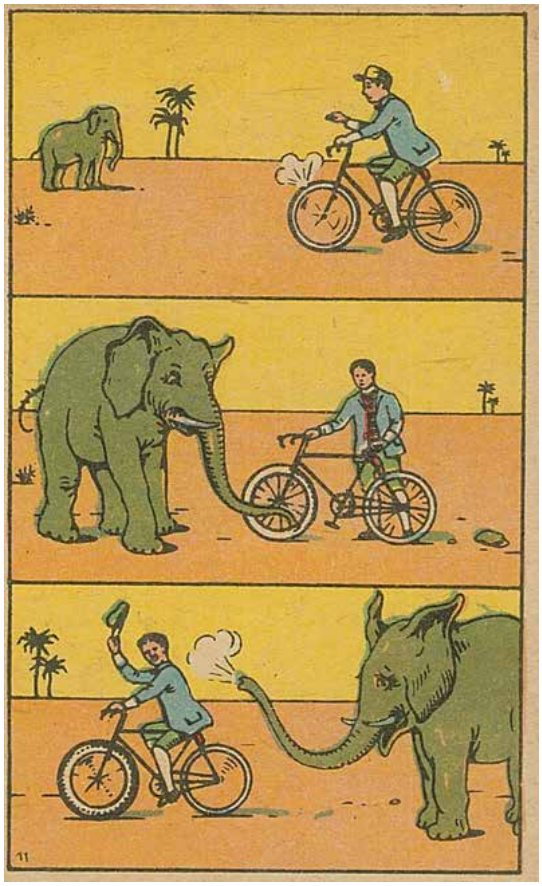

Autres mammifères

AFRIQUE

Les ânes aussi !

Sauf l'âne sauvage du Tibet (*Equus kiang*, Annexe II, cf. « A la Trace » n°6 p. 100 et n°7 p. 101), les ânes (*Equus asinus*) ne sont évidemment pas inscrits aux annexes de la CITES* mais ils sont entraînés dans le flux du trafic Afrique => Chine. Deux articles documentés en témoignent.

- 12 Janvier 2016. Province de Kossi, Burkina Faso

Tout est parti semble-t-il de la Kossi, région à l'ouest du Burkina. Un expatrié chinois a lancé en mai 2015 une collecte de peaux d'âne en utilisant le réseau existant de ramasseurs-colporteurs de cuir qui vont de village en village et de ferme en ferme. Le business marche bien. « Selon la collecte et la qualité, la peau de l'âne se vend entre 17.500 à 40.000 FCFA, soit de 27 à 61 US$ l'unité. « Les chinois en font des sacs, des chaussures et d'autres objets », dit-on sans certitude dans les rues de Nouba dont la gare routière sert en fin de semaine de lieu d'entreposage des peaux avant le transfert vers la capitale Ouagadougou. Les vols d'âne se multiplient dans la région. Ils sont dépecés et écorchés dans la brousse. La viande part sur les marchés et la peau qui se vend beaucoup plus cher que la viande atterrit chez le grossiste chinois. « Pour éviter tout risque, les habitants sont obligés de faire un enclos pour attacher leurs ânes à la maison ». Madi Kebre, le correspondant en région du journal le Pays, relaie l'inquiétude de nombreux observateurs du boom de la peau de l'âne. « Que vont devenir les petits paysans sans la précieuse aide de l'âne ? »

- 18 février 2016. Molepolole, District de Kweneng, Botswana

L'African News Agency rapporte en détail une autre razzia sur les ânes. La police a saisi dans un entrepôt 1200 peaux et arrêté dans un premier temps 2 hommes et une femme de nationalité zimbabwéenne travaillant pour Hondge, société d'exportation chinoise basée à Harare et en Afrique du Sud. Isaac Phiri, contremaître de l'entreprise, a expliqué que depuis plusieurs mois les ânes étaient achetés chez des agriculteurs dans les fermes communales de Mabut Sane, Kweneng et Dutlwe puis abattus et écorchés. Les carcasses après la récupération sommaire de la viande étaient abandonnées dans les milieux naturels. Le businessman chinois a été interpellé dans un deuxième temps. Il venait sur place pour comprendre pourquoi les livraisons de peaux étaient interrompues. Il avait l'équivalent de 20.000 US$ en espèces sur lui. Il dispose au Zimbabwe d'une licence d'exportation de cuirs de bovins. Nouveau ragot marketing, la peau d'âne contiendrait une gélatine facilitant la circulation du sang. La population d'ânes en Chine est en déclin rapide.[2]

* Précision: l'âne sauvage d'Afrique *Equus africanus* est également inscrit à l'Annexe I avec une annotation excluant la forme domestiquée *Equus asinus*.

Equus asinus

Cri d'alarme pour les girafes

Parc National de la Garamba, Province Orientale, République Démocratique du Congo

Cri d'alarme : il ne reste plus que 38 girafes (*Giraffa camelopardalis*) dans le Parc contre 350 il y a 20 ans. Si 5 adultes étaient braconnés dans les mois qui viennent, ça serait la fin des girafes dans le Parc. Les causes de la décimation sont multiples. Elles servent de nourriture aux refugiés du sud Soudan. Une girafe produit 270 kg de viande. La peau constitue une dot appréciable pour les mariages, les artisans en font des chapeaux, des dessus de lit, des ceintures, des tapettes à mouche. Une récente légende virale sur Internet dit que la moelle épinière guérit du SIDA (cf. « A la Trace » n°7 p. 96). Déjà disparue au Mali, en Angola, au Nigéria, la girafe et plus précisément la sous-espèce *Camelopardalis congolensis* est en péril imminent d'extinction.[1]

16 janvier 2016
Région Ouest. Ouganda
Saisie de 89 kg de dents d'hippopotame (*Hippopotamus amphibius*, Annexe II). Une arrestation.[3]

19 janvier 2016
Province de la Tshopo, République Démocratique du Congo
Saisie de plus de 150 kg de viande d'okapi (*Okapia johnstoni*), sur la RN n°4. Le chauffeur a pris la fuite. La viande d'okapi en provenance du village Badombi dans le territoire d'Opienge, province orientale, a été incinérée après l'autorisation du procureur.[4]

© Biodiversity Heritage Library

23 janvier 2016
Réserve Nationale du Masai Mara, Comté de Narok, Kenya
Grâce à une action commune et rapide de l'Anne K. Taylor Fund Team (AKTF Team) et des rangers de la Réserve, 10 braconniers venus de Tanzanie ont été arrêtés. Ils venaient de tuer un hippopotame (*Hippopotamus amphibius*, Annexe II). Ils avaient échappé de peu à un encerclement quelques jours auparavant. Ils ont été repérés par le pilote d'une montgolfière proposant aux touristes des survols de la réserve.[5]

Governor's Balloons

1er février 2016
District de Monze, Province Méridionale, Zambie
Saisie de 160 kg de viande boucanée de zèbre des plaines (*Equus quagga*) dissimulée dans des sacs en plastique et d'un minibus Toyota. Les femmes et l'homme âgés de 23 à 38 ans prenaient la route du marché de viande de brousse de Lusaka.[6]

5 février 2016
Lac de Kariba, Province du Mashonaland occidental, Zimbabwe
Saisie de 55 kg de viande de zèbre des plaines (*Equus quagga*) et de fusils automatiques qui à l'analyse proviennent du Régiment de Parachutistes d'Inkomo Barracks de Darwendale.
Arrestation de 2 soldats, un troisième est en cavale. Les bouchers avaient été pris en flagrant délit à bord d'un canot sur le lac Kariba par les éco-gardes. La semaine précédente, un autre soldat du cantonnement de Wafa Wafa sur les rives du lac avait écopé d'une amende de 200 US$ pour avoir par devers lui 14 kg de viande de brousse.[7]

AMERIQUE

28 janvier 2016
- Huancarama, district de Colta, Province de Paucar del Sara Sara, Pérou
Braconnage de 50 vigognes (*Vicugna vicugna*, Annexe I).
- **District de Llauta, Province de Lucanas, Pérou**
Braconnage de 30 vigognes (*Vicugna vicugna*, Annexe I). C'est la période des pluies, c'est le meilleur moment pour les braconniers qui profitent de la brume pour se camoufler et passer inaperçus. Les villageois sont sous la menace de représailles s'ils dénoncent leurs agissements. Plus de 5000 vigognes ont été braconnées pendant les 5 dernières années. Le marché illégal de la laine la plus chère du monde continue à prospérer. L'Europe et la Chine seraient les principaux débouchés (cf. « A la Trace » n°1 p. 16, n°2 p. 33, n°3 p. 71, n°4 p. 50, n°9 p. 42, n°10 p. 36).[8]

© Bachelot Pierre J-P

23 mars 2016
Buenos Aires, Argentine.
Cadeau empoisonné
En visite en Argentine, Michelle Obama reçoit de la première dame du pays, Juliana Macri, une étole en laine de vigogne fabriquée en un an par des tisserandes locales. La laine serait légale au regard de l'accord international sur les vigognes. Il n'en reste pas moins que ce cadeau de luxe fait la promotion de la laine la plus convoitée du monde et fournit aux braconniers une motivation supplémentaire. Dès que la première dame des Etats-Unis d'Amérique fait une apparition avec des vêtements d'une marque ou d'un modèle spécifique, les ventes augmentent. Heureusement Madame Obama a eu le bon gout de ne pas porter l'étole en public.[9]

29 mars 2016
Barra do Choça, Etat de Bahia, Brésil
Maltraitance d'un paresseux à gorge brune (*Bradypus variegatus,* Annexe II). « Je n'avais aucune motivation spécifique. Je voulais juste le maltraiter » a dit le suspect. L'animal est traumatisé et ne s'alimente que par perfusion. Ses ongles ont été arrachés, il ne peut pas grimper aux arbres, sa réinsertion dans la nature est impossible. L'homme a été arrêté.

Le paresseux à gorge brune vit en Amérique centrale et du Sud et pèse 4 kg et mesure 60 cm. Il est couvert d'un poil gris/marron. Il peut dormir jusqu'à 20h par jour. Le paresseux est un solitaire. Les couples ne se forment que pour la reproduction. La gestation dure entre 4 et 6 mois. [10]

ASIE

Janvier 2016
Munsiyari, Etat de l'Uttarakhand, Inde
Deux jours après les neiges, la fumée noire s'élève au dessus des contreforts de l'Himalaya. Comme chaque année à plus de 2 km d'altitude, les braconniers s'activent à chasser des forêts les cerfs porte-musc (genre *Moschus*, Annexe I) et à les tuer à coup de fusil quand ils viennent se réfugier sur l'herbe rase des prairies. Il faut 2 jours de marche pour accéder au champ de bataille.
Les conservateurs des forêts s'avouent vaincus et nourrissent quelques espoirs dans la consolidation de la coopération avec le Népal et dans d'éventuelles incitations financières accordées aux villageois en échange d'informations sur les allées et venues des braconniers et leurs identités.

Les cerfs porte-musc mâles habitent les forêts denses et les buissons de rhododendrons à flanc de montagne. Grâce à la conformation de leurs pieds qui ressemblent à des escarpins, ils grimpent les pentes abruptes et escaladent les arbres inclinés. L'herbe tendre est leur plat préféré, leur nom vient du mot sanskrit muschkas (testicule). En période de rut, les porte-musc secrètent une substance odoriférante et marquent leurs territoires en frottant les pierres et les branches avec leur queue. La sécrétion de leur glande prépuciale est depuis la nuit des temps appréciée par les peuples de Chine pour son odeur pénétrante et ses prétendues qualités roboratives. La poche à musc est placée dans le ventre en avant des organes génitaux. Le kilo de musc se vend sur le marché noir 50.000 US$.[11]

EN FAMILLE
10 janvier 2016
District de Sagar, Etat du Madhya Pradesh, Inde
De la balle de cricket à la balle de fusil. Mahmood Khan et son fils Ramiz sont membres de la Madhya Pradesh Cricket Association. Avec l'aide de 2 complices, ils se livraient à un autre sport. Après avoir tiré à coup de fusil une antilope cervicapre (*Antilope cervicapra*, Annexe III) dans un champ près d'une rivière à 20 km de Sagar, ils l'avaient dépecée sur place et revenaient à bord de 2 motos, la viande chargée dans 2 sacs. Les 4 sont en prison. Les demandes de remise en liberté sous caution ont été rejetées.[12]

1er février 2016
Zone de conservation de Gahirat, Province de Khyber Pakhtunkhwa, Pakistan

Abattage d'un markhor (*Capra falconeri*, Annexe I) de 3 ans d'une balle dans la tête. Vite arrivés sur place, les gardes n'ont pu que constater les dégâts. Les tueurs ont pris la fuite.[13]

4 février 2016
Takeshenken, Région Autonome Ouïghoure du Xinjiang, Chine. Frontière avec la Mongolie
Saisie de 148 peaux, de 255 amulettes en os, de viande et d'abats de loup (*Canis lupus,* Annexe II). Le nez des douaniers avait été alerté par une odeur puante émanant de plusieurs conteneurs. La valeur de la saisie, selon la police, s'élève à un million de yuans (153.807 US$). [14]

5 février 2016
Mattewara, Etat du Penjab, Inde
Découverte de la tête d'une antilope Nilgaut (*Boselaphus tragocamelus*, Annexe III) dans la forêt de Mattewara. Les causes de la mort restent mystérieuses, l'autopsie est impossible. Toutefois chacun sait que dans le secteur les antilopes sont traquées pour la viande.[15]

9 février 2016
Vallée de Nagar, Région autonome du Gilgit-Baltistan, Pakistan
Un fusil dans une main, la tête et les cornes de l'ibex (*Capra sibirica*, Annexe III au Pakistan) dans l'autre. Des douilles par terre, le cadavre un peu plus loin. Les 2 braconniers sont en détention provisoire. [16]

27 février 2016
District de Panchthar, Région de développement Est, Népal
Saisie de 2 peaux de panda éclatant (*Ailurus fulgens*, Annexe I). 2 arrestations.[17]

20 ans

6 ans

47 ans

4 mars 2016
Phetchaburi, Province de Phetchaburi, Thaïlande
Le temple avait reçu en offrande le hérisson à ventre blanc (*Atelerix albiventris*) originaire des déserts d'Afrique et couramment exporté en Asie et en Amérique du Sud en tant qu'objet décoratif. La religieuse l'a remis à la Wildlife Friends Foundation Thailand. [18]

10 mars 2016
Jodhpur, Etat du Rajasthan, Inde
Nouvelle comparution pour Salman Khan, la star de Bollywood (cf. « A la Trace » n° 6, p. 99 et n° 8, p. 92). En 1998, il avait joué son plus mauvais rôle dans un vrai western de chasse sauvage aux antilopes cervicapre (*Antilope cervicapra*, Annexe III). Il plaide non coupable, réfute les témoignages à charge, dit que dans un premier temps il a reconnu les faits à cause de la pression des gardes forestiers. Sa condamnation à 5 ans de prison a été suspendue. L'Etat du Rajasthan fait appel au nom de l'égalité de tous les citoyens devant la loi. [19]

16 mars 2016
Bangkok, Province de Bangkok, Thaïlande
Sauvetage sur le marché de Chatuchak d'une loutre cendrée mâle (*Aonyx cinerea*, Annexe II). Elle a 3 mois. Elle devra être entourée jour et nuit. [20]

Les loutres sont happées par le marché des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) et intéressent aussi le secteur de la fourrure.

16 mars 2016
Katmandou, région de développement Centre, Népal
Saisie d'une peau de panda éclatant (*Ailurus fulgens*, Annexe I) et d'une moto. Deux interpellations.[21]

24 mars 2016
District du Bangalore urbain, Etat du Karnataka, Inde
Saisie du massacre d'un gaur (*Bos gaurus*, Annexe I) et des bois d'un cerf axis (*Axis axis,* Annexe III) chez un homme de 43 ans. Les trophées seraient vieux de plus de 20 ans. Cependant, le détenteur ne les avait pas déclarés auprès des services forestiers après en avoir hérité.[22]

EUROPE

1er mars 2016
Reading, Comté du Berkshire, Royaume-Uni

Condamnation par le tribunal de Mme Toni Keep, 70 ans, pour la publicité et la vente illégale sur Ebay d'une paire de bois de cerf des marais (*Blastocerus dichotomus*, Annexe I) et d'une paire de bois de cerf des pampas (*Ozotoceros bezoarticus*, Annexe I) à une peine de 12 mois de liberté conditionnelle assortie d'une amende de 1000 £ (1270 €). Les bois ont été saisis.
La réglementation européenne prévoit que les parties d'animaux protégés ne peuvent pas faire l'objet d'une transaction commerciale sauf si elles sont antérieures à 1947 et si elles ont été soumises à une transformation significative par des joailliers, des artistes, des décorateurs ou des facteurs d'instruments de musique.
Les défenseurs de Mme Keep ont argué du fait que les bois des cerfs étaient montés sur des socles en bois et restaient attachés aux crânes des animaux prouvant ainsi une réelle volonté et une compétence artistique justifiant une dérogation. Le tribunal ne l'a pas entendu ainsi. Il a pris en compte les dires des experts et des agents de l'Etat selon lesquels « les objets n'avaient pas été significativement détournés de leur état naturel brut ». [23]

© Nicolas Olejnik

Blastocerus dichotomus

7 mars 2016
Rarogne, Canton du Valais, Suisse

C'est bien un loup mâle de 34,5kg. Tué par arme à feu. Au bord du Rhône. L'Institut de pathologie de l'Université de Berne procède à l'autopsie. Une plainte pénale a été déposée contre le meurtrier inconnu. Le Conseil des Etats et le Sénat ont rejeté la proposition valaisanne d'ouvrir la chasse au loup pendant toute l'année.[24]

© Le Temps

16 mars 2016
Canton des Grisons, Suisse

C'est bien un loup. Il a été tué par balles et jeté d'un pont. La meute de la montagne alpine de Calanda est dans la ligne de mire. Elle s'approche trop près du cheptel agricole. Pour lui apprendre la peur de l'homme, les gardes-chasse dans les cantons de St Gall et des Grisons avaient reçu l'ordre de tuer 2 loups de la meute en plein jour, près des habitations et à découvert.
Dans le cas présent, il s'agit d'un braconnage. Du coup, un seul loup pourra jusqu'à la fin mars être tué pour l'exemple et pour remettre la meute à sa place. Malheureusement pour les initiateurs de cette action « pédagogique » et heureusement pour les loups, la meute après la fonte des neiges a regagné les hauteurs et se nourrit de cerfs.[25]

© Police grisonne

Multi-espèces

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

9 février 2016
Mfekayi, Province du KwaZulu-Natal, Afrique du Sud
Saisie d'une ménagerie morte: des ratels (*Mellivora capensis*, Annexe III), des galagos (*Galagidae* spp., Annexe II), des céphalophes du Natal (*Cephalophus natalensis*) et des peaux de crocodile du Nil (*Crocodylus niloticus*, Annexe II). Arrestation de 3 individus lourdement armés, saisie de fusils de chasse 375 avec silencieux, de munitions et de 2 haches.[1]
Le galago est un petit primate nocturne de 15 à 20 cm, il vit dans les forêts et les savanes et se nourrit de fruits, de feuilles et d'insectes. Il est cousin du lémurien. Il peut bondir jusqu'à 5 m de haut. Il s'apprivoise très facilement, trop.

© California Academy of Sciences

Galago

27 février 2016
Parc National Kruger, Province du Limpopo et de Mpumalanga, Afrique du Sud

© California Academy of Sciences

Braconnage par arme à feu d'un éléphant et empoisonnement de la carcasse. 110 vautours africains (*Gyps africanus*, Annexe II), 2 lions (*Panthera leo,* Annexe II) et 2 chacals à chabraque (*Canis mesomelas*) sont morts.
Les braconniers souhaitent éviter le vol des vautours au dessus des animaux morts. C'est l'explication la plus plausible (cf. « A la Trace » n° 11, p. 74). Les vautours morts ont une valeur marchande liée à la sorcellerie et au charlatanisme.
Les carcasses imprégnées de pesticides concentrés sont des déchets toxiques. Leur élimination et l'assainissement des sols posent des problèmes techniques et financiers.[2]

BENIN

25 février 2016
Dassa-Zoumé, Département des Collines, Bénin
Saisie d'ivoire, d'une oreille, d'os et d'une trompe d'éléphant, de 10 peaux de civette africaine (*Civettictis civetta*, Annexe III au Botswana) et de 15 peaux de guib d'eau (*Tragelaphus spekii*). Quatre interpellations.[3]

© 2013 Simon J. Tonge

© AALF-Bénin

© WWF-Canon / Carlos Drews

CAMEROUN

15 février 2016
Bertoua, Région de l'Est, Cameroun.

© Bertoua Info

Le garage du Matériel de Génie Civil « Matgénie », a eu l'honneur d'héberger la « Cérémonie » de destruction de 616 armes et de rouleaux de câbles pour faire des pièges en présence du gouverneur de la région de l'Est, Grégoire Mvongo. Tous ces matériels servant au braconnage ont été saisis dans les 5 dernières années par les agents du MINFOF (Ministère des Forêts et de la Faune). 2773 munitions vont être brûlées dans un champ de tirs à proximité de la ville.[4]

MAROC

Mars 2016
Maroc
Tétouan, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Saisie d'un macaque de Gibraltar ou magot (*Macaca sylvanus*, Annexe II) par l'ONG Barbary Macaque grâce à une alerte de riverains. Le petit singe était exhibé à la terrasse des cafés et dans la cour d'école. Le maître a été conduit au commissariat, le macaque au zoo de Rabat.

Khénifra, Région Béni Mellal-Khénifra. Saisie dans des magasins de vente d'oiseaux de 10 cages de chardonnerets (*Carduelis carduelis*). Des procès verbaux ont été dressés et les oiseaux libérés.

Agadir, Région Souss-Massa. Condamnation d'un homme à une amende de 400.000 dirhams (41.145 US$) pour vente de peaux de chacal doré (*Canis aureus*, Annexe III), de renard roux (*Vulpes vulpes*) et de genette (*Genetta genetta afra*).

Taroudant, Région Souss-Massa. Saisie dans une tannerie de 3 peaux de chacal doré, de renard roux et de genette, ainsi que de 2 têtes de renards roux et de 4 morceaux de têtes de genette. Des PV ont été dressés à l'encontre des intéressés.

Jemaâ El Fna, Marrakech. Sauvetage par les agents des Eaux et Forêts d'un magot âgé de 25 ans, détenu illégalement dans une maison. [5]

NIGERIA

14 février 2016
Parc National de Yankari, Etat de Bauchi, Nigéria
Aux alentours de 22h00, lors d'une patrouille de routine, 2 rangers, Umar Mohammed et Yakubu Musa et 8 collègues, ont été surpris par des bergers armés d'arcs et de flèches occupant illégalement le Parc. Umar et Yakubu recevront une flèche, l'un au bras gauche et l'autre sous l'œil droit. Les chirurgiens ont pu les retirer avec succès, ils sont sains et saufs. Quatre rangers ont été tués dans des circonstances similaires entre 1997 et 2015. [6]

© Yankari

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

14 mars 2016
Parc National des Virunga, République Démocratique du Congo
Deux nouvelles victimes parmi les rangers du Parc Virunga. Ils étaient en poste aux bords du lac Edouard où depuis plusieurs années la pêche illégale intensive s'est développée. Quatre postes avancés des rangers ont été l'objet samedi à l'aube d'une attaque coordonnée. Les assaillants sont supposés être des rebelles Maï Maï. Fidèle Mulonga Mulegalega, né à Goma, était âgé de 25 ans. Il avait choisi d'être affecté à la surveillance d'un secteur en plein cœur du Parc National. Venant Mumbere Muvesevese était âgé de 35 ans. Il était à la tête de plusieurs rangers. Il laisse une épouse et 4 enfants. Un troisième ranger a disparu. [7]

Le terme générique de Maï Maï est attribué à des groupes isolés issus des guerres en République Démocratique du Congo. Les Maï Maï sont réputés violents et enrôleurs d'enfants. La plupart de leurs membres sont originaires du Nord Kivu et du Sud Kivu. Pour se protéger des balles de fusil pendant les règlements de compte politiques ou les actions de brigandage, les Maï Maï s'aspergent « d'eau magique ».

© Virunga National Park

A gauche RIP Venant Mumbere Muvesevese. A droite RIP Fidèle Mulonga Mulegalega avec un babouin devant son poste de ranger.

ZIMBABWE

10 janvier 2016
Zimbabwe
Saisie d'un pangolin (*Manis spp*., Annexe II), de peaux de python *(Pythonidae spp.,* Annexe II) et de peaux de zèbre des plaines (*Equus quagga*).[8]

13 février 2016
Mazunga Ranch, Province du Matabeleland Méridional, Zimbabwe

Echange de coups de feu entre la police et 2 braconniers, l'un d'eux a été abattu, son complice s'est enfui emportant l'arme du mort. Il n'a pas eu le temps de prendre 2 couteaux de chasse et le silencieux.[9]

ZAMBIE

Début février et fin février 2016
District de Luangwa, Province de Lusaka, Zambie
- Le cauchemar
Saisie de 14 queues d'éléphant et de 216 kg de viande de buffle (*Syncerus caffer*) destinés au marché de Luangwa. Deux arrestations.
- Le rêve
2000 armes à feu ont été remises à l'autorité locale par des braconniers ou leurs familles favorables au pacte de COMACO (Community Markets for Conservation). COMACO créé par Dale Lewis, un citoyen américain de Caroline du Nord installé depuis 35 ans en Zambie, développe l'agriculture biologique dans le district et distribue dans le pays du miel, du beurre de cacahuète, du riz, des boissons au soja sous la marque « It's wild ». COMACO et ses partenaires assurent l'assistance technique et financière des volontaires. Radio COMACO diffuse 3 fois par semaine des informations météo, des conseils techniques et des témoignages. 140.000 familles tirent profit du programme qui couvre 10.000 km^2 et regroupe 13.000 ruches. Le braconnage et l'abattage des arbres pour faire du charbon de bois sont en diminution. Les services de recherche, de logistique, de marketing, de gestion des ressources humaines de COMACO emploient 200 personnes.

Le gouvernement regarde de près ce qui se passe autour de Luangwa et voit dans COMACO un modèle de développement agricole durable compatible avec la gestion des espaces naturels et la protection de la faune sauvage. La Wild Conservation Society, Care International, l'Université Cornell et l'USAID comptent parmi les principaux partenaires de COMACO.[10]

AMERIQUE

ARGENTINE

17 mars 2016
Quilmes, province de Buenos Aires, Argentine
Saisie de 36 animaux dans la ville dont 14 cacatoès (*Cacatua* spp.), 5 amazones à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II), 7 inséparables (*Agapornis spp*.), un serpent des blés (*Elaphe gutatta*), 6 tortues, une tarentule. [11]

BOLIVIE

29 janvier 2016
Cochabamba, Département de Cochabamba, Bolivie
Au marché de La Pampa, saisie de 290 animaux découpés en morceaux : chats des Andes *(Leopardus jacobitus,* Annexe I*)*, vigognes *(Vicugna vicugna*, Annexe I*),* podocnémides de Cayenne *(Podocnemis unifilis,* Annexe II*),* tatous et toucans.
Connu pour ses prix imbattables, le marché de La Pampa est une menace pour la faune. Pendant une étude réalisée par l'université Mayor de San Simón en 2008 entre le 15 avril et le 2 juillet chaque samedi matin sur le marché de La Pampa, 271 mammifères de 27 espèces avaient été identifiés. Le renard (*Pseudalopex* spp), le cerf des marais (*Blastocerus dichotomus,* Annexe I) et le tatou des Andes (*Chaetophractus nationi,* Annexe II) étaient les espèces les plus exposées. [12]

Leopardus jacobitus

23 février 2016
La Paz, Bolivie
Saisie d'un crocodile américain (*Crocodylus acutus,* Annexe I) et d'un tapir terrestre (*Tapirus terrestris*, Annexe II) élevés comme animaux de compagnie.[13]

BRESIL

4 février 2016
Brasilia, District Fédéral, Brésil
Saisie de 12 oiseaux dont une amazone à front bleu (*Amazona aestiva*, Annexe II), de 5 tatous morts et de 3 armes à feu. Arrestation de 2 braconniers dans leur voiture. [14]

CANADA

11 février 2016
Montréal, Province du Québec, Canada
Condamnation de l'Hôtel des Encans (salle des ventes) de Montréal à 33.500 C$ (25.710 US$) d'amende pour avoir vendu à l'étranger sans les permis d'exportation entre décembre 2010 et novembre 2013 une défense de narval (*Monodon monoceros*, Annexe II), plusieurs ustensiles de cuisine en ivoire, une statuette en ivoire (valeur 45.000 C$ soit 34.536 US$), un manteau en fourrure de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I), un manteau en fourrure de lynx (*Lynx spp.,* Annexe I ou II) et un sac à main en peau de crocodile (*Crocodylidae* spp., Annexe I ou II).[15]

COLOMBIE

31 mars 2016
Barranquilla, Département d'Atlantico, Colombie
Au marché central de la ville, saisie d'un ara (*Ara* spp.), de 3 amazones à front jaune (*Amazona ochrocephala*, Annexe II), d'un caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*, Annexe II), d'un boa constrictor (*Boa constrictor*, Annexe II) et de 100 kg de poissons. [16]

31 mars 2016
Cartagena, Département de Bolivar, Colombie
Le péché de gourmandise de la Semaine Sainte (cf. « A la Trace » n°4 p.44). Saisie d'un paresseux à gorge brune (*Bradypus variegatus,* Annexe II), de 33 dendrocygnes à bec rouge (*Dendrocygna autumnalis*, Annexe III), de 77 tortues d'eau douce (*Trachemys callirostris*) et de 15 oiseaux destinés au commerce de la semaine la plus meurtrière pour le règne animal. La police estime que la saisie aurait pu être plus importante si les commerçants n'avaient pas été informés de l'opération. Arrestation de 14 personnes. [17]

31 mars 2016
Valle de Aburra, Département de Antioquia, Colombie
Opération coup de poing : saisie de plus de 500 animaux dont des tortues d'Amérique du Sud (*Chelonoidis denticulata*, Annexe II), des tortues trachemys (*Trachemys callirostris)*, des tortues palmier (*Rhinoclemmys melanosterna*) et des perroquets (famille Psittacidae, Annexe I ou II). [18]

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

OPERATION SYNDICATE
11 février 2016
Anchorage, Etat d'Alaska, Etats-Unis d'Amérique
Condamnation de Clark Dixon, invité spécial du Show TV « The Outdoor Syndicate » (cf. « A la Trace » n° 11, p. 88) à 16 mois de prison, à une amende de 75.000 US$, à la confiscation de ses armes et de ses 17 trophées illégaux provenant de la réserve naturelle de Noatak et datant de 2008 à 2013.
Condamnation de son père, Charles Dixon, pour avoir introduit illégalement par voie aérienne un non résident de l'Alaska et l'avoir aidé à chasser l'ours. Saisie de son avion Stol Quest SQ4. L'opération Syndicate telle que l'avait dénommée l'US Fish and Wildlife Service s'est conclue par 9 condamnations, par un cumul d'amendes de 208.250 US$, par 62.500 US$ de compensation à la perte de la faune sauvage pour la Réserve Noatak en Alaska et par la restitution de 28 trophées de chasse. Le Stol Quest SQ4 d'une valeur de 200.000 US$ a été remis à l'Etat américain. [20]

Stol Quest SQ4

3 au 6 février 2016
Las Vegas, Etat du Nevada, Etats-Unis d'Amérique
Salon du Safari Club international.[19]
Tout le gratin de la chasse sportive aux Big Five et aux plus petits est à Las Vegas pour la Convention Internationale du Safari Club. 301 chasses sont offertes aux 20.000 amateurs de trophée qui visitent le salon chaque année. Les enfants sont les bienvenus.
Les exposant français à cette édition étaient:

- Atelier 1515
Coutellerie d'Art
Couteau 1515. Manche en os de girafe. 995 € (1130 US$).

- Atelier Verney-Carron
Armurier depuis 1820. N°1 français de la fabrication d'armes de chasse.

- Faro East

- JP Bernon Safaris & Club Faune

- Alain Lefol Safaris
- Tawisa
- Jacques Lemaux Safaris
- Faro West Lobeke

7 mars 2016
Portland, Etat de l'Oregon, Etats-Unis d'Amérique
Comparution pour trafic de faune sauvage des 2 comparses malais (cf. « A la Trace » n° 11, p.93). Ils ont passé 10 ans à écouler aux Etats-Unis des crânes d'orangs-outans, des casques de calaos et d'autres atroces curiosités importées depuis leur pays d'origine. Un de leurs acheteurs dans l'Oregon avait été destinataire de 16 colis d'une valeur globale de 14.000 US$. Ils plaident non coupable. Ils sont en liberté sous surveillance électronique.[21]

FRANCE

25 février 2016
Saint-Laurent du Maroni, Région de la Guyane, France
Saisie de 2 aras chloroptères (*Ara chloropterus*, Annexe II), d'un singe saki à tête pâle mort (*Pithecia pithecia*, Annexe II), d'un scooter et de 2 fusils. Arrestation en flagrant délit des 2 braconniers. Ils sont inculpés d'enlèvement, de capture, de transport, de mutilation et de destruction d'espèces animales protégées.
Les aras blessés vont être soignés et si possible relâchés. Le trafic d'animaux sauvages en Guyane est aussi actif que le trafic de stupéfiants.[22]

Pithecia pithecia

MEXIQUE

26 février 2016
Isla Mujeres, Etat de Quintana Roo, Mexique
Saisies d'un atèle de Geoffroy (*Ateles geoffroyi*, Annexe I ou II) et d'un coati (*Nasua narica*, Annexe III en Honduras). [23]

14 mars 2016
Mexico, District Fédéral, Mexique
Saisie d'un tigre (*Panthera tigris*, Annexe I) et d'un lama (*Lama glama*) dans une propriété privée. Ils étaient maltraités. Rien à boire, rien à manger.[24]
14 mars 2016
Culiacán, Etat de Sinaloa, Mexique
Saisie de 5 tigres (*Panthera tigris*, Annexe I) et de 2 ours noirs (*Ursus americanus*, Annexe II) au Hollywood Circus. Ils n'étaient pas traités comme des stars. Leurs « chambres » ressemblaient à des cachots, ils n'avaient pas grande chose à manger. Ils ont été confiés à l'UMA (Unidades de Manejo para la Conservación de la Vida Silvestre) Fiesta Zafarí Zoo. [25]

PEROU

6 janvier 2016
Cajamarca, Région de Cajamarca, Pérou
Au marché central de Cajamarca, 21 animaux sont saisis : 16 podocnémides de Cayenne (*Podocnemis unifilis*, Annexe II), 3 crécerelles d'Amérique (*Falco sparverius*, Annexe II) et 2 conures de Wagler *(Aratinga wagleri,* Annexe II*)*. « Malgré leur état pitoyable, les spécimens sont vivants » précise le journal La Republica. [26]

© elmuvercal

26 janvier 2016
Huaral, Province de Huaral, Pérou
Saisie de 6 podocnémides de Cayenne (*Podocnemis unifilis*, Annexe II), de 4 touis à ailes variées (*Brotogeris versicolurus*, Annexe II), de 4 tortues de l'Amérique du Sud (*Chelonoidis denticulata,* Annexe II), d'une amazone à lores rouges *(Amazona autumnalis,* Annexe II), d'une conure à tête rouge *(Aratinga canicularis,* Annexe II) et d'un iguane commun (*Iguana iguana*, annexe II). Deux ans de prison pour les 2 commerçants. [27]

© La Republica

ASIE

CAMBODGE

Semaine du 1er février 2016
Cambodge
- 1er février. Stoeng Treng, Province de Stoeng Treng
Saisie sur le marché d'un varan vivant (*Varanus* spp., Annexe I ou II) et de 60 kg de viande de loris lent (*Nycticebus* spp., Annexe I), de chat-léopard du Bengale (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II) et de cerf Muntjac (*Muntiacus muntjak*). Les vendeuses ont pris la fuite.

- 3 février. Banlung, Province de Rotanah Kiri
Saisie dans un appartement de 5 varans nébuleux (*Varanus nebulosus*, Annexe I), d'une civette palmiste (*Paradoxurus hermaphroditus*, Annexe III) et de viande de 6 cerfs Muntjac. Les 2 gestionnaires de ce stock de viande et d'animaux encore vivants étaient passibles d'une amende égale à 2000 US$. Ils n'ont pas pu la payer. Ils passeront en procès. [28]

© Wildlife Rescue

© Wildlife Rescue

CHINE

5 janvier 2016
Hetita, Préfecture autonome mongole et tibétaine de Haixi, Province de Qinghai, Chine
Saisie de 2 léopards des neiges (*Uncia uncia*, Annexe I), de 3 moutons Argali (*Ovis ammon*, Annexe I), d'un aigle royal (*Aquila chrysaetos*, Annexe II), de 6 moutons bleus (*Pseudois nayaur*, Annexe III), de 6 gazelles à goitre (*Gazella subgutturosa*) chez 5 braconniers. [29]

Argali chassé par les loups

9 janvier 2016
Xian de Zoigê, Préfecture Autonome Tibétaine et Qiang d'Aba, Province de Sichuan, Chine
Saisie nocturne de 12 carcasses de cerf porte-musc (*Moschus moschiferus*, Annexe II), de loups (*Canis lupus*, Annexe II), de mouflons, de 2 armes à feu et d'une voiture tout-terrain. Arrestation de 4 chinois Han par des tibétains chargés de la protection de la faune.[30]

© Weibo

24 février 2016
Port de Luohu, Shenzhen, Province du Guangdong, Chine
Saisie dans les bagages d'un passager de 495 g de glandes prépuciales de cerf porte-musc (*Moschus moschiferus*, Annexe II), de 28 vésicules biliaires d'ours noir d'Asie (*Ursus thibetanus*, Annexe I), de 2 vésicules biliaires d'ours brun (*Ursus arctos*, Annexe I) d'un poids total de 252 g, de 424 g de crème à base de bile d'ours, de 9,67 kg de calculs biliaires de bœuf et de 538 g sous forme de poudre. Les calculs biliaires bovins et les produits dérivés sont soi-disant utiles pour traiter les problèmes hépatiques, les inflammations et la fièvre. La société Ox Gallstones propose de les racheter aux abattoirs entre 5000 et 13.000 US$ le kilo. Ils pèsent en moyenne 10 g, exceptionnellement 100 g.[31]

28 février 2016
Mang, Préfecture autonome dai et jingpo de Dehong, Province du Yunnan, Chine

Saisie de 9 g de corne de rhinocéros, de viande et de produits dérivés de plusieurs espèces dont 2,65 kg de pangolin (*Manis* spp., Annexe II), de 10,5 kg de cerf aboyeur (*Muntiacus muntjak*), de 50,5 kg de sanglier (*Sus scrofa*), et de 334 g de bile animale dans les cuisines d'un restaurant. Arrestation de 3 suspects. [32]

Un trois étoiles du braconnage est fermé. Les notables de Mang (400.000 ha) se mordent les doigts.

RECIDIVE
Fin février 2016
Wenzhou, Province du Zhejiang, Chine
Inculpation de 32 personnes dont 17 exploitants de restaurants et de clubs huppés. Le scandale qui touche la haute société de Wenzhou, une des villes les plus prospères de Chine, avait débuté en 2015 par la saisie dans une ferme de la région de pattes d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II), de viande de pangolin (*Manis* spp., Annexe II), de salamandre géante de Chine (*Andrias davidianus*, Annexe I) et de chat-léopard du Bengale (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II). Les animaux congelés ou vivants étaient importés frauduleusement du Vietnam. La filière d'approvisionnement était notamment organisée par un trafiquant faunique condamné en 2007 à 2 ans et demi de prison, libéré sur parole début 2015 et tout de suite retombé dans ses vieux travers. A 300 km de là en avril 2014, des journalistes avaient enquêté dans des restaurants haut de gamme et des clubs privés de Fuzhou et avaient pu constater qu'ils servaient du pangolin et des ailerons de requin (cf. « A la Trace » n° 5, p. 47).[33]

© Biodiversity Heritage Library

3 mars 2016
District de Gongshan, Province du Yunnan, Chine
Saisie de 2 oursons noirs d'Asie vivants (*Ursus Thibetanus*, Annexe I), de 6 vésicules biliaires d'ours, d'une peau et d'os de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I), d'ivoire, de 3 crânes de cerf (*Cervidae* spp.), de 70 détonateurs et de munitions au domicile d'un suspect, peut-être un psychopathe expert en chasse non conventionnelle, en dissection et en tannerie ou bien un trafiquant international en lien étroit avec des pourvoyeurs birmans.[34]

© Aron White

15 mars 2016
Suzhou, Province du Jiangsu, Chine
Saisie de 560 g d'ivoire, de 380 g de cornes de rhinocéros et de dents de tigres dans des colis en provenance d'Hong Kong.[35]

INDE

15 février 2016
Bangalore, Etat du Karnataka, Inde
Dans le quartier de Jayanagar, la vente avait lieu à l'arrière d'un minibus. Saisie de 2 varans du Bengale (*Varanus bengalensis*, Annexe I), de 10 perroquets (*Psittacidae* spp., Annexe I ou II), du véhicule et d'un téléphone mobile. Trois arrestations. [36]

23 mars 2016
Réserve de tigres de Mudumalai, Etat du Tamil Nadu, Inde
Destruction par brûlage de 42 saisies opérées par les gardes forestiers depuis plus de 10 ans, dont 20 défenses d'éléphants, 18 griffes et 4 dents de léopards (*Panthera pardus*, Annexe I). Des journalistes et des ONG ont assisté à ce qui est présenté comme une habitude.[37]

© TNN

© M. Sathyamoorthy

INDONESIE

15 janvier 2016
Kedoya Selatan, Territoire spécial de la capitale Jakarta, Indonésie
Saisie d'un capharnaüm d'espèces protégées dans 3 maisons : une peau et un demi-corps d'ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I), un crâne d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II), une peau, 3 fragments de peau, un demi-corps et un léopard naturalisé (*Panthera pardus*, Annexe I), un demi-corps de panthère nébuleuse (*Neofelis nebulosa*, Annexe I), peaux et fragments de peaux de tigres (*Panthera tigris*, Annexe I), un chat doré d'Asie naturalisé (*Catopuma temminckii*, Annexe I), un lori des dames naturalisé (*Lorius domicella*, Annexe II), un grand éclectus naturalisé (*Eclectus roratus*, Annexe II), un paradisier naturalisé (*Paradisaeidae* spp., Annexe II), un crâne et 3 cornes de saros (genre *Capricornis*), une peau de python (*Pythonidae* spp., Annexe I ou II), un pygargue vivant (*Haliaeetus* spp., Annexe I ou II), un étourneau de Rothschild vivant (*Leucopsar rothschildi*, Annexe I), 134 os et 83 fragments d'os d'animaux. Arrestation d'un certain Eddy Saputra.[38]

© Indra Nugraha

Début février 2016
Indonésie
5 février. Kabupaten de Banyuwangi, Province de Java Oriental
Saisie chez un vétérinaire de 11 jeunes paons (genre *Pavo*, Annexe II ou III), de 7 pythons molures (*Python molurus*, Annexe II) et de 2 varans (*Varanus* spp., Annexe I ou II). Il revendait les animaux sur Facebook et via la messagerie Blackberry. En 2015, 5000 ventes de faunes sauvages sur internet ont été relevées par l'ONG Pro Fauna contre 3640 en 2014.

8 février. Yogyakarta, Territoire spécial de Yogyakarta
Arrestation d'un trafiquant et saisie de 20 animaux dont des ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I), des langurs (sous-famille Colobinae, Annexe I ou II), des aigles (*Accipitridae* spp., Annexe I ou II), des paons et des serpents. Arrestation du vétérinaire du zoo de Semarang. Pour enrichir les collections, il avait acheté au trafiquant un ours malais et un calao. Un audit est lancé sur la gestion du zoo.[39]

15 février 2016
Indonésie
Remise par le ministre de l'intérieur, Tjahjo Kumolo, de sa collection de faune sauvage naturalisée à l'Agence de Conservation la Nature de Jakarta (Nature Conservation Agency of Jakarta) : 5 tigres (*Panthera tigris*, Annexe I), 2 ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I) et un chat-léopard du Bengale (*Prionailurus bengalensis*, Annexe II). Il avait montré sa collection pendant un talk-show sur une télévision nationale. Depuis lors il était sous le feu des critiques.[40]

© Profauna

27 février 2016
Aéroport International Soekarno-Hatta de Jakarta, Indonésie
Saisie de 9 griffes et de 5 vésicules biliaires d'ours (*Ursidae* spp., Annexe I ou II), de 20 dents de tigre (*Panthera tigris*, Annexe I) et de 120 écailles de pangolin (*Manis* spp., Annexe II). Arrestation d'un citoyen chinois qui s'envolait pour Xiamen, Province du Fujian, Chine. Il avait fait ses achats dans le faubourg de Mangga Dua à Jakarta.[41]

29 mars 2016
Singkawang, Province du Kalimantan Occidental, Indonésie
Un crâne d'orang-outan (*Pongo* spp., Annexe I) et des pièces détachées de pangolin (*Manis* spp., Annexe II), d'ours malais (*Helarctos malayanus*, Annexe I), de calao (famille Bucerotidae) sont photographiés par la Fondation Scorpion dans un magasin. Les preuves ont été transmises au Ministère de l'Environnement et des Forêts et aux services compétents de la province.[42]

© Scorpion foundation

NEPAL

28 janvier 2016
Népal
Recommandation par un panel d'experts, dont le directeur des parcs nationaux, de la destruction du stock de saisies depuis 1998 : 369 cornes (dont 16 fausses), 4782 sabots, des crânes et morceaux de peaux de rhinocéros, 69 peaux de tigre (*Panthera tigris*, Annexe I), 49 peaux de léopard (*Panthera pardus*, Annexe I), 3 peaux de léopard des neiges (*Panthera uncia*, Annexe I), 2 peaux de panthère nébuleuse (*Neofelis nebulosa*, Annexe I), 439 kg d'os de tigre et de léopard ainsi que des griffes, des dents, des queues et des vibrisses de grands félins, des glandes prépuciales de cerf porte-musc (*Moschus* spp., Annexe I), des écailles de pangolin (*Manis* spp., Annexe II) et des écailles de tortue. Le stock est réparti dans plusieurs endroits du pays et pose des problèmes de sécurité selon le conservateur en chef du Parc Chitwan. Puisse la destruction être rapide pour éviter les vols ou les « pertes » et être techniquement aboutie pour éviter la récupération de résidus commercialisables sur l'inventif marché noir chinois.[43]

PAKISTAN

6 février 2016
District de Badin, Région du Sindh, Pakistan
Arrestation par la police anti-corruption d'un membre du Département de la Faune, Ashfaque Ahmed Memon. Il réclamait 20.000 roupies (193 US$) qui allaient directement dans sa poche pour accorder un permis de chasse.[44]

PHILIPPINES

29 janvier 2016
Aéroport international Ninoy Aquino, Grand Manille, Philippines
Saisie par les douanes de 47 animaux vivants : 11 tarsiers (*tarsius,* spp. Annexe II), 11 varans (*varanus* spp. Annexe II), 3 hiboux petit-duc *(Otus* spp. Annexe I ou II*)*, 3 hiboux grand-duc (*Bubo bubo*, Annexe II), 8 sauriens *Hydrosaurus pustulatus,* 6 serpents aquatiques et 5 serpents ratiers camouflés dans 5 boîtes en polystyrène et déclarés comme «plantes aquatiques» à destination du Japon. Les colis étaient destinés à un certain Shoji Masuyama. Un employé aéroportuaire a été arrêté. Il profitait de sa position pour se livrer depuis longtemps au trafic animalier. Il a été trahi par un coup de fil au début de l'année.[45]

VIETNAM

11 mars 2016
Kon Tum, Province de Kon Tum, Vietnam
Les griffes fraîchement coupées de tigre et d'ours à vendre sur Facebook pour 2 millions de dongs l'unité (90 US$) ont été saisies.[46]

16 mars 2016
Dongxing, Région autonome du Guangxi, Chine. Frontière avec le Vietnam
2207 g d'ivoire d'éléphant, 691,5 g de corne de rhinocéros et de 192,6 g de dents de lion (*Panthera leo*, Annexe I ou II). 10 ans de prison pour le trafiquant. Au demi gramme près, la valeur de la saisie est fixée par l'expertise chinoise à 26.000 yuans soit un peu plus de 40.130 US$.[47]

EUROPE

ESPAGNE

21 janvier 2016
Santomera, Communauté autonome de Murcie, région de Murcie, Espagne
Saisie de plusieurs animaux naturalisés dans un magasin d'antiquités : un léopard *(Panthera pardus,* Annexe I), un aigle botté (*Hieraaetus pennatus,* Annexe II), un faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*, Annexe II), une buse variable (*Buteo buteo*, Annexe II), une tête de mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*, Annexe II), une peau d'ocelot (*Leopardus pardalis*, Annexe I). [48]

FRANCE

5 janvier 2016
Saint-Thibéry, Département de l'Hérault, France
Plusieurs cadavres de différentes espèces dont des serpents, des singes, un petit zébu et des perroquets naturalisés sont retrouvés dans 2 congélateurs du parc zoologique en liquidation judiciaire. La mort des animaux n'a pas été déclarée, les autopsies sont en cours.[48bis]

3 février 2016
Département des Alpes-Maritimes, France
Saisie au domicile d'un « e-trafiquant » de griffes de panthère (*Panthera pardus*, Annexe I), de 3 défenses d'éléphant, de crânes de singe (*Primates* spp., Annexe I et II), de têtes d'alligator (*Alligator* spp., Annexe I et II), de 2 peaux de python (*Pythonidae* spp., Annexe I et II), de 2 défenses de morse (*Odobenus rosmarus*, Annexe III) et de dizaines de scorpions. Les produits animaux étaient mélangés avec des vestiges préhistoriques et des monnaies médiévales.[49]

5 février 2016
Nice, Département des Alpes-Maritimes, France
Condamnation d'un transporteur espagnol de 29 ans à un an de prison avec sursis assorti de 10.000 € d'amende et de 17.500 € d'amende douanière pour transport illégal d'espèces sauvages en 2013. Il n'était pas présent à l'audience.
Le 26 avril 2013, la brigade des douanes des Alpes-Maritimes contrôle à La Turbie une camionnette frigorifique immatriculée en Espagne, conduite par 2 slovaques et à destination de l'Italie. La frontière est à quelques kilomètres. Les douaniers trouvent à l'arrière des cages superposées avec 2 lionnes (*Panthera leo*, Annexe II), 3 singes (*Primates* spp., Annexe I ou II), 2 dingos (*Canis lupus dingo*), 2 maki-vari (*Varecia variegata*, Annexe I), 2 tortues (*Testudines* spp.) 10 caïmans à lunettes (*Caiman crocodilus*, Annexe I et II). Dans un coin, il y avait dans un sac le cadavre d'un python albinos (*Python regius*, Annexe II) de 4 à 5 m.[50]

Varecia variegata

ROYAUME-UNI

Janvier 2016
Londres, Angleterre, Royaume Uni

Condamnation de Georges Bush, citoyen anglais, à 14 mois de prison avec sursis pour avoir mis en vente sur eBay 134 parties (dont des têtes, des mains, des squelettes) de singe (*Trachypitchecus* spp., Annexe I ou II), de singe vert (*Chlorocebus aethiops,* Annexe II), de macaque (*Macaca* spp., Annexe I ou II), dont des macaques crabiers (*Macaca Fascicularis,* Annexe II) et de 2 crânes de chat-léopard (*Prionailurus bengalensis,* Annexe I ou II). Il a en outre plaidé coupable pour la possession de 70 photos de zoophilie et a été condamné pour ce délit à une peine de 4 mois de prison exécutable immédiatement.

© London Met Police

Indonésie, Asie
Bush était en contact via Internet avec un braconnier sévissant à l'Est de l'île de Java. Alerté par l'UKNCA (United Kingdom National Crime Agency) et par Interpol, le BKSDA (Natural Resource Conservation Agency) a saisi chez lui des tortues marines (Annexe I) naturalisées, des plumes de paon vert (*Pavo muticus*, Annexe II), 315 squelettes de martin-pêcheur (famille Alcedinidae), des crânes de chevrotin (famille Tragulidae) et 30 papillons.[51]

9 mars 2016
Quartier de Wandsworth, Londres, Royaume Uni
Une équipe de cambrioleurs en camionnette a volé 18 animaux naturalisés dans l'entrepôt d'un célèbre taxidermiste de Londres dont 2 lions entiers (*Panthera leo*, Annexe I et II) et une tête sur un écusson de bois, une tête de rhinocéros noir (*Diceros bicornis*, Annexe I) avec des cornes en fibre de verre, un chimpanzé (*Pan* spp., Annexe I) avec un chapeau « Haut-de-Forme » et une cravate, un ibis rouge (*Eudocimus ruber*, Annexe II), un paresseux (sous ordre Folivora, 3 espèces en Annexe II ou III), 4 babouins (*Papio* spp., Annexe II), un crocodile (*Crocodylidae* spp., Annexe I et II), un zèbre (genre *Equus,* Annexe I, II ou hors CITES), un loup (*Canis lupus*, Annexe II), 2 girafes (genre *Giraffa*), un manchot royal (*Aptenodytes patagonicus*). Valeur totale 100.000 £ (126.500 €). Le hold-up s'est passé la nuit. Les animaux naturalisés de London Taxidermy jouent dans les films à coté d'Harry Potter, de James Bond et des Pirates des Caraïbes. Alexis Turner, le directeur dément que la police du Grand Londres émette des doutes sur le caractère réglementaire de toutes ces possessions exotiques.[52]

© Metropolitan Police

© Metropolitan Police

Sources

Les sources médias sont disponibles sur demande par courriel à l'adresse contact@robindesbois.org en indiquant le numéro de « A la Trace », le chapitre et la référence indiquée à la fin de l'événement.

Exemple, pour le dernier événement de ce n°12 (9 mars 2016, Quartier de Wandsworth, Londres, Royaume Uni, vol de 18 animaux naturalisés) : A la Trace n°12, chapitre multi-espèces, référence 52.

Institutions. Association of Southeast Asian Nations (ASEAN), CITES, Consejo Nacional de Áreas Protegidas (CONAP), Corporacion Autonoma Regional para la defensa de la meseta de Bucaramanga, Department of conservation.nz, Department of Environmental Affairs d'Afrique du Sud, Douanes allemandes, Douanes chinoises, Douanes de Shanghai,
Douanes françaises, Douanes de Hong Kong, Douanes Tchèques, Douanes turques, Gendarmerie Nationale Française, Gouvernement de santa cruz.bo, Gouvernement du Guatemala, IBAMA, Interpol, KWS-Kenya wildlife Service, Lusaka Agreement Task Force, Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (France), Ministère de l'Environnement de l'Equateur, Ministry of Internal Affairs of the Russian Federation, National News Bureau of Thailand, Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique (OCLAESP), Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), Oxpeckers Investigative Environmental Journalism, Procuraduria Federal de Protección al Ambiente (Profepa), Sistema Nacional de Areas de Conservación, South Africa government online, South Africa National Parks, South African Police Service, South Asia Wildlife Enforcement Network (SAWEN), The Office of the Director of Public Prosecutions Kenya, The United States Department of justice,The Zimbabwe Parks and Wildlife Management Authority, UNESCO, UK Border Force, U.S. Fish and Wildlife Service, Zambia Wildlife Authority.

Organisations Non Gouvernementales. African Conservation Foundation, , Australian Rhino Project, Bhejane Trust, Big Life Foundation, Bornfree Foundation, The David Sheldrick Wildlife Trust, Catalogue of Life (Species 2000 ITIS), Centre for Orangutan Protection, Conservation Justice, EAGLE Network, Education for Nature - Vietnam (ENV), Elephant Aware Masai Mara, Elephant League, Environmental Investigation Agency (EIA), Encyclopedia of Life (EOL), Earth Island Institute, Ezemvelo KZN Wildlife, Foundation Franz Weber, Freeland Foundation, Friends of Maasai Mara, Great Apes Survival Partnership (GRASP-UNEP), Hands Off Our Elephants, Hong Kong for Elephants, International Animal Rescue, International Fund for Animal Welfare (IFAW), Iran Environment Wildlife Watch, Kenyans United Against Poaching, Last Great Ape organization (LAGA), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), Limbe Wildlife Centre, Lion Aid, Lwiro Primates, Mara Elephant Project-Escape Foundation, Mara Triangle, Matusadona Anti Poaching Project, National Wildlife Crime Unit UK, Neotropical Primate Conservation, Olarro Conservancy, Ronald Orenstein, Outraged SA Citizens Against Poaching, Pet e Dintorni, Peta, Profauna, Polar bear programm ru, Project Rhino KZN, Robin des Bois, Save The Elephants, Saving The Survivors, Scorpion, Sea Around Us, Sea Shepherd, Searching for Bonobo in Congo, Shark Angels, SOS Elephants, Species Survival Network, Talff-Enforcement, Tikki Hywood Trust, TRAFFIC, Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Walk With Rangers, Wildlife Alliance, Wildlife At Risk (WAR), Wara Conservation Project, Whales and dolphins Conservation, Wildleaks, Wildlife Conservation Society, Wildlife Crime Hotline – Cambodia, Wildlife Direct, Wildlife Friends Foundation Thailand, Wildlife SOS India, Wildlife Crime in India, Wildlife Trust of India, Zimbabwe Conservation Task Force.

Médias. ABC NEWS, Adiac Congo (Agence d'Information Afrique Centrale), Advanced Aquarist, Africa 1, Africa Geographic, Agence France Presse, AIF.ru, Aminata, Antiques Trade Gazette, ARY News, Asian News International, Bangalore Mirror, Bangkok Post, Bao haiquan, Bao Moi, Bao Nghe An, BBC, Blagoveshensk.citygzt.ru, Blasting News, Brisbane Times, Business Standard, Cambodia Daily, Cambodia News, Camer.be, Canada NewsWire, Capital FM Kenya, Casa Massima Web, CBS 8, CHDWeb.com, China Daily, Citizen News, Club of Mozambique, Coconuts Jakarta, Courthouse news service, Crimyakutia.ru, Daily Express.my, Daily Mail UK, Daily Mail Zambie, Daily Mercury, Daily Mirror, Daily Monitor, Daily News TZ, Dan toc Mien nui, Dawn, Deccan Chronicle, Doha News, Ekantipur, English Sina, eTurboNews, Europe News Week, Evening Standard, Fake Beast, Free Malaysia Today, gCaptain, Gabon Actus, Gabon News, Gabon Review, Gazeta-ban.ru, Geapress, Global Times, Guinée News, Gzdaily, Harian 88, Herald Live, Hetq, Hindustan Times, HT Media Limited Inde, InterAksyon - Philippine News Online, Interfax.ru, IOL News, IPPMEDIA TANZANIE, Jakarta Globe, Johor Times, Kaumudi, Khaosod English, Khmer Times, Kompass, Koran Sindo, Kosmo.com, Kuwait Times, L'Echo, L'Est Républicain, L'Express de Mada, L'Info.re, LA Times, La Dépêche, La gazzetta di viareggio, Laist, Le Congolais, Le Courrier du Vietnam, Le marin, Le Parisien, Lela mobile, Lusaka Times, Lowvelder, Lybia Herald, Madagascar-actualités, Mangalam, Mediacongo, Megapolitan, Merdeka, Metro TV News, Mg Africa, Mid-day, Mirror Online, My Republica, National Geographic, National Post, New Era, News Ghana, News Irish News, New Straits Times Malaysia, New Day zimbabwe, News 24, News 163, News Sina, News Sohu, News Web India 123, News Wire.ca, News.am, Nice Matin, NOLA.com: New Orleans, LA Local News, North News.cn, Olean Times Herald, Omaha World Herald, One Green Planet, Ouest France, Pamir Times, People Daily online, Pescara Post, Phuket Gazette, Phys.org, Pradesh 18, PTI-Press Trust of India, Quartz Africa, RadioVop Zimbabwe, SA BreakingNews , Sentana News, Shanghai daily, Sina.com, Sinar Harian, Skynews, Sobikamada, South China Morning Post, Sowetan LIVE, Standard Media, Stuff.co.nz, Straits Times, Sud Ouest, Sumatera Metro News, Tabloid Jubi, Takepart, Tanzania Daily News, Tempo.co, Thanh Nien News, Times Live SA, The Borneo Post, The China Times, The Chronicle.zw, The Daily Star, The Express Tribune, The Financial Express Bangladesh, The Guardian, The Herald.co.zw, The Himalayan Times, The Hindu, The Huffington Post United Kingdom, The Independent, The Indian Express, The Jakarta Post, The Journal Sentinel, The Kathmandu Post, The Monitor (Kempala), The Namibian, The Nation Pakistan, The News Hub, The New Indian Express, The Philippine Star, The Phuket News, The Pioneer, The Phnom Penh Post, The Star, The Statesman, The Telegraph UK, The Telegraph India, The Times of India, The Wall Street Journal, The West Australian, The Zimbabwean, Times Live, Times of Malta, Times of North.in, Tin 247, TMJ4, TrapaniOGGI, Tuko, Tuoi Tre News, Uralweb, Vietnamese Dan Tri news, Viva.co.id, Vov.vn, Wanted in Rome, Yahoo News,Zimbabwe Daily, Zululand Observer.

ROBIN DES BOIS

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Fondation Brigitte Bardot
reconnue d'utilité publique
28, rue Vineuse - 75116 Paris
Tél : 01 45 05 14 60
www.fondationbrigittebardot.fr

FONDATION FRANZ WEBER

V8